

Diplôme de conservateur  
de bibliothèque (DCB)

Mémoire d'étude / janvier 2014

## **Construction et aménagement de la bibliothèque municipale Lyon Part- Dieu : 1963-1978**

**Ange Aniesa**

Sous la direction de Martine Poulain

## ***Remerciements***

*Je tiens à remercier en tout premier lieu Mme Martine Poulain, qui a dirigé mes recherches et m'a orienté vers ce sujet. Son aide, ses conseils et ses encouragements constants ont été très précieux.*

*Je remercie également M. Gilles Éboli, directeur général de la bibliothèque municipale de Lyon, M. Pierre Guinard, directeur des collections, Mme Sandrine Cunnac et M. Yann Kergunteuil, conservateurs au fonds ancien et Mme Lucie Meunier, du service documentation Lyon et Rhône-Alpes, pour le temps qu'ils m'ont accordé et pour m'avoir donné accès aux documents nécessaires à une telle étude.*

### **Résumé :**

*Monographie sur l'histoire de la bibliothèque municipale de Lyon Part-Dieu, durant les quinze années de sa construction et de sa mise en place, entre 1963 et 1978. Le projet théorique, les choix bibliothéconomiques et les différentes étapes de mise en place y sont décrits et analysés, afin de percevoir dans quelle mesure cette bibliothèque est novatrice et ambitieuse.*

### *Descripteurs :*

*Bibliothèque municipale Lyon – XXe siècle*

*Histoire contemporaine – bibliothèque – Lyon*

*Histoire culturelle – XXe siècle*

*Bibliothèques – Bibliothéconomie*

### **Abstract :**

*Monograph on the history of the Lyon Part-Dieu municipal library, during the years of its building, between 1963 and 1978. It describes and analyses the theoretical conception, the space layout and the different steps of the project, in order to see in what extent this library is ambitious and innovative.*

### *Keywords :*

*Municipal Library Lyon – XXth century*

*Contemporary history – library – Lyon*

*Cultural history - XXth century*

*Libraries – Library science*

### **Droits d'auteurs**



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou  
par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San  
Francisco, California 94105, USA.

# Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
INTRODUCTION.....	9
<b>I - LA CONSTRUCTION DE LA PART-DIEU OU L'AMBITION D'UNE BIBLIOTHÈQUE PILOTE ET HORS-NORME.....</b>	<b>13</b>
<b>A - Les prémisses du projet (1963-1967) .....</b>	<b>13</b>
1) <i>Aux origines du projet.....</i>	<i>13</i>
2) <i>L'enjeu de l'emplacement et du terrain.....</i>	<i>15</i>
3) <i>La collaboration conservateur/architectes.....</i>	<i>17</i>
<b>B – L'inscription du projet dans des contextes français et lyonnais plus larges .....</b>	<b>18</b>
1) <i>Le contexte lyonnais .....</i>	<i>18</i>
2) <i>Le contexte national de la politique des bibliothèques.....</i>	<i>20</i>
3) <i>le double rôle de la DBLP.....</i>	<i>23</i>
<b>C – Ambition et mise en place technique du projet d'Henri-Jean Martin (1967-1969).....</b>	<b>25</b>
1) <i>La mise en place technique de la construction.....</i>	<i>25</i>
2) <i>Le programme de mise en place bibliothéconomique et l'organisation spatiale de la bibliothèque .....</i>	<i>27</i>
3) <i>Le besoin d'un effectif en adéquation avec la dimension du projet .....</i>	<i>31</i>
<b>II – 1971-1973 RÉALITÉS: LA BIBLIOTHÈQUE SOUS JEAN-LOUIS ROCHER, FIN DE LA CONSTRUCTION ET MISE EN PLACE BIBLIOTHÉCONOMIQUE.....</b>	<b>33</b>
<b>A – Changement à la tête de la bibliothèque et nouveau départ du projet.33</b>	
1) <i>Départ d'Henri-Jean Martin et nomination de Jean-Louis Rocher .....</i>	<i>33</i>
2) <i>Remise en route de l'aménagement et création de la commission des bibliothèques.....</i>	<i>35</i>
<b>B – Reprise en main du « problème » de la Part-Dieu (jusqu'aux ouvertures de 1972 et 1973).....</b>	<b>36</b>
1) <i>Définition et aménagement des espaces.....</i>	<i>37</i>
2) <i>Installation et organisation de la bibliothèque.....</i>	<i>39</i>
3) <i>Les problèmes d'effectif.....</i>	<i>41</i>
<b>C- Limites internes au projet: le regard de Jean-Louis Rocher sur les difficultés.....</b>	<b>42</b>
1) <i>Importance du rapport de septembre 1973 et limites conceptuelles du projet.....</i>	<i>42</i>
2) <i>Le « problème de la Part-Dieu » : considérations techniques et politiques .....</i>	<i>44</i>
<b>III – 1974-1978 CONTINUITÉ : OUVERTURE COMPLÈTE, FONCTIONNEMENT ET PREMIER SUCCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU.....</b>	<b>46</b>
<b>A - Automatisation et informatique documentaire : un attribut de la bibliothèque moderne et pilote.....</b>	<b>46</b>
1) <i>Le premier projet (1968-1970).....</i>	<i>46</i>
2) <i>Vers un projet d'automatisation et d'informatique documentaire réaliste .48</i>	
<b>B – Continuité et premier succès de la bibliothèque (1974-1978).....</b>	<b>50</b>

1) Dernière phase d'aménagement et d'ouverture et réaffirmation du rôle de la bibliothèque.....	50
2) Contexte organisationnel (1975-1978) : Quotidien et nouveaux enjeux.....	52
<b>C – Épilogue : Inscription de la bibliothèque Part-Dieu dans l'espace et l'opinion publiques .....</b>	<b>55</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>59</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>61</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>63</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>65</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>71</b>

## *Sigles et abréviations*

A.M : Archives municipales

A.N : Archives nationales

C.G.B.F : Conseil général des bâtiments de France

D.A.T.A.R : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

D.B.L.P : Direction des bibliothèques et de la lecture publique

I.R.I.A : Institut de recherche d'informatique et automatique

O.R.T.F : Office de radiodiffusion-télévision française

S.E.R.L : Société d'équipement de la région lyonnaise

# INTRODUCTION

---

Les années 1960 et 1970 correspondent à une longue période de mutation pour les bibliothèques municipales. Une nouvelle offre se crée et s'articule autour des maîtres mots de « modernisation » et de « diversification » (des fonctions comme des publics)<sup>1</sup>. Ses objectifs sont multiples : répondre aux nouveaux enjeux culturels, politiques et sociaux posés par l'augmentation progressive de la place de la culture et de l'information dans la société française et urbaine ; mieux interroger et desservir son territoire urbain à un moment où la bibliothèque est encore la principale institution indispensable en matière d'accès à la culture et à l'information ; créer une animation et un accueil culturel ouvert à tous ; proposer un lieu de travail studieux à la nouvelle masse d'étudiants issue de la démocratisation de l'enseignement... Face à ces défis, la question du local est également en mutation, se déplaçant lentement de la basique recherche d'un lieu support des fonctions classiques à la conception un ensemble architectural spécialement pensé pour proposer la nouvelle offre<sup>2</sup>. Par conséquent, la période est à l'édification massive de bibliothèques : plus de 100 bibliothèques municipales sont construites entre 1955 et 1975.

Le cas de la bibliothèque municipale centrale de la Part-Dieu, à Lyon, s'intègre entièrement aux problématiques de l'époque. En 1962, la ville de Lyon fait le constat de la faiblesse de son réseau de bibliothèque, avec un établissement central devenu trop exigü, obsolète et accueillant principalement les érudits locaux. La pression née des besoins de publics nouveaux et fortement demandeurs, le contexte politique local et la contingence qui place un jeune conservateur dynamique à la tête de l'établissement conduisent à l'édification d'un nouveau bâtiment, à la fois dans et hors des nouvelles normes de l'époque. Mais petit à petit l'ambition des maîtres d'œuvre de la nouvelle bibliothèque municipale de la deuxième ville de France fait que la bibliothèque dépasse largement les fonctions classiques d'une BM pour devenir, entre autres choses, un outil de conservation du patrimoine.

Cette étude locale, sur la mise en place d'un tel projet, se situe pourtant dans le domaine de l'histoire des bibliothèques municipales, pan jusqu'ici rarement exploré de l'histoire des bibliothèques<sup>3</sup>. Pour résumer brièvement, les études générales sur l'histoire des bibliothèques françaises se développent à partir de la thèse du bibliothécaire anglais Graham Barnett, sur les bibliothèques publiques françaises et de celle du juriste Henri Comte sur la réglementation des bibliothèques publiques. La somme que constitue *l'Histoire des bibliothèques françaises*, en quatre volumes publiés entre 1988 et 1992, vient peu ou prou « sortir du néant »<sup>4</sup> ce domaine historique méconnu. Pour le cadre historique général, le présent mémoire s'appuie sur le quatrième volume de ce travail collectif, dirigée par Martine Poulain et portant sur le XXème siècle, ainsi que sur

---

<sup>1</sup> Bertrand, Anne-Marie, *Les Bibliothèques Municipales: enjeux culturels, sociaux et politiques*, Paris Éditions du cercle de la Libraire, 2002, p.40

<sup>2</sup> Gascuel, Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », *BBF*, 2007, n° 1, p. 22-27

<sup>3</sup> Mais citons néanmoins l'essor de ce type d'études locales pour les mémoires de master et de DCB soutenus ces 5 dernières années à l'ENSSIB.

<sup>4</sup> Varry, Dominique, « L'histoire des bibliothèques en France », *BBF*, 2005, n° 2, p. 16-22

les travaux de Noë Richter sur l'histoire de la lecture publique<sup>5</sup> <sup>6</sup>. Les travaux de 1994 d'Anne-Marie Bertrand sur les grands enjeux culturels, sociaux et politiques des bibliothèques municipales, ont également permis de problématiser ce contexte déterminant<sup>7</sup>. Dans cette historiographie spécifique, le présent travail, avec toute sa modestie et ses limites, espère être une contribution de plus au besoin de monographie à l'échelon local, permettant de percevoir par le prisme de l'échelle réduite les spécificités de chaque construction et de constituer finalement un panorama d'ensemble du phénomène. Sur ce plan historiographique, l'histoire de la bibliothèque de la Part-Dieu, construite il y a plus de 40 ans, a été étonnamment peu étudiée jusqu'ici. Seuls des travaux généraux d'architecture des bibliothèques, comme le très complet ouvrage d'Hélène Caroux, consacrent plusieurs pages à ce qui est pourtant alors la plus grande bibliothèque municipale de France en superficie et nombre de volumes.

De fait, les problématiques abordables de l'histoire de cette bibliothèque étaient nombreuses. Le choix a été fait de traiter ici la question de la construction et de l'aménagement, sous l'angle de l'ambition, des réalités du projet et de son écart relatif avec le résultat final. Il s'agissait d'étudier la dynamique vivante entre bibliothéconomie et architecture de la bibliothèque, aux liens complexes, « dont, comme l'œuf ou la poule, on ne sait qui a commencé », pour reprendre l'image utilisée par Jacqueline Gascuel<sup>8</sup>. L'objectif était de démontrer la réflexion entourant la conception d'un tel bâtiment, ainsi que les grands choix, les débats (ou leur absence) et les complexes conditions de mise en place que cela implique. Cela induit le détail des péripéties du projet et une description du parti bibliothéconomique de l'aménagement, de ses points forts et de ses limites. A partir de cette problématisation, les bornes chronologiques s'imposent d'elles-mêmes, de 1963 à 1978, de la première identification sommaire des besoins de la ville à la fin de la première période de rodage du fonctionnement de la nouvelle bibliothèque, marquée par la formulation de nouveaux objectifs par la direction. Le plan thématique-chronologique permet d'isoler les grands aspects sur lesquels s'appuie l'aménagement tout en conservant une cohérence sur les grandes étapes de l'évolution de la bibliothèque vers la concrétisation de son ambition. Il s'articule autour de trois moments distincts : la conception théorique, et le début de la construction ; l'aménagement bibliothéconomique et les différentes phases d'ouverture ; et enfin, l'ouverture définitive, le succès et les limites du fonctionnement de la bibliothèque en 1978.

Les ressources bibliographiques sur le sujet se sont donc avérées lacunaires. Mais les archives relatives au projet ne manquaient pas. Aux Archives nationales, les dossiers de la Direction des bibliothèques de la lecture publique sur les bibliothèques municipales ont été importants : une correspondance professionnelle fournie et précieuse, des rapports programmatiques fondateurs et une riche documentation technique. Les archives municipales contiennent elles les débats formels sur l'aménagement après 1971, de la documentation interne et une correspondance utile mais limitée entre les responsables de la bibliothèque et la mairie de Lyon. Enfin, la bibliothèque municipale de la Part-Dieu elle-même conserve dans son silo des documents internes précieux pour son histoire

<sup>5</sup> Richter, Noë, *Introduction à l'histoire de la lecture publique et à la bibliothéconomie populaire*, Bernay A l'enseigne de la queue du chat, 1995

<sup>6</sup> Richter, Noë, *La lecture publique et ses institutions T.2 La lecture publique : 1919-1989*, Bassac, Plein chant, 1989

<sup>7</sup> Bertrand, Anne-Marie, *Les Bibliothèques Municipales: enjeux culturels, sociaux et politiques*, Éditions du cercle de la Librairie, 2002, p.40

<sup>8</sup> Gascuel, Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », *BBF*, 2007, n° 1

(correspondance, rapports de fonctionnement, note de synthèse, plans...), pour le moment non classés. Des sources qui se voient complétées par des dossiers de presse, constitués par les bibliothécaires et disponibles en libre-accès. L'ensemble de ses ressources a permis de reconstituer l'histoire d'une bibliothèque ambitieuse, hors-norme et dont la singularité architecturale et fonctionnelle, même si elle ne s'est pas imposée comme paradigme, a contribué à la modernité architecturale et bibliothéconomique en marche durant cette période.

# I - LA CONSTRUCTION DE LA PART-DIEU OU L'AMBITION D'UNE BIBLIOTHÈQUE PILOTE ET HORS-NORME

---

## A - LES PRÉMISSSES DU PROJET (1963-1967)

En août 1961, Julien Cain, administrateur de Bibliothèque nationale et directeur des Bibliothèques écrit à Louis Pradel<sup>9</sup>, maire de Lyon depuis quatre ans. C'est au nom de la Direction des Bibliothèques et de la lecture publique (DBLP), sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, qu'il rappelle au maire de la seconde ville de France l'état de son réseau de lecture publique. Après une visite de l'inspecteur général Robert Brun, le constat dressé est celui d'une bibliothèque municipale centrale trop petite pour son public potentiel et trop axée sur la recherche. Parallèlement, les annexes d'arrondissement souffrent d'un certain immobilisme et de baisse de fréquentation. Cain rappelle la possibilité de subvention par l'État et souffle une ébauche de programme. Bien qu'il ne soit pour le moment nullement question de remplacement d'une nouvelle bibliothèque centrale, ce courrier contribue sans doute à la prise de conscience par la municipalité de la situation critique des bibliothèques et de la lecture publique à Lyon et constitue la première étape vers le vaste projet de construction qui prend place dans les années qui suivent.

### 1) Aux origines du projet

En 1963, Henri-Jean Martin est conservateur en chef de la bibliothèque municipale de Lyon, où il est arrivé depuis un an, après avoir été en poste à la Bibliothèque nationale et au CNRS. La bibliothèque est sise depuis 1911 dans le Palais Saint-Jean, ancien archevêché situé sur la rive gauche de la Saône. Elle possède un fond de livres anciens important alors estimé à 750 000 imprimés, 1 millier d'incunables, 10 000 manuscrits, 10000 estampes<sup>10</sup>. A contrario de cette richesse patrimoniale la bibliothèque possède seulement 275 places assises pour un millier de visiteurs quotidiens<sup>11</sup>. Le jeune conservateur en chef constate le manque de solution, contraint, de son prédécesseur Henry Joly face à la situation<sup>12</sup> et décide de réactiver un projet de construction d'une bibliothèque centrale. Réactiver, puisqu'il n'est pas le premier à s'y atteler. Car Joly, au sortir de la guerre, avait déjà été sollicité par le précédent maire de Lyon, Édouard Herriot, et son bureau du plan, en vue d'une installation de la bibliothèque à un autre emplacement<sup>13</sup>. Lui sont suggérés des emplacements sur la Presqu'île, à la place de l'ancien Hôpital Desgenettes, et dans l'est de la ville, à la place des anciennes casernes Part-Dieu. Le premier est finalement attribué à la « radiodiffusion

---

<sup>9</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de de Julien Cain à Louis Pradel* le 12 août 1961

<sup>10</sup>Joly Henry , « Lyon » dans P. Neveux et E. Dacier. - *Les Richesses des bibliothèques provinciales de France*, t. II,

<sup>11</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Dossier BM Part-Dieu, construction, correspondance, déménagement*, janvier 1969

<sup>12</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, Paris, Albin Michel, 2004 p.102 : «Le changement état total. Je suis arrivé dans une bibliothèque assoupie – mon prédécesseur était un grand blessé de la guerre 1914 devenu de plus en plus infirme-, et j'ai senti tout de suite qu'il me fallait organiser un certain nombre de manifestations publique pour imprimer la marque du changement.»

<sup>13</sup> Caroux, Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, Paris E. A et J.Picard, p.110

nationale » tandis que le second est jugé inepte par le conservateur lui-même, situé dans un des quartiers «les plus laids et misérables de Lyon »<sup>14</sup>.

Quinze ans plus tard, Martin, à son arrivée à Lyon, a fait en sorte de nouer des relations avec les notables décideurs de la ville, et le plus influent d'entre eux, Louis Pradel. Ces actions lui font acquérir un certain crédit, qu'il résume par le sentiment d'être « pris à la bonne » par le maire<sup>15</sup>, qui lui permet d'envisager une action de nouveau dynamique et réactive aux problèmes de lecture publique rencontrés par la ville. Le 25 mars 1963, il contacte, pour la première fois au sujet d'un projet de construction, la DBLP et en particulier Jean Bleton, qui fait alors office de conseiller technique pour la construction et l'aménagement de nouvelles bibliothèques. La note jointe au courrier contient déjà l'idée générale de ce que doit être cette nouvelle bibliothèque selon Martin, s'accompagnant d'un programme général adapté à la situation lyonnaise. Il le soumet à l'avis de la DBLP, pour l'une de ces premières interventions de conseil et d'expertise qui couvre le temps de la construction. Ce programme de service de lecture publique s'établirait à partir de quatre grands axes : les besoins de la population lyonnaise « dans son ensemble », avec par conséquent la prise en considération, dans le public potentiel, des non-lecteurs; les besoins de la population ouvrière, « d'usines ou d'ateliers »; des besoins de loisirs des jeunes (enfants et adolescents); de la nécessité d'un lieu de travail pour les élèves des établissements supérieurs, muni de la documentation adéquate.

Ce programme théorique s'accompagne également de considérations beaucoup plus pratiques sur la forme que doit prendre la bibliothèque et sur la situation idéale qu'elle doit occuper dans la cité. Martin envisage alors la bibliothèque dans le « centre de gravité » de la ville, dans le quartier Moncey ou le quartier Part-Dieu. Ces deux quartiers se jouxtent et se situent à l'est de la Presqu'île, au centre-est de la ville. Il s'agit là d'une première originalité : cela va à l'encontre de la première prise de position de son prédécesseur, en défaveur de ce quartier, et surtout, cet endroit ne fait pas encore à proprement parler partie du centre de gravité de la ville. Le conservateur a pris en compte la présence des lycées et nouveaux quartiers d'habitations comme les prospections de Pradel sur le développement de sa ville à l'est et effectue un premier pari. Le second pari concerne la nature des espaces. L'historien de la lecture publique Noë Richter estime au début des années 1970 le moment où la « bibliothèque de masse cesse d'être le domaine exclusif du livre et de la lecture »<sup>16</sup>, où elle commence à penser la diversification de son offre de service, avec des prestations comme les discothèques, vidéothèques, galeries d'expositions. Or le programme de Martin, au début des années 1960, contient déjà cette diversification. Sur les 11 salles de services publics prévues, parmi les services classiques, sont envisagées une discothèque, une salle de conférence et une salle d'exposition. Enfin, la superficie globale des espaces, intérieurs et extérieurs, est estimée à 12000 mètres-carrés, ce qui est considérable pour l'époque.

Ce premier programme théorique est favorablement reçu et approuvé sur le principe par la DBLP, en mai 1963<sup>17</sup>. L'inspecteur Brun demande alors un rapport plus détaillé exposant les raisons qui justifient le transfert de la bibliothèque et davantage de précisions techniques sur l'aménagement de la future bibliothèque.

<sup>14</sup> AN 19880011/59, lettre de H.Joly à la DBLP, 10 octobre 1948

<sup>15</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.102

<sup>16</sup> Richter, Noë, *Introduction à l'histoire de la lecture publique et à la bibliothéconomie populaire*, p.84

<sup>17</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, lettre de R.Brun à H-J Martin, le 20 mai 1963

Côté municipalité, la conviction de la nécessité de ce travail est déjà acquise et l'on reste à la disposition du conservateur.

Entre ce premier programme de mars 1963 et la prise de décision définitive de la construction le 18 juillet 1966<sup>18</sup>, le projet évolue beaucoup dans sa forme et son ampleur. Mais les premières considérations théoriques de Henri-Jean Martin -sur la nature, les objectifs et les innovations que doit prendre l'offre de ce nouvel établissement culturel- demeurent inchangées.

## **2) L'enjeu de l'emplacement et du terrain**

La question, concrète et primordiale, de la situation géographique de la bibliothèque dans la ville se pose préalablement à toute construction et organisation bibliothéconomique. Elle est à la fois le préalable et l'élément matriciel de son offre. Dans le cas de la nouvelle centrale souhaitée par le maire et le conservateur en chef, trois problèmes viennent compliquer la réflexion autour de son futur lieu d'implantation : la question du choix et des possibilités d'implantation ; celle de la mise en concurrence de la bibliothèque avec d'autres établissements culturels sur ce lieu d'implantation ; et enfin les lourdes manœuvres techniques et administratives qu'implique la mise à disposition du terrain d'implantation.

Sur la question du choix, Martin a énoncé clairement sa préférence dans le rapport stratégique qu'il a soumis à la DBLP en mars 1963. Après ses discussions avec Pradel, Martin est persuadé que la nouvelle bibliothèque, pour attirer son large public cible, doit s'installer dans le centre-est lyonnais, celui des quartiers Part-Dieu et Moncey, alors en voie de développement par le fait de l'impulsion municipale. Néanmoins la mairie ne propose pas uniquement des terrains à la Part-Dieu pour cette construction. Martin n'est nullement satisfait par ces offres et peine à faire approuver son choix par la municipalité<sup>19</sup>. En août 1964, il fait de nouveau appel à Jean Bleton, conservateur à la DBLP, afin de lui exposer les diverses propositions effectuées par la ville et éviter toute décision hâtive<sup>20</sup>. Après avoir constaté que la bibliothèque Saint-Jean, malgré son espace insuffisant, pourra encore assurer sans mal les missions de lecture publique pendant les années de construction, ils examinent alors deux terrains situés en bordure du sud de la rue Garibaldi. Le premier est situé au croisement de la rue Béguin et de la rue Garibaldi. Il présente des servitudes d'urbanisme considérables s'ajoutant à l'exiguïté du terrain (2400m<sup>2</sup>), relativement à un projet d'envergure. Le second terrain situé dans le quartier Guillotière ne possède pas tous ces inconvénients et se trouve être plus vaste et moins bâti. Cependant, il se situe dans un quartier encore peu développé en habitations et en services et n'offre aucune garantie de succès et d'attractivité auprès des publics visés par la bibliothèque. Ces deux terrains sont logiquement rejetés par les deux conservateurs. La situation se décante lorsque Martin et Bleton se voient proposer par Charles Delfante, architecte-urbaniste du quartier de la Part-Dieu, une partie importante de la surface (5000 m<sup>2</sup> au sol) laissée disponible par les anciennes casernes situés dans ce quartier. La

<sup>18</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Dossier BM Part-Dieu, construction, correspondance, déménagement*, janvier 1969

<sup>19</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain* p.104 « Pradel a commencé par me proposer des surfaces trop petites et je me débattais au milieu du conseil municipal pour expliquer que l'espace n'était pas suffisant »

<sup>20</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Note sur les problèmes posés par la construction d'une nouvelle bibliothèque à Lyon*, 6 août 1964

condition qui émerge est celle de la construction d'une tour-silo<sup>21</sup>, afin de s'intégrer au mieux dans le projet général de construction de ce quartier, orienté vers le tertiaire. Malgré les réticences de Bleton et de la DBLP, non exprimées sur le moment, envers un projet de bibliothèque monumentale, Martin et le conseiller technique de la DBLP s'accordent sur ce terrain. Le conservateur de la bibliothèque de Lyon saisit alors le directeur de la Société d'équipement de la région lyonnaise (SERL) pour soumettre son programme et exprimer son intérêt pour l'implantation de la bibliothèque dans ce futur centre d'affaires et culturel.

Semblant réglée, et approuvée par la nomination en 1965 d'un architecte en chef pour le projet et la décision de construction prise par Pradel en juillet 1966, la question du terrain refait surface en novembre 1966. L'attribution de la subvention d'État par la DBLP pour l'année 1967, à hauteur de 35% du budget<sup>22</sup>, oblige à une mise en route rapide du projet de construction. Or celui-ci a été retardé par l'occupation du futur emplacement par le service des anciens combattants d'un bâtiment voué à être démoli<sup>23</sup>. Dans une note d'inspection après une visite à Lyon, l'inspecteur général de la DBLP, Maurice Caillet qualifie le projet de « passablement embrouillé ». Avec Martin, ils rencontrent le directeur de la SERL et Louis Pradel pour exposer le problème et envisager sa solution. Ces derniers expriment à nouveau un point de vue favorable à un projet de construction de la bibliothèque, allant de pair avec la construction sur la même surface de deux autres projets d'établissements culturels d'envergure, une maison de la culture, chère à André Malraux et une maison de l'O.R.T.F. La priorité demeure donc un règlement de la situation juridique du terrain. En avril 1967, une réunion décisionnelle où siègent des représentants de la municipalité (dont le maire adjoint), de la DBLP (Bleton et Caillet) et des acteurs clés du projet (dont le directeur de la SERL et Charles Delfante) s'attache à régler le problème en optant pour l'unique solution possible: pour que le terrain puisse être vendu à la SERL, en vertu d'une convention datant de 1962<sup>24</sup> entre le ministère de l'équipement, propriétaires du terrain, et la ville de Lyon, les locaux des anciens combattants et les bâtiments administratifs seront détruits.

Entre la prise de décision et le règlement effectif des formalités induites par cette décision collégiale en septembre 1967<sup>25</sup>, ratifiée par les délibérations du conseil municipal, la situation de plan d'ensemble du quartier Part-Dieu évolue singulièrement. Le projet de construction de la bibliothèque se retrouve momentanément en concurrence avec les autres projets d'établissements avec lesquelles elle devait préalablement cohabiter. La mairie a décidé de réduire drastiquement les projets d'équipements culturels publics au profit d'établissements plus rentables, plus lucratifs et plus en accord avec la politique d'environnement du quartier. Le projet de maison de la culture est éliminé, du fait du peu d'avancement du projet, comparativement à celui de la bibliothèque. Pour Martin, la « victoire » est plutôt vue comme politique, grâce à la construction de la tour et l'avancement de son projet<sup>26</sup>. Concernant la construction d'une maison de la radio, Le 27 juin

<sup>21</sup>AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, 6 août 1964 et Henri-Jean Martin, *op.cité*, p.104

<sup>22</sup>Les conditions et conséquences de cette subvention sur le projet sont vues plus en détail dans la partie IB2 de la présente étude.

<sup>23</sup>AN 20000513/60 Lyon, *Note d'inspection de M.Caillet*, 30 novembre 1966

<sup>24</sup>AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Note de J.Bleton à M.Caillet* le 22 septembre 1965

<sup>25</sup>AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, ville de Lyon, *extrait du registre des délibérations du 27 septembre 1967*

<sup>26</sup>Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.105 : « L'attribution s'est faite dans des circonstances assez amusantes, car Malraux voulait absolument qu'on crée au centre de Lyon une maison de la culture, un deuxième TNP, à l'attention de Roger Planchon, qui était le grand homme de

1967, la SERL et l'O.R.T.F trouvent un accord de principe sur une rétrocession de terrain lui appartenant, au bénéfice de la bibliothèque. Cette rétrocession implique donc un abandon du projet d'extension de la maison de la radio. En septembre 1967, les représentants de l'office essaient de revenir sur cette décision<sup>27</sup> mais la municipalité opte pour le projet de la bibliothèque, grâce donc à la promesse de la tour-silo et aux garanties de subventions offertes par la DBLP. C'est pour ne pas perdre cette subvention de l'État que Pradel a fait le choix du projet de Martin et a fait en sorte de régler l'épineux problème administratif de l'emplacement des anciennes casernes de la Part-Dieu. Et toujours en raison de cette subvention, la livraison de l'avant-projet architectural est soumise à une forte pression des délais.

### **3) La collaboration conservateur/architectes**

L'identité des architectes est connue depuis septembre 1965 par Henri-Jean Martin, bien qu'ils n'aient pas encore été nommés<sup>28</sup>. Ils sont au nombre de sept, sous la direction de l'architecte en chef Jacques Perrin-Fayolle. Ce dernier est l'auteur de la bibliothèque universitaire scientifique de Lyon, récemment achevée sur le Campus de Lyon-la-Doua en 1964. C'est cette implication passée dans la construction d'un équipement universitaire de lecture, combinée à son statut d'architecte du projet d'aménagement de la Part-Dieu, coordonné par Charles Delfante, qui a fait de cet architecte des bâtiments civils et palais nationaux un choix logique d'architecte en chef pour le projet. Paradoxalement, le désintéret des architectes pour les bibliothèques est plutôt marqué à cette époque<sup>29</sup>. Selon Henri-Jean Martin, le travail en coordination est entamé très tôt, suivant une volonté forte<sup>30</sup> du conservateur, qui présente à Perrin-Fayolle et Delfante une maquette d'après son programme d'aménagement de la bibliothèque, approuvé en février 1966<sup>31</sup>. À partir de ce programme, les architectes entament la rédaction de l'avant-projet, qui doit être soumis au conseil municipal lyonnais puis au Conseil général des bâtiments de France (CGBF), pour approbation. Le programme, établi par Martin, et supervisé par la DBLP, envisage un plan de construction réparti en trois grandes tranches. La première prévoit une grande partie de la bibliothèque et une partie du magasin-silo ; la seconde l'achèvement de l'ensemble de la bibliothèque et d'une salle de conférence ; la troisième l'achèvement du silo (les derniers magasins supplémentaires, ajoutant 600 000 volumes à la capacité totale)<sup>32</sup>. Les architectes travaillent donc à partir de ce programme de travail mais aussi à partir des conseils de Jean Bleton. Perrin-Fayolle lui soumet les schémas de principe de la bibliothèque le 24 mai 1966<sup>33</sup>. Après examen, le conservateur conseiller technique de la DBLP donne des conseils concrets sur l'organisation des espaces, leur natures et sur les distances entre les services. Ainsi, jusque dans l'élaboration concrète de la construction, les professionnels des bibliothèques supervisent le travail d'aménagement, servant tour à tour de programmeur de la construction et de conseillers sur l'élaboration fine de sa mise en

---

théâtre à Lyon : je ne manquais pas une de ses pièces, mais je me trouvais en concurrence avec lui, et c'est finalement moi qui l'ai emporté. »

<sup>27</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Note de M.Caillet au ministère de l'équipement*, le 6 octobre 1967

<sup>28</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Note de J.Bleton à M.Caillet* le 22 septembre 1965

<sup>29</sup> Syren, André-Pierre, « Bibliothèques et architectes », *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41

<sup>30</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.106 : « Je ne comprends pas l'imprévoyance des conservateurs qui laissent purement et simplement la bride sur le cou des architectes »

<sup>31</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Dossier BM Part-Dieu, construction, correspondance, déménagement*, Avant-programme de 1966 le 22 février 1966

<sup>32</sup> AM Lyon 2339 WP 57, *Avant-projet de la bibliothèque Part-Dieu*, mai 1967

<sup>33</sup> AN 20000513/60 Lyon, *lettre de J.Perrin-Fayolle à J.Bleton* 25 juillet 1966

place. Cela démontre la volonté d'une implication dans la moindre prise de décision et un suivi permanent du projet.

Le travail d'avant-projet suit alors son cours, avec l'approbation du plan de masse et du dossier préliminaire approuvé par le conseil municipal et le CGBF le 15 mars 1967<sup>34</sup>. L'avant-projet détaillé est dressé le 25 mai 1967, approuvé le 13 juillet 1967 par le CGBF<sup>35</sup>. Comme pour le règlement de la propriété administrative du terrain, cette approbation était nécessaire pour que le projet puisse bénéficier de la subvention en provenance de l'État par l'intermédiaire de la DBLP. Il se voit néanmoins modifié pour deux raisons. Tout d'abord le contrôleur financier de l'État, passant par la DBLP, demande à Perrin-Fayolle des précisions et impose des réductions d'espaces (sur la cafétéria et le logement du conservateur en chef) prévus trop vastes<sup>36</sup>. Ensuite, le règlement de la question du terrain vient logiquement retarder la forme définitive de l'avant-projet. Celui-ci avait été étudié en fonction de la présence mitoyenne de la Maison de la culture et par conséquent une harmonisation de ces deux projets, notamment dans l'emplacement de leurs entrées respectives. Or, comme vu plus haut, le projet de la Maison de la Culture est abandonné en octobre 1967. De cette suppression, accompagnée des complications dues à l'occupation des terrains par d'autres établissements administratifs, résultent des modifications, suppressions et changement de terrain qui repousse la version définitive de l'avant-projet à décembre 1967.

En définitive, cet avant-projet permet à tous les acteurs d'analyser dans le détail son ampleur et d'estimer le coût global de l'opération. Celui-ci est alors évaluée à environ 26 millions de francs, les trois tranches comprises. Un dépassement important des normes de l'époque. L'achèvement de ce travail des architectes permet alors d'envisager la suite de l'avancement concret de la construction, qui consiste dans l'élaboration du dossier d'exécution du chantier. Il marque un tournant quant à la forme, à la fois programmatique et pratique, de la bibliothèque et de son aménagement intérieur car plus aucune modification majeure ne peut alors être envisagée. Les choix d'Henri-Jean Martin<sup>37</sup>, appuyés par la DBLP, dans l'aménagement et la nature de la bibliothèque sont désormais figés et déterminent le fonctionnement de la bibliothèque pour la décennie à venir.

## **B – L'INSCRIPTION DU PROJET DANS DES CONTEXTES FRANÇAIS ET LYONNAIS PLUS LARGES**

### **1) Le contexte lyonnais**

La forme prise par le projet de la Part-Dieu n'est pas uniquement influencée par les décisions des acteurs et le déroulement des événements. L'importance des multiples contextes dans lesquels s'inscrit la nouvelle bibliothèque permet de mieux comprendre l'origine, les causes de la nature des décisions prises.

<sup>34</sup> AM. Lyon 2339 WP 57, *Avant-projet de la bibliothèque Part-Dieu*, mai 1967

<sup>35</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *lettre de J.Bleton à H-J.Martin* 9 août 1967

<sup>36</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Compte-rendu de la visite de J.Perrin-Fayolle* 10 juillet 1968

<sup>37</sup> Explicités dans les parties IC1 et IC2

La logique d'échelle fait de l'échelle locale, celle de la ville de Lyon et de la situation de ses bibliothèques en 1960 le facteur déterminant de l'ampleur du projet. Durant le temps de la mise en place, Henri-Jean Martin expose à plusieurs reprises, et par nécessité de convaincre, le contexte local de la lecture publique. Son arrivée à la tête de la bibliothèque marque la prise de conscience de deux grandes lacunes de l'offre des bibliothèques lyonnaises<sup>38</sup>. La première est principalement locale et est un héritage ancien de la situation lyonnaise : la faiblesse et le sous-équipement des services de prêt de la ville, qui amoindrit considérablement son offre et son efficacité en matière de lecture publique. L'exiguïté et le sous-dimensionnement de la bibliothèque municipale centrale de Saint-Jean, déjà évoqués, n'est qu'un des aspects de cette situation, puisqu'elle ne peut pas prêter et est uniquement orientée vers l'étude et la recherche<sup>39</sup>. La première solution choisie afin de multiplier les réseaux de prêt de livres à Lyon et de desservir le public potentiel des Bibliothèques municipales non chercheur (la majorité) a été alors de multiplier les annexes selon le modèle des années 1960, c'est-à-dire des établissements d'arrondissements axés sur le prêts. De 1958 à 1965, 5 annexes de ce nouveau types ont été ouvertes à Lyon, dans les Ier, IVe, VIe et VIIe arrondissements et à la Duchère<sup>40</sup>. La mise en place rapide de ce réseau s'accompagne de la construction d'une Bibliothèque Centrale de prêt dans le IXe arrondissement et d'un bibliocar. Mais cet ensemble de mesure n'est aux yeux de Martin qu'un « plan de première urgence »<sup>41</sup>. Le contexte lyonnais de lecture publique a besoin de la grande bibliothèque moderne dont la construction est lancée. Sa forme est pensée pour pallier ces lacunes conjoncturelles, en s'érigeant tête de réseau. Le principe de la section nommée « Bibliothèque urbaine de prêt »<sup>42</sup> de la nouvelle bibliothèque est d'organiser un service de section de prêt, avec un fonds prévu de 100 000 volumes<sup>43</sup>. Ainsi l'évaluation du contexte local par le conservateur a dicté la nécessité d'une section entière vouée au prêt sur place, côtoyant dans la même bibliothèque municipale une bibliothèque d'étude et d'autres espaces dédiés aux usages modernes.

Le second impératif contextuel qui influe sur la forme de projet final, est local mais est influencé par une mutation générale du monde des bibliothèques. Le phénomène qui induit cette mutation des usages et des publics est lié à la démocratisation de l'enseignement, à l'allongement de la scolarité, à l'augmentation du temps de loisir. Cela implique pour Lyon, seconde ville de France avec 535 746 habitants au recensement de 1962<sup>44</sup>, un public potentiel pour sa bibliothèque municipale extrêmement varié, aux demandes et usages largement différenciés. Face à ce changement, Henri-Jean Martin et la municipalité voient cette fois-ci les locaux du palais Saint-Jean comme inadaptés à répondre aux nouveaux besoins. Les 275 places « prises d'assaut », selon le conservateur, par plus d'un millier de lecteurs journaliers sont insuffisantes<sup>45</sup>. Le besoin de places de travail pour les lycéens et étudiants et pour les lecteurs est alors très fort. Mais, pour les dirigeants de la bibliothèque, la question est aussi celle des collections, qui ne conviennent pas non plus à ces nouveaux usagers. Le fonds ancien est très riche mais principalement constitué d'ouvrages du XVIe et du

<sup>38</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens*, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire ; Discours de H-J Martin sur la nécessité d'une grande bibliothèque*, juin 1969

<sup>39</sup> Martin, Henri-Jean, « Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie », *BBF*, 1965, n° 12, p. 401-408

<sup>40</sup> Martin, Henri-Jean, *op.cit.*

<sup>41</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens*, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire ; Discours de H-J Martin sur la nécessité d'une grande bibliothèque*, juin 1969

<sup>42</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, 25 août 1968

<sup>43</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens*, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire ; Discours de H-J Martin sur la nécessité d'une grande bibliothèque*, juin 1969, id.

<sup>44</sup> Chiffres issus de la banque de données macro-économiques (BDM) de l'Insee [En ligne] <http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/>

<sup>45</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens*, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire ; Discours de H-J Martin sur la nécessité d'une grande bibliothèque*, juin 1969, id.

XVIIe siècles et de livres de sciences du XVIIIe siècle. Il est par conséquent principalement orienté vers les chercheurs et les érudits locaux. La nouvelle bibliothèque est alors vue comme une occasion de constituer de nouvelles collections diversifiées répondant aux attentes du public. Martin, dès la conception de son programme en 1963 évoque une bibliothèque « d'actualité », avec un centre de documentation régionale<sup>46</sup>. Ces exigences d'espace et de collections ne cessent de revenir dans le programme d'aménagement et visent à proposer des collections en adéquation avec les besoins identifiés de types de lecteurs (ouvriers, étudiants, hommes d'affaire) comme de l'ensemble de la population lyonnaise. Ainsi, la bibliothèque, comme le veut son statut municipal, interroge son territoire, et veut permettre un efficace accès à l'information. Toujours dans l'optique d'une analyse du contexte lyonnais dans les besoins des lecteurs, la bibliothèque a mené une étude prospective<sup>47</sup> sur l'état de la lecture à Lyon dans le début des années 1960. Cette étude à portée scientifique n'est pas entièrement axée sur les non-lecteurs de la Bibliothèque municipale, base de la réflexion programmatique de l'organisation bibliothèque, mais essaie de décrypter l'*habitus* des lecteurs lyonnais et de voir en quoi le nouvel équipement pourra répondre aux attentes.

Enfin, outre ce contexte de nécessités et d'impératifs bibliothéconomiques de la ville, à l'échelle locale l'ensemble du contexte de développement du quartier où se situe la future Bibliothèque, le quartier Part-Dieu, fonde également la forme du bâtiment culturel et sa politique future. La conception et l'aménagement du quartier durant trois décennies ont été pensés dès le départ par l'atelier d'urbanisme de la communauté urbaine, dirigée par Charles Delfante et Jean Zumbrunnen<sup>48</sup>, deux architectes-urbanistes figurant également dans la liste des architectes de la bibliothèque. La S.E.R.L a été créée en 1958<sup>49</sup> pour régler administrativement et mettre en application l'ensemble des projets de constructions (principalement tertiaire). Bien qu'antérieure à la plupart des projets d'envergure du quartier, la bibliothèque se voit fortement influencée par le projet d'aménagement du quartier élaborée par Delfante. La construction de la tour-silo, idée voulue par Delfante et partagée par Martin, est la principale raison de la construction de la bibliothèque à cet emplacement. La nature du projet d'aménagement de la municipalité selon une esthétique de la monumentalité explique et conditionne la forme, l'ampleur de la superficie du bâtiment et donc sa survivance, en tant qu'unique projet d'établissement culturel dans ce quartier, nouveau-centre en devenir.

## **2) Le contexte national de la politique des bibliothèques**

Mais les causes de la construction de la nouvelle bibliothèque lyonnaise ne sauraient se résumer au seul contexte lyonnais. Le contexte national est alors marqué par une politique de développement volontariste des bibliothèques, qui se traduit, entre autres, par une vague importante de constructions.

Le milieu des années 1960, période de mise en route et de mise en place du projet de la Part-Dieu, est au cœur d'un double tournant : une transition de l'image

<sup>46</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Rapport de H-J Martin à la DBLP* le 25 mars 1963

<sup>47</sup> Bibliothèque Municipale, *Livres et lecteurs à Lyon, six enquêtes psycho-sociologiques en 1965-1967*

<sup>48</sup> Caroux Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, p.111

<sup>49</sup> Delfante, Charles, Gras, Pierre, S.E.R.L, *Lyon Part-Dieu*, Lyon 1987 p.10

de la bibliothèque, du statut de lieu du *livre* vers le statut de lieu de la *lecture*<sup>50</sup> ; un important accroissement du nombre de bibliothèques construites dans la période 1955-1975 : plus de 300 établissements, bibliothèques municipales et universitaires confondues. L'inscription du projet Part-Dieu dans ce tournant est totale. Henri-Jean Martin, tout en gardant à l'esprit les fonds précieux du Palais Saint-Jean, a conçu sa bibliothèque pour les publics. Les deux parties de la bibliothèque sont nommées Bibliothèque urbaine et bibliothèque d'étude, *en fonction* des publics qu'elle doit attirer. L'espace public de la bibliothèque lyonnaise est alors envisagé pour les publics, ses attentes et ses besoins<sup>51</sup>. Et le succès du projet de construction, accepté par la municipalité, fait de la bibliothèque lyonnaise un des projets de construction majeurs parmi cette période de croissance. Une période de croissance qui s'explique globalement par trois facteurs extérieurs au monde des bibliothèques : la reprise socio-économique générale post-seconde guerre mondiale, le développement scolaire et universitaire et les évolutions et « métamorphoses » de la ville<sup>52</sup>. Une nouvelle fois, le cas lyonnais est grandement influencé par les deux derniers facteurs, au moins. Henri-Jean Martin a perçu cette démocratisation de la scolarité et des études et a de fait évalué les besoins des étudiants de l'ensemble des nouveaux établissements d'enseignements lyonnais. Et le choix de l'emplacement de sa bibliothèque au cœur même du futur centre de gravité de la ville, d'un espace en développement dans Lyon, intègre de fait la bibliothèque lyonnaise comme conséquence mais aussi comme cause de la mutation urbaine, de l'évolution de la forme de la ville.

L'embellie de la construction des bibliothèques, de 1955 à 1975, se répartit principalement entre bibliothèques universitaires et bibliothèques municipales. Les premières voient dans cette période 95 nouveaux établissements édifiés, pour 440 000 m<sup>2</sup> de plancher, et les secondes 100 nouveaux établissements pour 172 000 m<sup>2</sup> de plancher<sup>53</sup>. Néanmoins, malgré l'ampleur des constructions, il n'existe pas de modèle unique pour l'élaboration de ces constructions. Le seul critère distinctif est son concept fondateur et préalable, selon Jacqueline Gascuel, soit *fonctionnel*, soit *monumental*<sup>54</sup>. Ce qu'elle résume ailleurs<sup>55</sup> par deux images, deux comparaisons: d'un côté celle du supermarché et de l'autre celle de la cathédrale. Les bibliothèques universitaires construites dans cette période ont souvent appliqué, avec la norme et les conseils édictés par la DBLP, un modèle de bibliothèque fonctionnelle, où le geste architectural est effacé au profit des impératifs bibliothéconomiques étudiants et universitaires. Les bibliothèques municipales, soumises aux décisions de plusieurs acteurs décisionnaires, et pas seulement de l'État, ont elles à choisir entre ces deux modèles. Or l'exemple de la Part-Dieu échappe à la règle, en étant un amalgame des différentes doctrines, en étant le produit d'un mélange entre volontés bibliothéconomiques affirmés par Martin, et approuvés par la DBLP comme par Pradel, et nécessités architecturales imposées par la politique d'aménagement d'un quartier « futuriste » entier, le quartier de la Part-Dieu. Un supermarché aux formes et aux dimensions de cathédrale. Bien qu'il n'ait pas été relevé par l'historiographie, ce caractère hybride unique, la forme envisagé dès 1966 de la bibliothèque Part-Dieu est le mélange des deux concepts matriciels (fonctionnalité

<sup>50</sup> Jacqueline Gascuel, « *Les Bâtiments* », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises T. 4 Les bibliothèques au Xxe siècle, 1914-1990*, Paris Promodis 1992-2009 ; p.615

<sup>51</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon BM: dossiers d'équipement Lyon, *Rapport de H-J Martin à la DBLP* le 25 mars 1963

<sup>52</sup> Jacqueline Gascuel, *op.cit.*, p.615

<sup>53</sup> Jacqueline Gascuel, « *De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture* », dans le Bulletin des Bibliothèques de France t. 52 « Construire la bibliothèque », 2007

<sup>54</sup> Jacqueline Gascuel, « *Les Bâtiments* », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises T. 4 Les bibliothèques au Xxe siècle, 1914-1990*, Paris Promodis 1992-2009 ; p.621

<sup>55</sup> Jacqueline Gascuel, « *De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture* », dans le Bulletin des Bibliothèques de France t. 52 « Construire la bibliothèque », 2007

versus monumentalité) de la forme d'une bibliothèque, qui, a priori, s'excluent. Cela confère au projet lyonnais une forme hors-norme, à la fois détachée du contexte général des constructions françaises tout en y étant étroitement mêlé.

Et ce caractère hors-norme ne se limite pas à la forme conceptuelle du bâtiment mais est souligné aussi par l'ampleur de sa superficie et de sa surface de planchers. Il est envisagé par Martin, en amont de la mise en place du projet, une superficie de 20 000 m<sup>2</sup><sup>56</sup>. Après la mise en place du projet, son programme, après construction des trois tranches de travaux prévues, une superficie globale de 27 000 m<sup>2</sup> est construite. Ces chiffres sont sans commune mesure avec ce qui est construit à l'époque en France, ni même en Europe. Concrètement, les projets de construction de bibliothèque achevés en 1967, date de fixation de la forme du projet de la Part-Dieu, vont jusqu'à 7 775 m<sup>2</sup> pour la BM d'une ville comme Tours, construite en 1958 et considérée comme monumentale, et rares sont les villes construisant une BM de plus de 3 000 m<sup>2</sup>, comme Lille (1965, 7 570 m<sup>2</sup>) ou Le Havre (1967, 4320 m<sup>2</sup>). Dans les projets conçus au même moment que la Part-Dieu, Marseille (ville dans les mêmes dimensions que Lyon) prévoit une BM centrale de 8 620 m<sup>2</sup>, et l'autre projet d'importance est la centrale de Massy, de 4 150 m<sup>2</sup><sup>57</sup>. Le projet échappe, par son lien avec l'opération générale du quartier Part-Dieu, aux ordres de grandeur alors en vigueur.

De même, dans le contexte de la politique générale de la lecture publique et des bibliothèques en France, le programme de construction et d'aménagement de la bibliothèque Part-Dieu est également à la fois en dehors et en dedans des grands tournants, des grands événements fondateurs de cette époque décisive pour la construction des bibliothèques municipales et leur nature. Le rassemblement d'un groupe d'étude sur la lecture publique, convoqué par un comité interministériel le 18 novembre 1966<sup>58</sup>, est un événement déterminant pour le contexte des bibliothèques dans les années 60 et 70. Il intervient après le célèbre constat de carence de Pompidou, le « tout reste à faire » en matière de lecture publique, énoncé en septembre 1966. Le groupe d'étude, présidé par Etienne Dennery, se rassemble au début de l'année 1967 et livre son rapport en février 1968. Le projet de la bibliothèque Part-Dieu est ainsi enclenché avant que ce groupe d'étude ne détermine la politique de lecture publique pour la prochaine décennie. Les projets de BM Lyon et de Marseille, décidés mais encore à l'état de plans, ne peuvent ainsi venir réfuter le constat des lacunes du réseau français de bibliothèques municipales, dressé par le rapport<sup>59</sup>. Et de la même manière, ils ne peuvent pas théoriquement bénéficier des préconisations du rapport, de « ses principes d'actions » énoncés, puisqu'il ont élaboré leur projet et leur politique d'établissement en amont de ce rapport. Or la Bibliothèque municipale centrale de la Part-Dieu répond entièrement au profil nouvellement défini de bibliothèque moderne, apte à pallier le déficit en matière de lecture publique. L'implantation, la situation géographique requise d'une bibliothèque moderne, selon le rapport, est « au centre des activités urbaines »<sup>60</sup>, qui offre une « automatisation », et « l'accès direct aux rayons ». Ces directives constituent un moment charnière pour l'histoire

<sup>56</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon BM: dossiers d'équipement Lyon, *Rapport de H-J Martin à la DBLP* le 25 mars 1963

<sup>57</sup> Jacqueline Gascuel, « *Les Bâtiments* », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises T. 4 ...*; Tableau 3, p.631

<sup>58</sup> *Notes et études documentaires n°3459, la lecture publique en France, rapport du groupe d'étude*, La documentation française, 1er février 1968, p.2

<sup>59</sup> Ibid, p.7

<sup>60</sup> Ibid, p.11

de la lecture publique, mais un moment charnière anticipé par Henri-Jean Martin et sa conception de ce que doit être la bibliothèque centrale Part-Dieu, correspondant étroitement à ces préceptes, avant qu'ils ne soient énoncés. Bien qu'intervenant avant le rapport décisif, la construction de la bibliothèque Part-Dieu prend part à la vision nouvelle de ce que doit être une bibliothèque municipale et ce qu'elle doit apporter.

L'anticipation et le caractère conforme aux nouvelles prérogatives peuvent s'expliquer par la l'importance du rôle de conseil de la DBLP auprès du projet lyonnais, et de ses différents acteurs, architectes, municipalité et, en premier lieu, conservateur de la bibliothèque. Ce que Henri-Jean Martin voyait comme un soutien, aussi bien doctrinal que financier, de la DBLP<sup>61</sup> est aussi une manière d'influer, partiellement, sur la forme que prend la bibliothèque Part-Dieu, sur les publics qu'elle doit viser, et la façon de les accueillir.

### **3) le double rôle de la DBLP**

Le dernier élément de contexte est dans une certaine mesure à rattacher au contexte français du monde des bibliothèques et de l'expansion de la construction des bibliothèques municipales françaises. Il s'agit du double rôle de la DBLP, alors l'administration centrale de la lecture en France. Tout d'abord, celui d'appui et de conseiller, technique et politique, au conservateur chargé du projet. Ensuite, et surtout, le rôle de financements, de pourvoyeurs de subventions indispensables au projet de construction. Ce rôle est tenu par la DBLP dans toutes les constructions de bibliothèques hexagonales et par conséquent sur le projet Part-Dieu. Cependant, l'ampleur de la construction oblige la direction à un suivi et des interventions très fréquentes.

En 1964, la DBLP, sous la tutelle de l'éducation nationale, voit Etienne Dennery succéder à Julien Cain au poste de directeur des bibliothèques de France, poste couplé avec celui d'administrateur général de la Bibliothèque nationale. Ce changement de direction s'accompagne de l'accroissement de la construction des bibliothèques universitaire et municipales. Le rôle de conseil technique de la DBLP est alors très prégnant sur les bibliothèques universitaires et un peu moins sur les bibliothèques municipales. Sur le plan financier, la DBLP a pour principal levier d'une politique incitative de construction la possibilité d'octroi de subvention couvrant 35% du budget de construction de la bibliothèque<sup>62</sup>.

Néanmoins, sur le plan financier, le cas de la bibliothèque Part-Dieu échappe encore une fois à la norme. La mairie de Lyon et le conservateur en chef de sa bibliothèque savent depuis 1961<sup>63</sup> qu'un projet de reconstruction lyonnais peut bénéficier de l'aide substantielle de l'État, par l'intermédiaire de la subventions de 35% de la DBLP. Cette aide est prise en compte lors de l'établissement des programmes d'aménagement de Martin<sup>64</sup>. Peu après la nomination de Dennery, Louis Pradel, afin de réactiver et d'appuyer l'ampleur du projet, envoie directement une lettre au directeur du livre, le 24 juillet 1964<sup>65</sup>. La lettre décrit les évolutions du réseau lyonnais d'annexes, le

<sup>61</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.103 : « je pouvais compter à Paris sur le soutien sans réserve de d'Etienne Dennery, un ancien diplomate qui avait succédé à Julien Cain à la tête de BN et des bibliothèques françaises. Les atouts dont je disposais allaient ainsi jusqu'à l'Élysée, ce qui me permettait d'obtenir des fonds substantiels pour la nouvelle bibliothèque de je voulais construire »

<sup>62</sup> Caroux Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, p.111

<sup>63</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de de Julien Cain à Louis Pradel* 12 août 1961

<sup>64</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Rapport de H-J Martin à la DBLP* le 25 mars 1963

<sup>65</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de L.Pradel à E.Dennery* 7 novembre 1964

plan d'urgence de lecture publique de la municipalité et surtout présente, dans ses détails et son ampleur, le programme du projet de construction d'un nouvel équipement, établi par Martin. Dans sa réponse du 7 novembre 1964, E.Dennery manifeste son intérêt et confirme l'aide que la DBLP peut apporter au projet lyonnais, malgré sa différence d'échelle avec les autres projets municipaux français<sup>66</sup>. Après ce premier accord de principe et un temps de gestation technique du projet côté lyonnais, la subvention se matérialise en octobre 1966, avec la confirmation officielle par lettre ministérielle de la participation financière de l'État à hauteur de 35% de la construction sur les crédits de 1967<sup>67</sup>. Elle est validée par l'acceptation de l'avant-projet par le CGBF le 12 juillet 1967<sup>68</sup>, puis officiellement accordé le 25 octobre 1967<sup>69</sup>. Or si cette participation de 35% est dans la norme proportionnelle des subventions de la DBLP, elle concerne cette fois-ci un projet d'architecture d'échelle supérieure et en cela plus coûteux. L'effort financier de la DBLP est alors considérable puisque le projet implique que l'ensemble des crédits ouverts pour 1967 soient consacrés à la Part-Dieu. Des crédits qui ont plus que doublé par rapport à ceux 1966, passant de 4 à 9 millions de francs, nécessaires pour financer le tiers des 27 millions de francs prévus pour la construction de la bibliothèque. Ainsi ce soutien financier qui engage l'État se transforme en une forme de soutien politique au projet. Par le biais de la subvention, la DBLP dicte le calendrier de déroulement de mise en place du projet. Elle force indirectement en 1967 Pradel, le conseil municipal et les architectes à régler le problème du terrain le plus rapidement possible afin de ne pas perdre la subvention. Elle oblige indirectement Pradel, à partir de janvier 1968, à demander l'établissement en six mois du dossier d'exécution des travaux par les architectes<sup>70</sup>, alors qu'un travail d'une telle dimension se prépare habituellement en deux ans.

Et l'importance de la subvention influe aussi sur le rôle de conseiller technique du projet par la DBLP. Un tel engagement implique un suivi proche de la construction par la DBLP. Ce suivi est effectué partiellement par les inspecteurs généraux même si E.Dennery signe les courriers, notamment en réponse directe à Pradel. La première réponse de juillet 1964 confirme l'engagement financier, mais donne aussi des conseils au maire, une approbation du programme de Martin ainsi qu'une proposition d'aide et demande explicitement à être informé de l'exécution des travaux. Il délègue par la suite ce rôle de conseil influent à Jean Bleton et Maurice Caillet. Celui-là voit définie sa fonction à un rôle de « conseil expert » plus que de substitution<sup>71</sup>. Le second est inspecteur général des bibliothèques. Ils accompagnent Martin dans les grandes décisions que sont la conception du programme, le choix de l'implantation en août 1964<sup>72</sup>, le dialogue avec les architectes lors de l'élaboration de l'avant-projet en 1966<sup>73</sup>. Ce travail de supervision est considérable et témoigne de l'implication de la DBLP dans les origines et le déroulement du projet et donc de sa part d'influence indéniable dans la forme qu'il prend, jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque.

<sup>66</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de E.Dennery à L.Pradel* 7 novembre 1964

<sup>67</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *lettre ministérielle* 7 octobre 1966

<sup>68</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Compte-rendu de visite de J.Perrin-Fayolle* 10 juillet 1968

<sup>69</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *lettre de la DBLP à L.pradel* 25 juillet 1967

<sup>70</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Compte-rendu de visite de J.Perrin-Fayolle* 10 juillet 1968

<sup>71</sup> Bleton, Jean, *Mélanges : Construction et Aménagement des bibliothèques*, Paris, Editions du cerce de la Librairie 1986

<sup>72</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Note sur les problèmes posés par la construction d'une nouvelle bibliothèque à Lyon* 6 août 1964

<sup>73</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Lettre de J.Bleton à J.Perrin-Fayolle* 25 juillet 1966

## C – AMBITION ET MISE EN PLACE TECHNIQUE DU PROJET D'HENRI-JEAN MARTIN (1967-1969)

### 1) La mise en place technique de la construction

Le début de l'année 1968 correspond au début de la phase de constitution du dossier d'exécution du chantier de la bibliothèque. Durant cette mise en place technique, s'appuyant sur l'avant-projet définitivement établi en décembre 1967, les décideurs issus du monde des bibliothèques (direction de la BM et conseillers DBLP) perdent légèrement la main sur le déroulement du projet. Par définition, ce sont les architectes qui établissent le calendrier de rendu des dossiers et de début des travaux selon les délais fixés par le principal décideur, la municipalité. Ainsi la mairie impose son calendrier de délai, qui se caractérise par sa rapidité et ses délais très courts. Le 26 janvier 1968, Charles Delfante, voix de la mairie, avise les architectes constituant le dossier d'exécution, dirigé par Perrin-Fayolle, que celui-ci est demandé pour juillet 1968, soit un délai de 6 mois<sup>74</sup>. Les événements de mai 1968 viennent retarder de 3 mois le travail des agences d'architectes, ralenties par les grèves. La date du 12 juillet 1968, irrationnelle, de rendu du dossier du gros œuvre n'est logiquement pas respectée. Le dossier complet de l'opération est finalement rendu le 15 novembre 1968, date qui parallèlement correspond à la destruction des bâtiments administratifs et d'anciens combattants situés sur l'emplacement des travaux<sup>75</sup>. Le dossier d'exécution a ainsi été constitué en neuf mois. A titre de comparaison, dans la même période, la constitution du dossier d'exécution de la bibliothèque universitaire de Nanterre a mis 18 mois<sup>76</sup>. Hors du monde des bibliothèques, celui de l'hôtel de ville de Grenoble, de dimension similaire et point de comparaison cher aux architectes lyonnais, a mis deux ans<sup>77</sup>.

Durant ces neuf mois, les conservateurs des bibliothèques supervisant le projet ne sont pas exclus des opérations mais obtiennent plus difficilement et plus rarement des informations sur leur déroulement. En premier lieu, Henri-Jean Martin a le sentiment d'avoir affaire à cinq architectes travaillant en ordre dispersé et qui « surtout n'ont aucune notion de ce que doit être une bibliothèque moderne »<sup>78</sup>. Ces constats sont faits à partir des réunions hebdomadaires tenues durant la mise en place du dossier d'exécution. Martin y est toujours présent pour superviser les décisions, voire même pour simplement obtenir les informations<sup>79</sup>. Ce rôle joué par le conservateur des bibliothèques de Lyon n'allait pas de soi pour les architectes. Il a fallu l'intervention de Bleton auprès de Perrin-Fayolle en juin 1968<sup>80</sup> pour rappeler la nécessité du travail en coordination des architectes avec Martin, sur chaque lot d'œuvre de chantier et sur chaque problème lié à l'exécution du dossier. Or, malgré l'assurance de cette présence nécessaire de Martin dans la prise de décision, se fait ressentir un certain isolement chez le conservateur. Il s'en épanche à Maurice Caillet, lui affirmant qu'il se documente seul sur des éléments d'aménagements, ne peut pas déléguer l'étude des plans et prend d'importantes décisions techniques avec les architectes sans bénéficier de conseils extérieurs<sup>81</sup>. Il n'ose plus solliciter Bleton de la DBLP, estimant celui-ci surchargé de travail, avec

<sup>74</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Compte-rendu de viste de J.Perrin-Fayolle* le 10 juillet 1968

<sup>75</sup> Ibid.

<sup>76</sup> AN 19910676, *Lettre H-J.Martin à M.Caillet* le 25 septembre 1968

<sup>77</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Compte-rendu de viste de J.Perrin-Fayolle* le 10 juillet 1968

<sup>78</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre H-J.Martin à M.Caillet* le 25 septembre 1968

<sup>79</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre M.Caillet à H-J.Martin* le 24 septembre 1968

<sup>80</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées Dossier sans titre, *Lettre de J.Bleton à J.Perrin-Fayolle* le 26 juin 1968

<sup>81</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre H-J.Martin à M.Caillet* le 25 septembre 1968

l'assistance à d'autres constructions de bibliothèques. L'inspecteur Caillet intervient alors également pour soutenir Martin dans sa relation avec les constructeurs et agir sur le déroulement du travail. En septembre 1968, il contacte l'architecte en chef du projet pour influencer et discuter de questions d'aménagement auprès de lui, chose que n'arrive plus à faire Martin<sup>82</sup>. Il effectue une préconisation pour une première tranche prévoyant un silo pouvant abriter 800 000 volumes, et pas moins, selon le vœu de son collègue H-J.Martin ; il conseille l'architecte sur les types de liaisons mécaniques, reliant les différents espaces, à adopter ; et surtout rappelle l'importance de l'expertise de Martin dans le processus de travail et de décisions. Malgré ces rappels, la lettre récapitulative de l'intervention de Caillet, datée du 25 septembre et à destination Martin, témoigne des tensions ponctuelles entre Martin et les architectes. L'inspecteur se met en effet à disposition en « cas de conflit grave » entre les trois parties (municipalité, architectes, bibliothèque) travaillant sur le dossier et démontre le sentiment d'attente entourant le projet, en évoquant « cette énorme construction vers laquelle beaucoup ont les yeux tournés ».

Réciproquement, la DBLP est également sollicitée par les architectes, afin de modifier le plan initial du projet de construction. Au moment du bouclage du dossier d'exécution de la première tranche de travaux, en novembre 1968, Bleton est sondé par Perrin-Fayolle sur la possibilité d'effectuer des avenants au programme, afin d'enclencher la deuxième tranche de construction immédiatement après la première, sans solution de discontinuité<sup>83</sup>. Les raisons avancées sont techniques (impératifs de construction des fondations) et financières (extension des marchés aux conditions avantageuses, pas de pause coûteuse pour le chantier). Les représentants de l'Etat sont ici consultés en raison des subventions qu'ils peuvent, et doivent, accorder pour permettre l'exécution rapide de cette seconde tranche. Pour des raisons concernant de plus près l'aménagement de la bibliothèque, Martin est également en faveur de l'enclenchement rapide des travaux<sup>84</sup>. Il s'agit selon lui d'un problème urgent, dès septembre 1968, car il voit dans la mise en route de la deuxième tranche la possibilité de construire salles d'études et de lecture publique simultanément, plus la quasi totalité des magasins et surtout de prévoir l'espace pour l'ordinateur nécessaire à l'automatisation de la bibliothèque<sup>85</sup>. Après l'adresse du dossier d'exécution achevé et des plans de la bibliothèque à la DBLP le 20 décembre 1968<sup>86</sup>, la question de la solution de continuité devient le principal enjeu du projet sur l'année 1969. Lors d'une inspection en mars 1969, Martin rappelle les raisons bibliothéconomiques de la nécessité de succession directe des deux tranches<sup>87</sup>. En août 1969, ayant obtenu l'accord de principe de la DBLP, il établit un programme allégé de la deuxième tranche afin d'obtenir une subvention pour l'année 1970<sup>88</sup>. Cette subvention est acceptée et accordée par le ministère de l'éducation nationale le 27 septembre 1969<sup>89</sup>.

---

<sup>82</sup> Ibid

<sup>83</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées, Dossier Équipement 71-76, *Lettre de J.Perrin-Fayolle à H-J.Martin* le 19 novembre 1968

<sup>84</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre H-J.Martin à M.Caillet* le 25 septembre 1968

<sup>85</sup> Sur l'informatique de la Bibliothèque, se référer à l'étude de cas générale en IIIA de la présente étude

<sup>86</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de J.Perrin-Fayolle à J.Bleton* le 20 décembre 1968

<sup>87</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Note d'inspection de la BM de Lyon* le 14 mars 1969

<sup>88</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *H-J.Martin à M.Caillet* le 25 août 1969

<sup>89</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées, Fonds anciens, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire*, septembre 1970

Simultanément, la cérémonie de la pose de la première pierre a lieu à la m-juin 1969. A ce moment, tous les acteurs envisagent, espèrent la livraison complète du bâtiment en janvier 1972.

Si cette période est mouvementée et peu confortable pour le conservateur de la bibliothèque de Lyon, elle représente néanmoins la validation et la confirmation détaillées et définitives des formes et ambitions de son projet. D'une part la bibliothèque couchée sur les plans, grâce au silo notamment, correspond bien à ce que Jacqueline Gascuel appelle les « partis architecturaux modernes voire hardis »<sup>90</sup> qui touchent les constructions de bibliothèques à la fin la fin des années 1960. Le magasin-silo est vu comme un « instrument de conservation du savoir » devant faire partie intégrante de la bibliothèque moderne, au même titre que les outils de la lecture publique et les facilités offertes par les bibliothèques d'études<sup>91</sup>. La symbolique de la tour-silo est double : celle de place forte du savoir ; celle de la modernité architecturale, du gigantisme s'imposant comme norme dans le néo-quartier de la Part-Dieu. Enfin, Martin ayant la confirmation que sa bibliothèque allait faire le poids, entame à cette période la réflexion au-delà du fonctionnement et de l'économie du bâtiment. Ses interrogations de septembre 1969, toujours confiées à Caillet, en plus des affaires courantes, se projettent déjà sur l'inscription générale future de la bibliothèque comme maillon essentiel du tissu culturel régional, en essayant de définir son prochain rôle dans la communauté urbaine et de région<sup>92</sup>, notamment par le biais de son statut de centre de documentation à vocation régionale.

## **2) Le programme de mise en place bibliothéconomique et l'organisation spatiale de la bibliothèque**

La « surcharge de besogne » sous laquelle croule Martin en amont de la construction, selon les mots de Caillet<sup>93</sup>, n'a pourtant pas pour conséquence une impréparation bibliothéconomique. Pour défendre son projet et permettre sa mise en place, le jeune conservateur a déjà démontré à de multiples reprises sa nécessité dans le contexte lyonnais, en s'appuyant sur les besoins des publics et sur les lacunes des établissements existants. Il opère de la même façon pour penser et construire l'offre de la bibliothèque. Une offre qui se veut plurielle, en adéquation avec la dimension du bâtiment. Les différentes fonctions de la bibliothèque ont pour but de répondre aux besoins et usages différenciés de la pluralité des publics de la bibliothèque. C'est déjà l'ambition qui anime le premier programme dressé en 1963, où sont désignés quatre publics prioritaires (les étudiants, les ouvriers, les chefs d'entreprises et les chercheurs) et dont la réponse aux besoins peut profiter à tous les publics<sup>94</sup>. Mais les inévitables soubresauts du projet de construction (son ambition et son exécution) et l'esquisse d'un plan d'urgence de la lecture publique ont naturellement fait évoluer la nature du programme d'aménagement bibliothéconomique de la Part-Dieu, sans pour autant lui faire perdre de vue ces publics. Ces réflexions sur l'espace et l'offre de la bibliothèque ont maintes fois été pensées et exposées en amont de la construction, à la DBLP, aux architectes et à la mairie (de manière plus schématique, celle-ci étant dans un premier temps plus préoccupée par la forme et l'impact symbolique du bâtiment) afin que le

<sup>90</sup> Jacqueline Gascuel, « Les Bâtiments », dans Martine Poulain (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises T. 4 Les bibliothèques au Xxe siècle, 1914-1990*, Paris Promodis 1992-2009 ; p.638

<sup>91</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain* p.105

<sup>92</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre H-J.Martin à M.Caillet* le 25 septembre 1968

<sup>93</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Note d'inspection de la BM de Lyon* le 14 mars 1969

<sup>94</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Rapport de H-J Martin à la DBLP* 25 mars 1963

résultat des travaux correspond étroitement à la vision du conservateur. Mais ce projet théorique de ce que doit être et ce que doit faire la bibliothèque se trouve résumé par une source principale, un document somme élaboré par Martin en 1969 qui expose logiquement les futures fonctions du bâtiment. Il s'agit d'une brochure d'information de trente pages distribuée en janvier 1970, titrée *BM de Lyon : définitions et objectifs*, et, au départ, à destination de personnalités et de spécialistes des bibliothèques<sup>95</sup>. Cette fois-ci Martin n'a pas exactement travaillé seul puisque ce rapport de mise au point a été directement inspiré d'une précédente étude consacré au projet de Bibliothèque nationale, appelé aussi projet de bibliothèque de lecture publique des Halles de Paris<sup>96</sup>. Cette inspiration n'est pas cachée et est même le résultat d'un accord passé avec Jean-Pierre Seguin<sup>97</sup>, en charge du projet des halles depuis 1963. Cette bibliothèque des halles que Martin n'hésite pas à qualifier de « future sœur jumelle de la Part-Dieu »<sup>98</sup>.

Une grande partie de la réflexion du projet prend pour principe les besoins des publics, lecteurs et non-lecteurs. Le principe d'ouverture à tous de la bibliothèque est énoncé par Martin. Pouvant être vu comme un lieu commun pour une bibliothèque municipale, ce principe d'ouverture n'allait néanmoins plus de soi avec les limites de la bibliothèque Saint-Jean. Mais la vision du « tous » a évoluée pour le conservateur et ne se limite plus à quatre catégories d'utilisateurs, dont les besoins auraient pu drainer les autres non-lecteurs. Cette catégorie s'est ouverte à l'ensemble du public potentiel dans son acception la plus large, une fois confirmées la superficie de la bibliothèque et ses potentialités. Le large public est désormais celui des membres des professions libérales, des professeurs, des ingénieurs, des étudiants, des érudits, des chercheurs professionnels, ou autrement qualifiés par Martin, « de citoyens de toutes catégories »<sup>99</sup>. Outre ce brassage, il est prévu une augmentation sensible du degré d'exigence des usagers, envisagés plus attentifs aux conditions d'accueil, à la diversification des activités et des espaces de la bibliothèque<sup>100</sup>, surtout si celle-ci est présentée comme moderne.

En adéquation avec l'analyse des publics et ses constats, l'offre théorique exposée est bâtie sur quatre axes mis, théoriquement, sur un pied d'égalité. Ces axes correspondent étroitement à l'organisation spatiale de la bibliothèque, ses différentes sections. Pour rappel, le projet prévoit 7 500 m<sup>2</sup> de surface au sol, pour 27 000 m<sup>2</sup> de surfaces de plancher. Les espaces dédiés à la lecture et la documentation, au sens large, occupent 6000 m<sup>2</sup> pour 700 m<sup>2</sup> pour l'animation (exposition, conférences). Des dimensions inédites, révolutionnaires et précurseurs. L'axe de conservation du savoir patrimonial, servi par la tour-silo, mis de côté, l'offre et les espaces doivent s'articuler autour de trois grandes sections s'organisant à partir d'un vaste hall d'entrée multimodal<sup>101</sup>. L'entrée de la bibliothèque tournée vers le Rhône, faisant face à la presqu'île, centre actuel de la ville, mais n'anticipant pas l'expansion du quartier à l'est du bâtiment. A partir de là, l'espace est organisé sur trois niveaux, à partir d'une organisation jouant sur la verticalité mais envisageant malgré tout une continuité, du liant entre les salles.

<sup>95</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées, *Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire; Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970

<sup>96</sup> Qui se concrétise avec l'ouverture de la BPI en 1977

<sup>97</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire; Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970 p.2

<sup>98</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire; Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970, p.7

<sup>99</sup> Ibid, p.14

<sup>100</sup> Ibid, p.10

<sup>101</sup> AM Lyon 2339 WP 57 *Avant-projet 1967*

### *L'urbaine de prêt*

La première section, entièrement prévue dans la première tranche de travaux, est consacrée à la fonction de bibliothèque de prêt, que Martin appelle depuis 1963 le projet « Urbaine de prêt ». Il voit dans cette section le point fort du projet de reprise de la lecture publique lyonnaise depuis son arrivée à la BM en 1962. La bibliothèque centrale ne serait pas la solution à tous les problèmes ou le lieu de concentration de l'activité de lecture publique, mais ferait office de tête de réseau, de locomotive distributrice<sup>102</sup>. Elle comporte un service de prêt du fonds commun, prévu à 100 000 volumes ; un service central de réception et une bibliothèque de prêt direct, puisant dans le fonds commun, et une discothèque. Il s'agit d'un vaste espace alloué à la lecture publique, relativement proportionnel aux espaces de la fonction de conservation de la bibliothèque.

### *La bibliothèque d'étude*

Le bâtiment Part-Dieu a aussi prévu d'accueillir ce que son conservateur appelle une grande bibliothèque moderne de consultation. Cette partie de la bibliothèque est, dans le programme, divisée en deux sections, pour deux usages différents. De prime abord, une première section destinée à de la documentation d'actualité<sup>103</sup>. Cet espace s'articulant sur quatre salles, toutes prévues à la construction lors de la première tranche : une salle de périodique (2000 titres vivants), documents que Martin présente comme les documents les plus à même de fournir des informations récentes ; une salle de lecture de 500 places ; une salle spécialisée dans la documentation juridique et économique, avec pour publics cibles les milieux d'affaires (l'influence de l'emplacement futur de la bibliothèque dans un quartier tertiaire est ici prégnante sur son offre) ; et enfin une salle spécialisée sur les livres et traités d'architecture et d'urbanisme, documents subissant alors, selon Martin, une forte demande<sup>104</sup>. Ces deux salles offrent 100 places assises.

De l'autre, une deuxième section consacrée à la lecture sur place, à la recherche et à la culture générale<sup>105</sup>. Il s'agit d'espaces construits lors de la première et de la deuxième tranche. Elle comporte une salle de référence, encore nécessaire à la recherche bibliographique ; une deuxième salle de lecture dotée d'usuels et d'ouvrages scientifiques en accès libre. Une salle de recherche sur le fonds ancien de la BM ; une salle spécialisée arts et lettres modernes ; et une salle de documentation régionale, bénéficiant notamment d'ouvrages issus du dépôt légal régional imprimeur, également prévu à la Part-Dieu. Cette section d'étude a pour public cible le type d'utilisateurs déjà présents à Saint-Jean, que ce soient les chercheurs ou les étudiants à la recherche de places de travail.

### *Animation*

Le rapport *définition et objectif* contient également des considérations sur de nouveaux usages de la bibliothèque, notamment sur le plan de l'animation. Martin y consacre une partie entière du document. Certaines formules tentent de dépasser, au moins dans la théorie, le schéma ancien de la bibliothèque centrale pour en faire une

<sup>102</sup> Martin, Henri-Jean, « Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie », *BBF*, 1965, n° 12, p. 401-408

<sup>103</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées *Dossier BM Part-Dieu, construction, correspondance, déménagement ; Discours d'H-J Martin* Juin 1969

<sup>104</sup> Ibid.

<sup>105</sup> Ibid.

endroit aux fonctions inédites : « un lieu de rencontre à la disposition de tous »<sup>106</sup>. L'aspect inédit de ce précepte novateur énoncé réside dans le fait qu'une bibliothèque moderne ne saurait se passer d'une animation, faisant d'elle autant un lieu de rencontre qu'un lieu de travail. Par animation est entendu l'organisation d'événements culturels, au moyen d'une salle d'exposition, qui ne doit plus selon lui se contenter de présentation « rétrospectives » mais d'expositions axées sur le contemporain et l'actualité, artistique ou autre. La salle de conférence de 250 m<sup>2</sup> est envisagé, dans le même esprit, comme l'autre grand support de cette animation. Enfin, bien que ces espaces ne soient à aucun moment formellement planifiés dans l'avant-projet et les dossiers d'exécution, le conservateur envisage dans ce rapport des lieux destinés à « exploiter au maximum les possibilités de rencontre », c'est-à-dire des services d'accueil et d'orientation, une petite librairie et une cafétéria<sup>107</sup>.

Sur un plan pratique, deux autres espaces sont prévus dans l'enceinte. Un espace offrant un service moderne au usagers, avec une salle de reprographie ; et un espace correspondant à la mission de service public de conservation propre à la bibliothèque, avec une salle de dépôt légal régional, des imprimés de neuf départements. Ils remplissent des fonctions plus « classiques » des BM centrales de l'époque. Sur le plan de la conservation, en lien avec le silo, une dernière innovation d'aménagement est prévue par Martin. Ce dernier charge en septembre 1969 son adjointe Mme Cambuzat de consulter la DBLP au sujet du choix d'une liaison mécanique moderne de transmissions du livre, un pater noster<sup>108</sup>. Il s'agit d'une évolution de l'outil monte-livre, constitué de rail et indiquant électroniquement l'endroit où se trouve le document demandé. Un outil qui est alors peu répandu.

Enfin, les limites du programme apparaissent dans deux éléments majeurs très peu évoqués par Martin, et vus comme non prioritaires ou tout du moins éludés: une absence certaine de réflexion sur les horaires d'ouverture de la bibliothèque, jamais présents dans les programmes et avant-projet et rapidement évoqués dans le rapport *définitions et objectifs*, en les prévoyant « les plus larges possibles », sans plus de réflexion détaillée sur les moyens et techniques de mise en œuvre. Le second bémol est également un élément majeur oublié en route dans les premières années du projet : la réflexion sur les espaces internes du personnel. Ils sont prévus dans les tranches de travaux, en fonction des salles auxquels ils correspondent mais ne sont pas pensés, organisés en adéquation avec la taille de la bibliothèque. Cet oubli est la conjonction de plusieurs facteurs du déroulement des travaux<sup>109</sup>.

Dans tous ces choix bibliothéconomiques importants, Martin jouit malgré tout d'une certaine forme de liberté. La municipalité interférant très peu, du moins formellement, du fait de son absence d'expertise, et la DBLP se contentant de recommandations techniques sous forme de conseil. La définition de la modernité est une gageure dans toute discipline et activité, la bibliothèque n'échappant pas la règle. Avec Henri-Jean Martin, la vision et la perspective de bibliothèque « moderne et pilote », deux termes revenant beaucoup dans les sources (lettres ou rapports) à partir de 1965, se caractérisent par la recherche d'une bibliothèque

<sup>106</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées Fonds anciens, *BM Part-Dieu, projet, construction, histoire ; Rapport: définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970, p.15

<sup>107</sup> Ibid. p.15

<sup>108</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées Dossier équipement, *Lettre de Mlle Cambuzat à DBLP* le 24 septembre 1969

<sup>109</sup> Principalement à la question du personnel, traité en IC3 de la présente étude

complète, touchant le plus grand nombre à partir de fonctions variées. La grande dimension de la bibliothèque et de toutes ses salles est un élément de cette modernité. Elle permet indirectement dans le futur une adaptabilité, un potentiel changement de fonction pour chaque espace. Ses recherches d'innovations se sont appuyées sur des exemples étrangers, des modèles de l'inscription des bibliothèques anglaises dans la vie de leur cité de par leur caractère complet, et en particulier celle de Birmingham<sup>110</sup>. De même, rétrospectivement, le caractère jumeau de son projet avec un autre projet contemporain, celui de la bibliothèque publique des halles, est une forme de revendication pour Henri-Jean Martin<sup>111</sup>. Enfin, le dernier et vaste pan de la modernité de son projet est sa volonté d'une « informatique documentaire », à la pointe et facilitatrice<sup>112</sup>.

### **3) Le besoin d'un effectif en adéquation avec la dimension du projet**

Le caractère novateur du programme bibliothéconomique de Martin et l'ampleur du bâtiment ne pourraient pleinement s'accomplir sans un personnel en adéquation avec la taille du projet. Ainsi la prise en compte rationnelle des moyens humains à disposition, présente et future, est en cela une impérieuse nécessité, qui se transforme rapidement en nouvel obstacle. Martin s'empare de la question après avoir établi son programme et après la confirmation de la validation de l'avant-projet et du dossier d'exécution<sup>113</sup>. Il établit un état du personnel au 1er novembre 1968, à destination de la DBLP et de la municipalité, dont cette question dépend, respectivement pour les personnels d'État (conservateurs, bibliothécaires) et de la ville (les sous-bibliothécaires et autres employés). Il accompagne cette analyse de l'existant d'un programme d'objectifs chiffrés à atteindre en 1972, au début du fonctionnement de la nouvelle bibliothèque. Les effectifs, s'élevant alors à 33 personnes (dont 13 conservateurs et bibliothécaires, auxquels s'ajoutent les divers employés de la bibliothèque), sont envisagés à 59 personnes. Une augmentation de personnel de 26 personnes, très raisonnable, et rédigée sur la retenue par conservateur. En effet, en mars 1969, il demande du soutien à la DBLP sur cette question<sup>114</sup>, en qualifiant clairement la situation de « problème d'effectifs ». Il demande la création pour l'année de trois postes de bibliothécaires, car sa principale bibliothécaire, Mlle Allais, est débordée de travail du fait de son rôle dans la recherche sur la nouvelle informatique documentaire, et qu'une autre part en congé maternité. Il fait également appel à l'aide de la direction, par son influence et le biais de ses contacts fréquents à la mairie, pour convaincre Pradel de fournir les effectifs voulus et nécessaires dans des proportions et délais convenables. C'est la pression de la mairie, ayant déjà engagé beaucoup de crédits pour le bâtiments, qui a indirectement obligé Martin à arrêter sa demande à 21 nouveaux employés municipaux, formulée dans les moindres détails de poste et de fonction de chaque employé, en janvier 1969<sup>115</sup>. Ce rapport d'ensemble d'accroissement du personnel est demandé à Martin selon deux scénarios : avec ou sans le projet d'informatique documentaire. Cependant, le rapport

<sup>110</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire *Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970, p.20-25

<sup>111</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.105 : j'ai commencé à créer la nouvelle bibliothèque de Lyon, où j'ai essayé de développer les services sur trois niveaux : au premier, la lecture publique ; au second comme on le fera plus tard à Beaubourg, des usuels et une salle de lecture ; au troisième, des salles de prêts et des salles de consultation du fonds ancien

<sup>112</sup> Cf IIIA1 de la présente étude

<sup>113</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de H-J Martin à M.Caillet* le 1er novembre 1968

<sup>114</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Lettre de H-J Martin à M.Caillet* le 05 février 1969

<sup>115</sup> AN 20000513/60 Lyon, le 16 janvier 1969

présenté par Martin correspond à l'option sans le projet, bien qu'il soit clair dans son esprit que ce pan ambitieux de la nouvelle bibliothèque projet sera mené à bien.

Ainsi, si l'ampleur du projet (sa préparation bibliothéconomique, son ambition, sa modernité) correspond bien à la vaste dimension, inédite de la bibliothèque Part-Dieu, la question de la nécessité d'un personnel en adéquation théorique avec le projet, et surtout nécessaire à son fonctionnement pratique, reste en suspens durant les années 1969 et 1970, années charnières dans la poursuite du projet.

## II – 1971-1973 RÉALITÉS: LA BIBLIOTHÈQUE SOUS JEAN-LOUIS ROCHER, FIN DE LA CONSTRUCTION ET MISE EN PLACE BIBLIOTHÉCONOMIQUE

---

### A – CHANGEMENT À LA TÊTE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET NOUVEAU DÉPART DU PROJET

#### 1) Départ d'Henri-Jean Martin et nomination de Jean-Louis Rocher

Bien que pleinement lancé, défini et arrêté, dans sa forme et son ambition, le projet lyonnais connaît un bouleversement d'importance dans l'année 1970 avec le départ de son conservateur et co-concepteur, Henri-Jean Martin.

Les sources directes sont peu disertes sur les raisons et les circonstances de ce départ. Alors que l'année 1970 est le temps des travaux, suivant le calendrier du dossier d'exécution, le conservateur en chef décide de quitter son poste. En mai 1970, une inspection de J.Bleton, fait état de l'avancée de la construction après une visite<sup>116</sup>. Si l'inspecteur des bibliothèques estime le chantier en pleine effervescence, il manifeste son inquiétude quand au remplacement de Martin à son poste de conservateur. Le départ de celui-ci n'est pas encore confirmé mais il est désormais officieusement connu par la DBLP et par la mairie. H-J.Martin poursuit néanmoins ses activités de conservateur et reste engagé dans la continuité, la promotion et la défense du projet. Ainsi, il souhaite faire visiter le chantier à E.Dennery le 27 juin. En demandant l'autorisation à la mairie, il se voit infliger un réponse cinglante de Louis Pradel, affirmant « qu'il n'y a rien d'intéressant à voir » sur le chantier, s'estimant « surpris de la lenteur des travaux » et craignant le mauvais souvenir que le directeur des bibliothèques garderait de la visite<sup>117</sup>. Pourtant cette visite a bien lieu et génère même une anecdote digne du *Canard Enchaîné*. Le 18 septembre H-J.Martin s'emporte à propos d'un article du *Progrès* sur sa « démission », qui aurait selon lui été dicté par le Maire<sup>118</sup>. Le journaliste affirme à H-J.Martin tenir sa source de l'écoute d'une conversation entre E.Dennery et L.Pradel lors de la visite du chantier. Le conservateur n'y croit pas et y voit une manipulation du maire destiné à pointer du doigt son départ. Ce départ est effectif un mois plus tard, lorsque Martin est nommé professeur à l'École des Chartes le 16 octobre 1970, comme annoncé dans le Journal Officiel. Il informe officiellement la municipalité le 21 octobre 1970 et se déclare toujours à disposition et prêt à faire le déplacement Paris-Lyon pour des avis sur le déroulement du programme de construction<sup>119</sup>. Il n'est finalement plus jamais consulté. Si les échanges avec la municipalité ont été acides dans les derniers mois précédant le départ de H-

<sup>116</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Notes d'inspection de J.Bleton*, le 26 mai 1970

<sup>117</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Note de L.Pradel à l'attention de H-J.Martin*, le 4 juin 1970

<sup>118</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Lettre de H-J.Martin à M.Caillet*, le 18 septembre 1970

<sup>119</sup> AM 189 WP 032, *Lettre de H-J.Martin à L.Pradel*, le 21 octobre 1970

J.Martin, ce dernier n'en tient pas rigueur au maire de Lyon. Rétrospectivement, il voit son travail avec Pradel comme une rencontre déterminante de sa carrière<sup>120</sup>. Sur les raisons de son départ, H-J.Martin parle d'un choix cornélien qui s'est finalement porté sur son activité d'enseignant et de chercheur, avec plus de perspectives à Paris et à l'école des Chartres, au détriment de son activité et de son poste de conservateur à Lyon<sup>121</sup>.

Nonobstant cette situation et les tensions finales qu'elle fait émerger, H-J.Martin est loin de partir à l'improviste. Le projet est détaillé, pensé et ses jalons bibliothéconomiques bien posés. Mais il entre dans une phase de réalisation, un moment de concrétisation, de réalité. Pour la DBLP, il est clair à ce moment que son successeur aura forcément des modifications majeures à effectuer, notamment dans l'aménagement intérieur, appelé à fluctuer, à s'adapter en fonction du résultat final de la construction<sup>122</sup>. La nomination du nouveau conservateur en chef est prévue au mois de décembre, après la tenue d'une commission paritaire. En attendant, l'intérim est assurée par Mlle Cambuzat, conservateur adjointe, qui s'occupait spécifiquement de la question de l'informatique documentaire dans le cadre de l'installation de la nouvelle bibliothèque.

La commission administrative paritaire se réunit finalement en février 1971. Elle désigne Jean-Louis Rocher à la tête de la bibliothèque municipale de Lyon<sup>123</sup>. Ce dernier exerçait déjà des fonctions de directeur de bibliothèque à Lyon puisqu'il était en charge de la bibliothèque universitaire de sciences de Lyon La Doua depuis sa création en 1964<sup>124</sup>. Cette arrivée n'est pas une surprise. Elle est même approuvée en amont par la municipalité. En octobre 1970, L.Pradel, informé de la volonté de candidature de J-L.Rocher, écrit à E.Dennery pour manifester son soutien, appuyer la candidature du conservateur de la bibliothèque universitaire de Lyon, qu'il estime « excellent bibliothécaire » et apprécié du recteur d'académie. Ce soutien politique explicitement exprimé semble donner à la candidature de J-L.Rocher un poids important, et se voit donc confirmé en février 1971, avec effet et prise de fonction le 16 avril 1971.

Le choix de J-L Rocher n'est évidemment pas uniquement dû au soutien politique exprimé par L.Pradel. Il s'agit du choix d'un directeur ayant déjà travaillé avec l'architecte J.Perrin-Fayolle sur la bibliothèque de La Doua, et ayant l'expérience de l'installation dans une bibliothèque nouvellement créée ou en voie de création. Cette expérience, ajoutée à une connaissance déjà établie du réseau lyonnais des bibliothèques en fait une solution de continuité idéale aux yeux de la municipalité et de l'État. Néanmoins, à l'instar d'H-J Martin, il n'est pas issu du monde de la lecture publique, problématique importante de la nouvelle bibliothèque centrale de la Part-Dieu. La connaissance des questions du monde universitaire le rapproche plus des deux autres pans du programme de H-J.Martin, ceux de la bibliothèque d'étude et de la bibliothèque comme outil de conservation du savoir. Enfin, son bilan à la bibliothèque de la Doua, qu'il synthétise dans un article du *BBF* en 1970<sup>125</sup>, comporte de grandes similitudes de principe avec le premier programme de fonctionnement de la Part-Dieu. Les principaux points

<sup>120</sup> Martin Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.103

<sup>121</sup> Martin Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.127

<sup>122</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Notes d'inspection de J.Bleton*, le 26 mai 1970

<sup>123</sup> « Commission administrative paritaire du personnel scientifique », *BBF*, 1971, n° 6, p. 351-353

<sup>124</sup> « Mouvement du personnel », *BBF*, 1964, n° 7, p. 295-295

<sup>125</sup> Rocher, Jean-Louis, « La bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua après cinq ans de fonctionnement », *BBF*, 1970, n° 11, p. 545-573

communs sont notamment la question du libre-accès au document, prévu à la Part-Dieu, et l'organisation en salles spécialisées. La répartition des espaces en niveaux et l'attribution de salles spécialisées à des publics cibles particuliers sont également des éléments communs. Il influence potentiellement les décisions de J-L.Rocher en matière d'organisation des espaces à la Part-Dieu. De même, la fonction accueil est pensée de façon relativement similaire dans les deux établissements, avec un hall et une salle d'accueil située au rez-de-chaussée, qui a une fonction d'espace distributeur pour les publics, de carrefour entre les différents espaces spécialisés.

Ces aspects communs d'aménagement ont une influence importante sur les décisions à venir de J-L.Rocher. En attendant, d'octobre 1970 à avril 1971, la construction se poursuit pendant que Mme Cambuzat effectue l'intérim.

## **2) Remise en route de l'aménagement et création de la commission des bibliothèques**

Si les premiers mois de 1971 marquent une rupture dans la direction du projet d'aménagement (rupture se voulant douce avec ces profils professionnels similaires), deux éléments influents sur le projet se maintiennent et se voient même réaffirmés : la supervision du projet par la municipalité, et le rôle de conseil du département d'expertise technique de la DBLP, assuré par J.Bleton.

Le premier élément se voit normalisé d'une nouvelle manière. Les échanges de personne à personne, qui fondaient la façon de fonctionner de L.Pradel et de H-J.Martin sont abolis. L'activité de J-L.Rocher est désormais présentée à partir d'une nouvelle instance décisionnelle et consultative, la commission des bibliothèques de la ville de Lyon. Le 29 mars 1971, le conseil municipal crée cette instance sur proposition du maire<sup>126</sup>. Elle remplace pour partie la « commission des affaires culturelles de la ville », remplaçant elle-même en janvier 1970 la « commission théâtres et beaux-arts ». L'appellation de ces deux commissions témoigne d'elle-même de la portion minimale du débat porté aux bibliothèques pendant les années 1960 et l'établissement du programme théorique de la Part-Dieu. Les décisions concernant la bibliothèque y étaient rarement exposées. A partir de la nomination d'un nouveau conservateur, cette commission spécialisée est donc créée. Elle n'est pas directement présidée par L.Pradel mais par son adjoint aux affaires culturelles M.Chapas. Un certain nombre de « personnalités » (conseillers municipaux, conservateurs des bibliothèques, adjoints au maire) de Lyon sont désignées par L.Pradel pour siéger à cette commission et sont convoquées par l'adjoint lorsqu'il y a un ordre du jour suffisant. Dans les faits, l'instance se réunit environ deux fois par an. Elle possède une importance dans la mesure où il s'agit d'une instance de supervision inédite, permettant à J-L.Rocher de récapituler ses décisions, les justifier et les appuyer auprès de la municipalité de manière explicite et formelle. Elle lui permet également de passer des messages clairs concernant les multiples besoins de la bibliothèque afin de mener à bien et à son terme l'aménagement des espaces intérieurs de la Part-Dieu.

La première commission se réunit deux semaines après la prise de fonction du nouveau directeur<sup>127</sup>, le 5 mai, à un moment où le gros œuvre des travaux de la première

<sup>126</sup> BMO de la ville de Lyon, le 29 mars 1971

<sup>127</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 05 mai 1971*

et de la deuxième tranche est pratiquement terminé. Elle est l'occasion pour Rocher de faire un point sur les tâches à effectuer et d'affirmer les besoins de la bibliothèque, notamment pour la création des emplois nécessaires à son bon fonctionnement, un problème toujours vivace auquel s'est déjà heurté son prédécesseur. Les instructions sur l'accueil des lecteurs, le circuit du livre dans la bibliothèque et le fonctionnement général de la BM sont toujours en cours d'étude mais la nécessité en personnels est une impérieuse nécessité mise en avant par le conservateur.

Parallèlement, le rôle de conseil de la DBLP, exercé par J.Bleton et M.Caillet se maintient à l'arrivée de J-L.Rocher, par le biais d'échanges et d'exposition de préoccupations. Celles-ci concernent principalement les solutions à trouver pour exploiter, aménager un tel bâtiment. M.Caillet identifie en octobre 1971 comme enjeux majeurs « l'humanisation » de salles immenses de 250 m<sup>2</sup> et les problèmes de contrôle des prêts et de la circulation des documents<sup>128</sup>. Il conseille des études poussées principalement sur ces aspects, afin que la bibliothèque pilote souhaitée devienne réalité. Pour mener à bien cette étude, les visites et comparaisons avec une sélection de bibliothèques étrangères récentes et confrontées aux mêmes problématiques sont suggérées. Il s'agit de procéder à une étude comparative et de s'inspirer des méthodes d'aménagement de vastes salles, dans des bibliothèques que J.Bleton connaît bien au Royaume-Uni -à Londres (Hampster, Saint-Pancras...), Bradford, Newcastle et Birmingham (qui fait également 27000 m<sup>2</sup>)- et en Allemagne – Duisbourg et la Gedenkbibliothek. Un désir et une nécessité d'inspiration est donc transmise au nouveau conservateur, comme une solution aux problèmes qu'il va devoir résoudre. Or le temps les délais et une surcharge de travail empêchent J-L.Rocher d'envisager ces visites et de bénéficier d'une inspiration autrement que par les détails données par la suite par J.Bleton.

## **B – REPRISE EN MAIN DU « PROBLÈME » DE LA PART-DIEU (JUSQU' AUX OUVERTURES DE 1972 ET 1973)**

Le travail d'aménagement devant mener jusqu'au deux moments d'ouverture différenciés de la bibliothèque est vécu comme une gageure longue de trois ans par J-L.Rocher. Le terme de « problème » est employé dans un rapport récapitulatif à la DBLP de septembre 1973 qui résume le temps de l'installation, avance et affirme les grands obstacles rencontrés<sup>129</sup>. Il donne son sentiment sur une période où il doit selon lui pallier les impréparations, résoudre tous les problèmes et éviter les chausse-trappes. Avant d'explicitier cette situation et ses enjeux, il est nécessaire d'avoir une vue d'ensemble sur les grands partis bibliothéconomiques, les grands choix d'aménagement pris dans cette période.

<sup>128</sup> Collection BM de Lyon – *Archives non classées* Dossier n° Correspondance avec la municipalité, *lettre de M.Caillet à J-L.Rocher*, le 19 octobre 1970

<sup>129</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de J.L.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973

## 1) Définition et aménagement des espaces

La période de réflexion sur les espaces intervient partiellement à l'achèvement des travaux, au moment de réalisation finale de l'ensemble du bâtiment car elle ne peut se départir du contexte d'avancée des travaux et de la question financière de l'ensemble de la construction. En janvier 1972, moment d'achèvement du programme définitif d'aménagement des espaces des salles de la bibliothèque, les deux premières tranches sont achevées mais pas encore inaugurées<sup>130</sup> et la troisième tranche, également appelée deuxième tranche bis, est en cours, après décision du conseil municipal en mai 1971<sup>131</sup>. Il s'agit alors des travaux de construction des derniers étages du magasin-silo, n'affectant pas les espaces publics de la bibliothèque et permettant la réflexion sur leur aménagement. Or la direction doit pouvoir bénéficier de crédits d'équipement et d'aménagement afin d'envisager l'organisation de ces espaces. Au 23 janvier 1972, date qui aurait dû, selon les volontés de HJ-Martin et de L.Pradel, être peu ou prou celle de l'ouverture, le projet a déjà coûté environ 33 millions de francs<sup>132</sup>. C'est plus que les 27 millions prévus et cela ne prend pas en compte les sommes qui sont nécessaires à l'aménagement intérieur. Pour ce faire, la ville contracte un emprunt de 5 millions de francs en janvier 1972, budget réparti sur quatre ans, de 1972 à 1975<sup>133</sup>, complétant une subvention d'état à hauteur de 7 millions de francs, dédiée au fonctionnement. C'est dans ce contexte que J.L.Rocher établit son programme définitif d'organisation des espaces.

Les enjeux et finalités de ce travail sont bien exposées par la DBLP et J.Bleton dès 1970<sup>134</sup> et consistent à rendre attrayants la bibliothèque et ses vastes espaces, par la modernité et par la fonctionnalité de chacune de ses salles. Les dimensions immenses et inédites en France sont déterminantes et leur prise en compte joue une grande part dans le succès du fonctionnement de la bibliothèque. Ce travail est entièrement à la charge de J-L.Rocher, travaillant sur les jalons posés par le programme théorique de Martin. Il n'y a plus de travail en coordination avec les architectes, à partir de la fin du gros des travaux. Jacques Perrin-Fayolle est tenu au courant par J.L. Rocher, notamment de l'usage des espaces mais n'a plus de prise sur le fonctionnement du bâtiment<sup>135</sup>. Le conservateur jouit d'une certaine liberté afin de planifier son programme d'aménagement interne.

Concrètement, l'organisation conserve la répartition par niveaux, voire même par demi-niveaux, une vision de l'ensemble intérieur allant étroitement de pair avec la forme du bâtiment et sa conception. Si l'organisation est bien sur trois niveaux, elle correspond en réalité à 7 étages, aux fonctions spécifiques. L'affectation définitive des salles est fixée en février 1972<sup>136</sup>. Elle privilégie la fonction d'accueil et définit ce que pourrait être « l'ambiance » des salles. Le niveau principal est dédié à la lecture publique et accorde un soin particulier à la fonction d'accueil et d'animation. Il comporte un hall

<sup>130</sup> BMO de la ville de Lyon du 6 novembre 1972

<sup>131</sup> BMO de la ville de Lyon du 10 mai 1971

<sup>132</sup> BMO de la ville de Lyon du 23 janvier 1972

<sup>133</sup> Id.

<sup>134</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Notes d'inspection de J.Bleton*, le 26 mai 1970

<sup>135</sup> Collection BM de Lyon– Archives non classées Dossier équipement , *Lettre de J.L.Rocher à J.Perrin-Fayolle*, le 5 février 1972

<sup>136</sup> Collection BM de Lyon– Archives non classées Dossier équipement , *Affectation des salles du public*

d'accueil, prolongé par un hall d'exposition qui présente les nouveautés des collections, une salle d'exposition et une salle de conférence de 120 places. L'accueil comporte des « sièges et de petits coins détente », disposés dans les espaces. Une grande salle d'information générale, voulue pour un « public large » et suivant clairement les préconisations du rapport du groupe d'étude de 1969<sup>137</sup>, sur la vision extérieure du bâtiment, doit fonder son attractivité. Selon le vœu du conservateur, cette salle donnant sur la galerie piétons doit « être la vitrine »<sup>138</sup> de la bibliothèque, attrayante et attirante. La salle est conçue comme « une librairie pourvue de sièges commodes »<sup>139</sup>. Le reste des espaces de ce premier niveau est consacré à la lecture publique avec la discothèque de prêt (située un demi-niveau plus haut) et la salle du fonds de prêts, avec 50 000 volumes prévus à l'ouverture. Elle est plus austère que la salle d'information générale, le conservateur la considérant réservée à un « public plus motivé ». Ces espaces sont complétés par la section jeunesse de la lecture publique, située au rez-de-jardin.

Les niveaux supérieurs sont dédiés explicitement à la consultation, au « travail », constituant un socle de fonctionnalités voué à l'étude et à la culture générale. Deux salles spécialisées sont consacrées aux lettres et arts pour l'une, et aux sciences économiques et juridiques pour l'autre, avec des volumes en libre accès. L'immense superficie rend les espaces difficiles à aménager. Pour éviter l'impression d'immensité, le bibliothécaire et la banque de renseignements sont placés au centre de la salle, elle-même segmentée par des « épis de livres »<sup>140</sup>, soit des rayonnages qui isolent des espaces, aménagés avec des tables de travail, au sein même de la salle. Trois autres salles liées à une salle de référence contenant les catalogues de la bibliothèque sont prévues : une salle de documentation régionale et d'urbanisme, munie de photocopieuses ; une salle spécialisée plus petite, pour les sciences humaines, munie de matériel audiovisuel., qui sera finalement allouée a des services internes. Le dernier niveau accueille la salle de consultation du fonds ancien, réservée aux « spécialistes ». Le conservateur, veut y insuffler une atmosphère particulière, « l'atmosphère de l'ancien », au moyen de mobilier plus daté<sup>141</sup>.

Rocher conserve partiellement les services innovants prévus par son prédécesseur : la cafétéria, vaste de 225 m<sup>2</sup> et un service de reprographie complètent les espaces d'accueil et coins détente, inédits dans une bibliothèque municipale. L'attente d'un lieu de vie équipé de façon moderne (voire futuriste, lorsqu'il s'agit d'évoquer l'informatique documentaire et son ordinateur) est importante. En témoignent les échanges dans la commission des bibliothèques, où la plupart des questions des conseillers municipaux sont axées sur les équipements modernes. Ainsi, le 20 janvier 1972<sup>142</sup> Rocher est questionné sur le matériel audiovisuel. Le programme d'équipement répond aussi à ces objectifs d'innovation matérielle, avec des équipements de projection audiovisuelle -de films 16mm et de vidéocassettes- et d'audition de disques. J.L.Rocher<sup>143</sup> résume sa politique: « donner au public l'envie d'entrer ; prévoir un grand nombre de livres en libre accès et en prêt ; favoriser *l'accoutumance* des lecteurs en lui donnant la possibilité de

<sup>137</sup> Notes et études documentaires n°3459, la lecture publique en France, rapport du groupe d'étude, La documentation française, 1er février 1968

<sup>138</sup> Collection BM de Lyon– Archives non classées équipement, *Affectation des salles du public*

<sup>139</sup> Ibid, p.2

<sup>140</sup> Ibid, p.3

<sup>141</sup> Collection BM de Lyon – Archives non classées Dossier n°1, Sans titre , *Affectation des salles du public*, p.4

<sup>142</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 20 janvier 1972

<sup>143</sup> *Magazine Topo de la bibliothèque de Lyon*, novembre 2002

progresser du plus simple au plus compliqué, avec des niveaux allant du plus simple au plus compliqué ; organiser les espaces sur le modèle de départements ; donner vie au bâtiment en en faisant un lieu de rencontre ».

Ce programme d'organisation de la bibliothèque correspond globalement à l'ambition du programme établi par Martin, prévoyant une bibliothèque se caractérisant par l'immensité de ses espaces et la diversité de leurs fonctions. Or à partir de sources secondaires, le bilan de l'organisation de l'espace peut se nuancer, ne correspondant pas exactement à son ambition et rattrapé par des réalités au moment de l'aménagement. L'organisation hiérarchisée peut-être vue comme « classique »<sup>144</sup>, et contenant un déséquilibre entre prédominance de la fonction de conservation (12000m<sup>2</sup>) et le reste des fonctions de la bibliothèque (sur 6000m<sup>2</sup>). Au sein même de ces fonctions restantes, la consultation sur place prend le pas sur les sections de prêt et l'animation. De même, l'organisation hiérarchique peut être vue sous l'angle de la départementalisation plus que sous l'angle de l'évolution personnelle d'un même public en progression. Elle s'appuie sur des publics cibles plus que sur une ouverture vers l'ensemble du public potentiel. Les regards universitaires des deux concepteurs des espaces que sont Martin et J-L.Rocher peuvent avoir eu tendance à nourrir une organisation devenu départementalisation, qui vient enfermer les publics dans un usage spécifique. Il s'agit d'un découpage en trois du public potentiel, selon une distinction faite par Rocher<sup>145</sup> : « le grand public, le public averti et les spécialistes ». Les espaces pensés comme espaces dédiés, deviennent alors espaces délimités. Et le caractère immense de ceux-ci force Rocher à trouver des solutions pour éviter une déshumanisation de la bibliothèque, une froideur due à l'immensité de ses salles, un bémol compensé par une très bonne circulation entre les espaces.

## **2) Installation et organisation de la bibliothèque**

Ainsi, en février 1972, l'organisation des espaces, même ceux qui n'ouvrent que dans un horizon de plusieurs années, est fixée. Le conservateur de la bibliothèque municipale est fort d'une motion d'encouragement de la commission des bibliothèques, encouragements honorifiques mais qui démontrent le soutien et la confiance de la municipalité devant l'ampleur de la tâche de Rocher<sup>146</sup>. Les grandes étapes relatives à la nouvelle bibliothèque sont désormais la mise en œuvre de son installation, du transfert des activités de Saint-Jean à la Part-Dieu. Les services de la bibliothèque urbaine de prêt et les services intérieurs de la bibliothèque sont transférés de mai à juillet et le premier signe d'activité des nouveaux locaux-la mise en route des services d'entrée du livre- est à noter<sup>147</sup>. L'installation du personnel du rez-de-chaussée est fixée au 1er septembre et le catalogage des ouvrages disponibles en salle de lecture publique commence à ce moment-là. Cela mène à un fonctionnement à la mi-novembre 1972. Il est alors décidé une ouverture inaugurale de la bibliothèque en décembre 1972, qui serait complétée par deux jours de portes-ouvertes au public lyonnais, aux personnalités et à la presse en visite libre. L'inauguration est fixée au 6 décembre et adopte un caractère grandiose proportionnelle à l'attente et à l'ampleur du projet, puisque 2000 personnes sont invités à

<sup>144</sup> Caroux Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002* p.113

<sup>145</sup> Rocher Jean-Louis *Article pour l'élu local*, novembre 1973, dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon* 1994

<sup>146</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 20 janvier 1972

<sup>147</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Calendrier d'installation de la bibliothèque de la Part-Dieu*, mars 1972

y assister<sup>148</sup>. La direction de la bibliothèque, tout en approuvant le choix événementiel de la municipalité craint néanmoins une certaine déception et un mécontentement du public car tous les espaces de la bibliothèque ne sont pas ouverts et en fonctionnement. Rocher décide de diffuser des informations pédagogiques par voie de presse et de distribuer en amont son programme d'aménagement simplifié aux journalistes couvrant l'événement<sup>149</sup>. Mais l'inauguration a connu un succès « inespéré » selon la municipalité puisque 30 000 personnes se sont déplacées<sup>150</sup>. Cela prouve tant l'attente, le besoin et l'envie de la population lyonnaise pour cet établissement culturel que le succès de la publicité de la municipalité -un établissement vaste, moderne et à la pointe. Les retombées et les retours sont donc très positifs pour la bibliothèque après l'inauguration et la direction peut s'appuyer sur cet enthousiasme pour continuer l'aménagement. La principale tâche restante est le déménagement des fonds de Saint-Jean vers le silo achevé en mars 1973. Le transfert et sa méthode sont pensés bien en amont par Rocher qui opte pour une méthode de déplacement des documents et des rayonnages<sup>151</sup>. Le transfert commence les 5 et 6 mai 1973 pour s'achever en octobre 1973.

Néanmoins, durant cette période de poursuite de l'aménagement courant, une des principales limites de fonctionnement de la nouvelle bibliothèque est soulevée: la question des horaires d'ouverture. En 1973, l'ouverture des espaces de la bibliothèque aux publics est prévue du mardi au samedi de 13 heures à 18 heures 30. Cela contraste énormément avec les horaires d'ouverture de la bibliothèque Saint-Jean qui était ouverte de tous les jours de 9h à 19h et le dimanche de 14h à 18h30<sup>152</sup>. Ainsi l'amplitude horaire chute de 64h30 à 27h30, ce qui peut donner l'impression d'un bâtiment moderne mais tournant au ralenti. Un problème figurant parmi les plus voyants pour l'image extérieure du projet puisque certains lecteurs écrivent même pour se plaindre des horaires d'ouverture, ne se gardant pas de comparer avec les larges heures d'ouverture de l'ancienne bibliothèque centrale<sup>153</sup>. Il ne s'agit pas d'un élément de fonctionnement oublié et sciemment écarté de la réflexion bibliothéconomique mais plutôt d'une conséquence des réalités rattrapant une construction d'une telle ampleur. En effet, ce problème est en lien étroit avec le problème d'effectif que connaît la bibliothèque. J.L.Rocher prévoit à l'avenir tout de même d'étendre l'ouverture le matin en priorité puis de songer au dimanche et au lundi<sup>154</sup>. La question d'une ouverture calquée sur les horaires des grandes surfaces commerciales est tout de même soulevé par un conseiller municipal lors d'une séance de la commission des bibliothèques de la ville<sup>155</sup>. Proposition innovante pour l'époque -et utopique pour le projet- et anticipant la construction du centre commercial face à la Part-Dieu, elle est rapidement rejetée par la municipalité, pour des raisons de financement et par Rocher, pour des raisons de faisabilité. Ce dernier préférerait mettre l'accent sur le samedi, selon lui le jour consacré à la bibliothèque dans la tête d'une majorité de lecteurs. Mais la perspective de l'extension ne peut se départir d'une augmentation du personnel de

<sup>148</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 9 novembre 1972

<sup>149</sup> Ibid.

<sup>150</sup> BMO de la ville de Lyon du 11 décembre 1972

<sup>151</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 20 janvier 1972

<sup>152</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de J.L.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973

<sup>153</sup> AM de Lyon, 189 WP 032, *Lettre d'un lecteur à la mairie de Lyon*, 14 novembre 1973

<sup>154</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de J.L.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973

<sup>155</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 8 novembre 1973

l'établissement, grande limite et obstacle à la mise en place de l'ensemble du projet de la bibliothèque voire même de son fonctionnement.

### **3) Les problèmes d'effectif**

L'ambition et la dimension de la bibliothèque se heurtent à son ouverture à un obstacle qui vient remettre en cause son aspect novateur et la potentielle offre qu'elle souhaite développer. La nécessité d'un effectif de personnel adéquat, pensée proportionnellement à la taille et aux nombres de salles et de services, a été laissée de côté, jugée moins prioritaire que d'autres aspects, en premier lieu le silo (rapidement construit dans son entièreté). Le problème est constaté dans le courant de l'année 1971 et exposé au début de l'année 1972. En s'appuyant sur l'autorité d'un exemple issu des bibliothèques allemandes, J.L.Rocher précise alors à la municipalité qu'en dépit des innovations et améliorations technologiques et spatiales apportées par la bibliothèque le problème essentiel est celui des hommes<sup>156</sup>. Il objecte que l'essentiel dans une bibliothèque moderne, tel que souhaite l'être celle de la Part-Dieu, est d'avoir un personnel nombreux, et donc coûteux, qui puisse être en contact direct avec le public, or il s'agit selon lui du principal manque du système. Le bon fonctionnement des salles spécialisées pâtit également du manque de personnel qualifié. Néanmoins, l'urgence est plus mise sur l'aspect quantitatif que qualitatif de ce problème d'effectif. La bibliothèque a demandé à la mairie la création de nombreux postes d'employés plutôt que de postes qualifiés. Ce rapport de besoin vient s'ajouter à la demande de 27 postes de Martin<sup>157</sup>, qui s'avère trop faible. Les besoins sont en 1969 estimés à 206 postes pour pouvoir pleinement profiter des potentialités du bâtiment et mettre en place le programme bibliothéconomique théorique. J.L.Rocher, à sa prise de fonction approuve largement ces estimations, mais reprend le problème sans vouloir choquer la municipalité (qui contracte déjà des emprunts afin d'assurer la finalisation du bâtiment), ne voulant se trouver dans la situation « du restaurateur qui ajoute à l'addition du repas un service au taux excessif »<sup>158</sup>. Il reproche notamment la non-communication de ce tableau ambitieux mais réaliste à la municipalité, qui aurait pu, à défaut d'être accepté, sensibiliser les décideurs financiers sur la question. En décembre 1971, une demande de 66 postes est formulée, extrêmement modérée et restreinte par rapport au nombre optimal estimé. Elle est accueillie avec une réticence qui se traduit par un rabais de moitié<sup>159</sup>, avec pour justification la situation financière de la ville. De plus les 33 postes sont fractionnés sur 3 ans, 18 pour 1972, 10 pour 1973 et 5 pour 1974. Cela démontre que cette urgence n'est pas traitée de façon prioritaire et son traitement partiel conditionne le fonctionnement futur de la bibliothèque.

La DBLP a également la possibilité de pourvoir les bibliothèques municipales en postes. Mais cela ne présente pas dans l'immédiat une solution pour Lyon puisqu'il s'agit de personnel scientifique, de postes de conservateur des bibliothèques, qui pour Rocher auront une utilité une fois qu'ils auront la possibilité de diriger du personnel technique. Les inspecteurs de la DBLP reprennent néanmoins leur rôle d'appui de l'équipe de la BM et de conseil, de sensibilisation auprès de la municipalité. En mai 1973, J.Bleton, à la suite d'une visite d'inspection, tout en vantant la concrétisation de l'ampleur du projet,

<sup>156</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, *procès verbal de la commission des bibliothèques*, 20 janvier 1972

<sup>157</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Rapport sur l'emploi de H.J.Martin à la mairie*, le 16 janvier 1969)

<sup>158</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de J.L.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973, p.6

<sup>159</sup> AM de Lyon, 189 WP 032, *lettre de la municipalité à J.L.Rocher*, le 12 janvier 1972

rappelle l'intelligence d'une ouverture étalée sur trois années à cause des besoins en moyens financiers et humains ne pouvant suivre le rythme de la construction<sup>160</sup>. Surtout il insiste sur le caractère raisonnable des nouvelles demandes en personnel de JL.Rocher de 15 nouveaux postes pour mener à bien la politique d'informatisation de la bibliothèque. Une demande qui est cette fois-ci pleinement acceptée.

A moitié résolu, et étendu sur plusieurs années, ce problème d'effectif est une limite conséquente et mesurable qui vient potentiellement brider le fonctionnement de la Part-Dieu. D'autres nuances internes au projet viennent mettre à mal l'accomplissement total de l'ambition révolutionnaire de la bibliothèque.

## **C- LIMITES INTERNES AU PROJET: LE REGARD DE JEAN-LOUIS ROCHER SUR LES DIFFICULTÉS**

### **1) Importance du rapport de septembre 1973 et limites conceptuelles du projet**

Une source directe permet de saisir les limites du projet qui émergent pendant les trois années de finalisation de la construction et l'ouverture en deux temps de la bibliothèque. En effet, le rapport que JL.Rocher adresse à la DBLP le 24 septembre 1973<sup>161</sup> a pour vocation de lui signaler et de soulever les grands problèmes liés à l'aménagement de la Part-Dieu entre 1971 et 1973, de manière synthétique mais très directe. L'utilisation d'une telle ressource dans cette étude mérite plusieurs remarques préalables. Tout d'abord, elle apporte des nuances internes à la construction qui sont difficilement mesurables par le biais d'autres sources directes. S'il est difficile de réfuter les propos du conservateur nommé en 1971 en l'absence d'autres sources, s'accorder aveuglément sur tout le poids des considérations livrées ne saurait être correct d'un point de vue scientifique. Cependant, l'importance historique de la ressource oblige à la considérer car elle livre le regard de la personne la mieux placée pour estimer les réalités et nuances d'un aménagement novateur mais conditionné par l'urgence et obligé d'avancer par empirisme. Elle a toute son utilité dans l'étude et montre comment il y a eu un maintien de la base conceptuelle de la bibliothèque, de son programme théorique en dépit de la nécessité d'urgence et d'improvisation. Elle informe sur les difficultés bibliothéconomiques que représente toute construction nouvelle dans les années 1970, période de croissance de la construction et de diversification et démontre que ce passage vers la modernité ne s'est pas fait de manière anodine, tout du moins en ce qui concerne le projet lyonnais. En 1973, la finalité d'un tel rapport, dans le contexte du monde des bibliothèques est plurielle. Il vient en complément aux classiques rapports d'activité des BM, très formel et il permet à Rocher de faire *tabula rasa* sur les difficultés du projet et de relancer l'aménagement sur une autre voie tout en gardant en tête l'héritage du travail et des choix passés, à la veille de la seconde étape de l'ouverture de la plus grande bibliothèque municipale de France. Il formule cela par la nécessité « d'un rétablissement de bases saines, vraies » qui doivent contribuer à trouver des

<sup>160</sup> AM de Lyon 1555 WP 064, lettre de J.Bleton à L.Pradel, le 17 mai 1973

<sup>161</sup> AN 20000513/60 Lyon, La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de JL.Rocher à la DBLP, le 23 septembre 1973

« solutions adaptées à la réalité »<sup>162</sup>. De la même manière, il y a une forme de justification (légitime) et de validation de choix bibliothéconomiques pris dans l'urgence et à assumer par la suite, dans le temps, par l'équipe de la bibliothèque.

De prime abord, ce rapport dénonce le décalage entre la publicité faite autour de la bibliothèque, notamment sur son caractère futuriste, et sur ce qu'elle sera en réalité. Rocher, fustige ce « battage »<sup>163</sup> provoquant un sentiment d'attente excessif et le mettant dans une position inconfortable. Avec le recul, il peut aussi être identifié comme un élément montrant l'importance de l'institution bibliothèque dans les années 70, son monopole dans la transmission de l'information et par conséquent le désir des publics, ici lyonnais, pour les établissements de lecture publique. Or, à l'ouverture, cette publicité est en trop. Elle porte principalement sur le projet d'informatisation et d'automatisation de la bibliothèque. Le mythe de la « bibliothèque presse-bouton » aurait été largement relayé, pouvant même être à l'origine des carences en prévision de personnel. Cela est entretenu par certaines communications publicitaires distribuées par la ville, telle une brochure de 1971 dédiés à l'automatisation de la nouvelle bibliothèque exposant des photos (non-contractuelles) d'ordinateur dans des espaces de bibliothèques futuristes (avec recul, « rétro-futuristes »)<sup>164</sup>. La publicité démesurée concerne également la tour-silo, premier élément d'un nouveau quartier de tours modernes pour la municipalité. Le chantier de la Part-Dieu arbore jusqu'en 1971 un panneau annonçant au grand public plus de « 2 millions de volumes »<sup>165</sup>. Rocher met en avant la gravité des conséquences psychologiques (sur les décideurs, le public et les commentateurs) de ce décalage entre la réalité de l'avancée de la bibliothèque et ses points forts fantasmés. Après deux et demi de travail sur le bâtiment, le rapport est également l'occasion pour Rocher de livrer son avis sur le programme théorique et la forme conceptuelle du bâtiment. Il souligne les grands points positifs (l'attractivité de la forme du bâtiment, sa surface de plancher et ses vastes liaisons internes) mais marque son désaccord sur des caractéristiques de la bibliothèque et son obligation à composer avec. D'une part, il regrette le grand déséquilibre entre la masse importante des éléments du silo (12000m<sup>2</sup>) et le reste des activités de la bibliothèque, animation (650m<sup>2</sup>) et lecture, prêts (4 500m<sup>2</sup>)<sup>166</sup>. D'autre part, s'ajoute la très faible surface des services intérieurs (800m<sup>2</sup>) même pour un effectif en sous-capacité. La conception globale est de fait jugée comme « conservatrice » et le programme de 1967, intégrant cette répartition, est également considéré comme inabouti, une « énumération d'éléments, sans description du fonctionnement et des liaisons à prévoir ». Le silo et sa capacité ont été envisagés à partir d'une estimation du nombre de volumes contenus par l'ancienne bibliothèque, comptés à environ 800 000. Or une nouvelle estimation, travée par travée, a fait apparaître un fonds réduit à 342 000 volumes<sup>167</sup>. Le dernier reproche fait à l'avant-projet de HJ.Martin est le manque d'un fil conducteur dans l'aménagement et l'impréparation de son équipe pour préparer la nouvelle bibliothèque. HJ.Martin a principalement travaillé seul, sans anticipation de son départ et déléguant assez peu sa réflexion sur la conception de l'espace.

<sup>162</sup> Ibid, p.2

<sup>163</sup> Ibid p.2

<sup>164</sup> Collection bibliothèque Part-Dieu, Archives non classées Dossier n° 4, Correspondance avec la municipalité, ..., *brochure d'information par la ville de Lyon à destination du public*, 1971

<sup>165</sup> Collection bibliothèque Part-Dieu, Archives non classées Dossier n°2 *Fonds ancien, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire*, photo extraite du *Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu, janvier 1970*, p.3

<sup>166</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de J.L.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973, p.4

<sup>167</sup> Ibid, p.7

Enfin, les limites identifiées par JL.Rocher ne sont pas uniquement d'ordre bibliothéconomique. La conception architecturale est également remise en cause, vu comme trop rigide et influençant trop les potentiels aménagements des espaces et de leurs liaisons. Les techniques de construction ont selon lui choisi le parti de la rigidité et de l'immuabilité des fonctions des salles alors qu'une conception plus flexible aurait permis un tout autre programme bibliothéconomique. Il estime que la cohérence du bâtiment aurait été facilitée par le travail en amont d'un bureau d'étude, comme pour les bibliothèques universitaires. Il blâme la rigidité du silo à livre, conçu pour un système de rayonnages autoporteurs, empêchant le stockage des grands formats et toute transformation fonctionnelle. Ainsi, le parti architectural accentuerait « les inconvénients et l'insuffisance des études »<sup>168</sup>.

## **2) Le « problème de la Part-Dieu » : considérations techniques et politiques**

Dans un second temps, de façon très organisée et précise, il met en lumière l'évolution des grands problèmes entre 1971 et 1973. Sa synthèse s'articule autour de trois grands axes. Sur le plan technique, les décisions les plus urgentes et improvisées auraient été l'achèvement du silo, décidé par L.Pradel sans que le conservateur puisse donner son avis (et que la DBLP a appris par le Bulletin municipal officiel<sup>169</sup>), le cloisonnement et le changement de fonction de trois salles (reprographie, cafétéria et salle du personnel). Trois décisions importantes qui marquent durablement l'espace. La construction de la salle de la bibliothèque enfant fait également émerger l'insuffisance de sa superficie. L'équipement de la bibliothèque pose moins de problèmes insolubles. Sa particularité première est un mélange de type de mobilier dans certains espaces mi-détente mi-librairie. Enfin, l'organisation du travail et de la bibliothèque constitue pour Rocher la dernière limite, la plus problématique. Il se résume pour le conservateur à « la constitution d'une équipe de travail cohérente, l'étude du fonctionnement, le rôle de la bibliothèque centrale dans la lecture urbaine, la répartition des tâches, l'évaluation des besoins en personnel »<sup>170</sup>. En d'autres termes, tous les préalables classiques à un travail d'aménagement manquent, alors qu'il s'agit de la mise en place d'une bibliothèque hors-norme. Du point de vue des solutions, l'accent sur le regroupement organisationnel de la bibliothèque d'étude et de la partie lecture publique de la bibliothèque a été mis en priorité. Puis, la réorganisation s'est orientée vers une centralisation des services techniques (demande de prêts, inscriptions) et une décentralisation (principalement due à l'affectation et à l'usage unique de chacune des salles) sur le plan des disciplines (sur leurs acquisitions respectives et sur le renseignement aux lecteurs). Par conséquent d'autres éléments se sont vus repoussés dans le temps : le projet informatique et l'automatisation sont repartis de zéro en 1972 et la réflexion sur les horaires d'ouverture reportée. Toutes ces décisions ont mené à une conduite empirique du travail d'aménagement. La méthode obligée d'un fonctionnement par « tâtonnements »<sup>171</sup> a pourtant marqué durablement la forme de l'offre de la bibliothèque, principalement pour les dix années qui suivent son ouverture de 1973. La dernière

---

<sup>168</sup> Ibid, p.5

<sup>169</sup> Caroux Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002* p.113

<sup>170</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de JL.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973, p.7

<sup>171</sup> Ibid, p.6

phrase du rapport résume tout le décalage entre la réalité de la bibliothèque et certains rêves de modernité suscités par sa mise en place, tout en livrant une vision humaine de la bibliothèque : « *il faut d'ailleurs penser que cette bibliothèque ne vivra pas par son ordinateur, simple outil mécanique, mais par son personnel et par l'esprit qui y soufflera* »<sup>172</sup>.

Le rapport contient également une extrapolation utile à la compréhension du contexte de construction des bibliothèques municipale dans les années 1970 et du rôle, autre que financier, de l'État. J.L.Rocher ose glisser quelques conseils concernant le rôle de supervision de la DBLP, à partir des conclusions de l'expérience lyonnaise, qui par son ampleur vaut valeur d'exemple. Il insiste sur trois points : un plus grand contrôle et suivi technique par une équipe complète d'experts de la DBLP (et non plus le seul et isolé J.Bleton), une réforme et un meilleur choix dans la nomination des cadres scientifiques des bibliothèques (les conservateurs) en fonction des compétences et non pas des convenances, et l'organisation de journées d'études permettant des comparaisons entre les cas de construction et d'aménagement des bibliothèques<sup>173</sup>.

Ainsi, ce bilan critique intervient juste avant la deuxième étape de l'ouverture de la bibliothèque Part-Dieu avec la mise en route et le fonctionnement de la partie bibliothèque d'étude, c'est-à-dire des salles spécialisées, en novembre 1973<sup>174</sup>. Il est difficile de saisir dans quelle mesure, à quel degré les problèmes et limites du projet ont mis en péril la réussite de la grande entreprise lyonnaise. Les éléments les plus vérifiables sont le constat d'un étalement dans le temps de l'aménagement de ce bâtiment gigantesque et d'une organisation hiérarchisée sur niveaux, plutôt classique en théorie mais novatrice car appliquée un espace immense. Les bases posées par le programme initial de Martin et par la conception du bâtiment survivent donc aux problèmes et influence (sans trop laisser d'aspérité et de choix) grandement l'aménagement mené par J.L.Rocher. Cette période d'aménagement et de prise en main totale de la bibliothèque n'est pas finie malgré son ouverture au public. Plusieurs éléments bibliothéconomiques fondateurs restent en suspens à la fin de l'année 1973 et sont définitivement mis en place dans les années qui suivent.

---

<sup>172</sup> Ibid, p.14

<sup>173</sup> Ibid, p.13

<sup>174</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Rapport d'activité de la BM de Lyon 1973*

### III – 1974-1978 CONTINUITÉ : OUVERTURE COMPLÈTE, FONCTIONNEMENT ET PREMIER SUCCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU

---

#### A - AUTOMATISATION ET INFORMATIQUE DOCUMENTAIRE : UN ATTRIBUT DE LA BIBLIOTHÈQUE MODERNE ET PILOTE

##### 1) Le premier projet (1968-1970)

Un des aspects novateurs majeurs de la bibliothèque est la volonté des deux conservateurs successivement en charge du projet de se doter d'un système informatique et d'automatisation performants, adapté au besoin documentaire d'une bibliothèque municipale. Le projet aboutissant en 1975 est le résultat d'une ambition de modernité technologique allant de pair avec le caractère précurseur du bâtiment. L'étude de cas de l'ensemble de la mise en place du système, à partir des premières études de Martin jusqu'à sa concrétisation est à la fois symbolique et symptomatique du projet global de la construction : une ambition marquée pour aboutir à un résultat probant mais qui a dû faire face à de nombreuses réalités.

Après la confirmation de la construction et la constitution du dossier d'exécution, H-J.Martin souhaite voir mis en place un système d'informatisation performant, alors qualifié « d'automatisation »<sup>175</sup>. Cela implique la gestion organisationnelle de la bibliothèque assistée par ordinateur et une informatique documentaire (catalogage, accès aux données sur les livres). Le conservateur se fait une idée précise de ce que l'informatique peut apporter à la nouvelle bibliothèque à partir de travail en collaboration avec deux organismes : l'I.R.I.A (institut de recherche d'informatique et automatique, établissement public étatique créé en 1967<sup>176</sup>) et, au niveau local, avec l'institut de mathématiques appliquées de l'université de Grenoble, qui a informatisé une bibliothèque universitaire de la ville iséroise<sup>177</sup>. La volonté de Martin est d'équiper immédiatement la bibliothèque, dès l'ouverture, sans passer par une reconversion a posteriori, qui serait trop lourde. Il ne fait pas partie de la catégorie des bibliothécaires des années 1960 réfractaires à cette nouvelle technologie<sup>178</sup> mais se sent le besoin d'être conseillé avant d'estimer ce qu'il est possible de faire, sans fantasme lié au « tout technologique ». Les ingénieurs grenoblois le conseillent en prenant appui sur les expérimentations des bibliothèques allemandes, belges et étasuniennes. Les applications concernent alors des catalogues automatiquement mis à jour, une indexation matière, des recherches documentaires, la gestion du prêt (et de ses

---

<sup>175</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *Lettre de H.J.Martin à M.Caillet*, 25 septembre 1968

<sup>176</sup> « Création d'un Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I. R. I. A.) », *BBF*, 1967, n° 3, p. 107

<sup>177</sup> AN 20000513/60 Lyon, *Lettre de H.J.Martin à M.Caillet*, le 5 février 1969

<sup>178</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain* : « Lyon se développait, et on avait l'impression d'entrer dans une nouvelle ère. Cette ère était aussi celle de l'informatique. Quand j'ai construit la bibliothèque, l'architecte m'a aussitôt demandé ce que je ferais du point de vue de l'informatique. J'ai été amené à travailler avec l'institut de mathématiques appliquées de Grenoble pour étudier différentes options, à un certain nombre d'expériences dans les bibliothèques françaises. » p.122

statistiques) et le moissonnage de données des ordinateurs d'autres bibliothèques<sup>179</sup>. Il délègue (chose rare) ce travail d'implantation d'ordinateur à une bibliothécaire Mlle. Allais. Avant cela, il doit convaincre les représentants du plan Calcul (plan gouvernemental d'indépendance informatique mené par le ministère de la recherche scientifique et des organismes dont la DATAR et l'IRIA) de la nécessité de l'informatisation de la nouvelle bibliothèque en décembre 1968, afin d'obtenir des subventions. Les réunions se passent mal et n'aboutissent pas, mais ont pour mérite, selon Martin, d'avoir sensibilisé la municipalité de Lyon à la nécessité d'informatiser le nouvel établissement<sup>180</sup> et dans le même temps d'abriter le service informatique de la mairie.

Ces études de 1969 aboutissent à l'intégration de la mise en place du service d'automatisation dans le programme bibliothéconomique de la bibliothèque. Dans son rapport programmatique de 1970, Martin met en avant<sup>181</sup> le caractère indispensable de l'informatisation comme moyen de gestion et de documentation. Il vante la possibilité de « dissémination sélective » i-e la constitution de listes d'acquisition et l'interrogation du catalogue sur écran dans un horizon de cinq années. Néanmoins, il reste prudent sur les miracles promis par l'ordinateur et souligne la nécessaire acquisition des techniques modernes par les professionnels de la documentation. Sa volonté est de procéder par étapes et de connaître les besoins réels du public. Dans une note de 1970 à destination de la mairie, ses apports sont plus concrètement détaillés et témoigne des possibilités de l'époque<sup>182</sup>. La gestion du prêt se ferait à partir de l'utilisation d'une carte magnétique, accélérant le processus de prêt et permettant des rappels automatisés, les fichiers papier seraient remplacés par des listings tenus à jour automatiquement et les acquisitions verraient leur délai de commande et de réception accéléré. Il loue également la production de statistiques alors difficile à obtenir avec le système précédent et souhaite que l'ordinateur serve pour les annexes et l'ensemble des bibliothèques de Rhône-Alpes. Le conservateur précise bien dans cette note que l'informatisation entraîne un accroissement de personnel mais ne va pas jusqu'à chiffrer celui-ci. Enfin, il affirme que la BM de Lyon a obtenu de la DBLP et du ministère de la recherche scientifique que la BM de Lyon joue un rôle aussi important que la Bibliothèque nationale dans l'expérimentation informatique et se réjouit de cette « expérience de décentralisation »<sup>183</sup>. En conclusion, il affirme tout cela faisable à la BM de Lyon mais qu'il s'agit d'une « œuvre de longue haleine »<sup>184</sup>. Finalement, cela se traduit même physiquement puisqu'une salle de 600m<sup>2</sup> est prévue au rez-de-chaussée de la bibliothèque afin d'abriter l'ordinateur.

Si l'idée d'informatiser une BM est inédite, le contexte de développement à l'échelon national est une période de réflexion et de débat sur l'utilisation des ordinateurs en bibliothèques. La comparaison avec les bibliothèques étrangères mais aussi les grandes entreprises privées qui ont des impératifs de gestion similaires amène à ce débat. Le *BBF* se fait support des discussions<sup>185</sup>. L'enjeu est double pour la bibliothéconomie : de nouvelles technologies à maîtriser et de nouvelles conceptions à

<sup>179</sup> Collection BM de Lyon, archives non cotées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *Note sur l'utilisation des ordinateurs en bibliothèque*, août 1968

<sup>180</sup> Collection BM de Lyon, archives non cotées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *Lettre de H.J. Martin à M. Poindron*, février 1969

<sup>181</sup> Collection BM de Lyon – *Archives non classées Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire; Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970, p.18

<sup>182</sup> Collection BM de Lyon, archives non cotées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *note sur l'automatisation*, 1970

<sup>183</sup> Ibid.

<sup>184</sup> Collection BM de Lyon – *Archives non classées Fonds anciens, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire; Rapport par la ville de Lyon : définitions et objectifs de la Part-Dieu*, janvier 1970, p.18

<sup>185</sup> Varennes, Rosario de, « L'ordinateur dans le monde des bibliothèques », *BBF*, 1969, n° 9-10, p. 377-388

former. En ce sens, les ambitions du projet informatique de la Part-Dieu n'ont rien de fantaisistes, s'intègrent pleinement dans la problématique et s'engagent dans « l'importante révolution de la communication et de l'information induite par l'ère électronique des communications »<sup>186</sup>. L'État participe à la mise à niveau des bibliothèques par le biais d'un plan national pour l'automatisation des bibliothèques<sup>187</sup>. A partir des conclusions du rapport du groupe « bibliothèque et lecture publique » ses objectifs sont la maîtrise des imprimés par la mécanisation du catalogue, l'amélioration de la gestion technique des activités de la bibliothèque et la mise en place d'un réseau documentaire informatisé et général des grandes bibliothèques. Ces objectifs et conclusions de 1971 sont donc complètement anticipés par le projet lyonnais.

Cependant, le départ de HJ.Martin en octobre 1970 représente une solution de discontinuité dans la mise en place du projet informatique. Le maire de Lyon est désormais acquis à la problématique de l'informatisation et demande au moment du départ à la DBLP le maintien à la BM d'un conservateur parisien détaché à l'informatisation de la bibliothèque<sup>188</sup>, qu'il n'obtient finalement pas. La succession entre les directeurs et le long intérim font stagner le projet d'informatique alors qu'il prend parallèlement une ampleur fantaisiste dans l'esprit du maire, qui y voit de plus en plus des aspects futuristes appliqués à la bibliothèque dès son ouverture, ce que JL.Rocher appelle par la suite le mythe publicitaire du « presse-bouton »<sup>189</sup>. Ce dernier maintient néanmoins l'idée d'équipement informatique indispensable à la modernité de la Part-Dieu et réactive à son arrivée un nouveau projet, avec d'autres acteurs et l'aide concrète de l'État.

## **2) Vers un projet d'automatisation et d'informatique documentaire réaliste**

Avec la nouvelle direction, la volonté d'intégrer l'informatique dans l'offre bibliothéconomique de la Part-Dieu est toujours présente mais repart de zéro pour plusieurs raisons. Les expertises demandées avant 1971 ne sont pas délivrées malgré les relances de JL.Rocher<sup>190</sup>. Il délègue à son arrivée le projet à une bibliothécaire et un ingénieur, pour trouver une solution qui prennent en compte trois facteurs : la bibliothéconomie, par définition, l'économie et l'évaluation des besoins en personnel qualifié (pour recrutement et formation du personnel en place). Le partage de l'activité de l'ordinateur, situé au rez-de-chaussée de la Part-Dieu, est toujours maintenu entre bibliothèque et mairie<sup>191</sup>. L'aide de l'État est formalisée en acte, avec l'intégration de la BM de Lyon aux études du B.A.B (bureau pour l'automatisation des bibliothèques) créée en janvier 1971 par la DBLP<sup>192</sup>. Seulement 4 bibliothèques municipales sont choisies par ce bureau qui a pour but d'aider à résoudre les problèmes induits par l'introduction de l'informatique et de l'automatisation en bibliothèque. Ces études permettent au

<sup>186</sup> Ibid.

<sup>187</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *schéma directeur pour l'automatisation des bibliothèques*, 17 novembre 1971

<sup>188</sup> AM de Lyon, 189 WP 032, *Lettre de L.Pradel à E.Dennery*, le 7 octobre 1970

<sup>189</sup> AN 20000513/60 Lyon, *La bibliothèque municipale de Lyon en 1971-1972, rapport de JL.Rocher à la DBLP*, le 23 septembre 1973

<sup>190</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon

<sup>191</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 05 mai 1971*

<sup>192</sup> Motais De Narbonne, Anne-Marie, « Le bureau pour l'automatisation des bibliothèques. Bilan pour 1971-1972 », *BBF*, 1973, n° 2, p. 45-55

conservateur d'énoncer clairement ce que l'informatique pourra apporter, ce qui est réaliste ou non. En mai 1972, il peut informer L.Pradel que la future offre informatique s'appuie sur 4 points : accélération du service de prêt, l'accélération de la communication des ouvrages en salles, l'optimisation des renseignements documentaires et l'accélération du système d'acquisition<sup>193</sup>. Cela n'est pas très éloigné des objectifs énoncés par son prédécesseur et il enjoint pourtant le maire à éviter toute idée de « science fiction » appliquée à la bibliothèque et lui présente un calendrier d'études prévoyant l'application de la solution informatique sur plus de deux ans.

Le projet est désormais aux mains de la société I.C.A.R.E. Celle-ci effectue une analyse de l'existant livré le 27 juin 1972<sup>194</sup>. Un des impératifs nouveaux est la compatibilité, l'interopérabilité avec les autres systèmes informatiques des bibliothèques françaises et notamment celui de la BN<sup>195</sup>. La définition de la prestation est donnée le 26 février 1973<sup>196</sup> et le conservateur en chef arrête son choix en juin, pour une mise en place organisationnelle en deux ans, notamment pour le plus compliqué, l'automatisation du prêt. J.L.Rocher fait valider ses choix à la commission des bibliothèques de novembre 1973<sup>197</sup>. L'organisation se fait en plusieurs temps, d'abord la gestion des acquisitions en 1973, la nouvelle recherche documentaire en 1974 et l'automatisation du prêt en 1975, à partir d'un système de carte perforée. La formation du personnel à ce domaine nouveau de l'informatique est prévue sur un ensemble de cinq ans. J.L.Rocher continue à étudier le projet et ses potentielles applications à Lyon à partir de stage et d'études comparatives dans des bibliothèques d'étude à l'étranger. Ainsi, il se rend en mars 1974 en Allemagne pour visiter deux établissements à la pointe, les bibliothèques universitaires de Bochum et Bielefeld. En juin 1975, l'automatisation du prêt est quasiment achevée<sup>198</sup>, et le système est en place. Il n'y a pas de nécessité de suppression de personnel (mais une nouvelle équipe de 15 personnes) et cela a considérablement amélioré le service, selon le personnel de la bibliothèque<sup>199</sup>.

Le système d'automatisation n'est donc logiquement pas à la hauteur du battage futuriste que dénonçait J.L.Rocher. Il correspond aux standards de l'informatique d'époque dans les nouvelles bibliothèques françaises. Il ajoute cependant au caractère novateur et complet de la bibliothèque, en venant influencer sur son offre de service et sur son image auprès du grand public et de la presse.

<sup>193</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées, Dossier n°4 Correspondance avec la municipalité, *lettre de J.L.Rocher à L.Pradel*, le 2 mai 1972

<sup>194</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *Société Icare analyse de l'existant informatique*, juin 1972

<sup>195</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 8 novembre 1973*

<sup>196</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées, Dossier n°5 Informatique bibliothèque de Lyon, *Société ICARE définition de la prestation* février 1973

<sup>197</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 8 novembre 1973*

<sup>198</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 25 juin 1975*

<sup>199</sup> *ibid.*

## B – CONTINUITÉ ET PREMIER SUCCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE (1974-1978)

### 1) Dernière phase d'aménagement et d'ouverture et réaffirmation du rôle de la bibliothèque

Les ouvertures de 1972 et de 1973 dévoilent une bibliothèque gigantesque, en voie d'être informatisée. Mais si la Part-Dieu endosse la responsabilité d'établissement porteur pour tout un réseau de bibliothèques lyonnaises, d'étude comme de recherche, elle a dû auparavant refuser des fonctions qui auraient pu lui échoir, son gigantisme invitant au cumul et au regroupement. En un sens, malgré son caractère complet, son statut de base, celui de bibliothèque municipale, est parfois à rappeler. Les refus de certaines fonctions par la bibliothèque ne sont pas très nombreux mais ils témoignent du renforcement de son image d'établissement à tout faire. A la fin de l'année 1971, le maire de Lyon demande à Rocher d'étudier l'installation des bibliothèques d'hôpitaux dans les locaux de la Part-Dieu<sup>200</sup>. La proposition est logiquement refusée par J.L.Rocher, estimant la charge trop lourde à gérer, à la fois pour la ville et pour la BM. La construction est ainsi victime de l'attractivité induite par sa modernité et sa dimension. Même après son ouverture, des fonctions sont refusés par Rocher, tel le dépôt légal de médecine que l'État lui propose d'abriter en 1975<sup>201</sup>, sans arguments solides, puisque la bibliothèque n'est pas du tout spécialisée dans le domaine. Seul l'argument des magasins du silo, qui sonnent alors encore creux à cette époque, justifient ces propositions. Enfin, outre ces refus où la bibliothèque doit affirmer ce qu'elle n'est pas, elle doit également affirmer certaines fonctions, notamment son statut d'outil de conservation du savoir ancien. Le problème de nécessité de transfert du fonds ancien est une question qui traverse les années depuis le départ du projet mais vient perturber les conservateurs lyonnais jusqu'en 1972, constituant le seul point où la DBLP est soupçonnable d'interventionnisme. La construction d'un silo immense et trop grand impliquait dans l'esprit de Martin le transfert du riche fonds ancien à la nouvelle bibliothèque et même plus de richesse patrimoniale, avec l'idée visionnaire que « le vide attirerait les livres »<sup>202</sup>. Or ce concept, fondateur du projet et de la forme qu'il prend, n'est pas vraiment partagé par la DBLP, malgré son approbation et le soutien au projet. Dès 1965, une réticence se fait sentir à la direction des bibliothèques, notamment sur la capacité de cette « tour à livre »<sup>203</sup>. C'est probablement la cause, près de 5 ans plus tard, de la mise en route par L.Pradel de la troisième tranche des travaux (les derniers étages du silo) sans prévenir la DBLP et sans bénéficier de subventions<sup>204</sup>. L'affaire vient cependant perturber le programme d'aménagement des conservateurs jusqu'en 1972, lorsque Rocher apprend que le directeur du livre E.Dennery souhaite étudier le non-transfert du fonds-ancien vers la Part-Dieu et donc remettre en cause une des principales fonctions bibliothéconomiques du bâtiment<sup>205</sup>. Il avise le maire de son idée et charge M.Caillet de demander à Rocher des éléments allant en ce sens. Celui-ci refuse, réaffirme la fonction de conservation et obtient gain de cause,

<sup>200</sup> AM de Lyon, 189 WP 32, *note à l'attention du maire de Lyon*, le 10 décembre 1971

<sup>201</sup> Collection BM de Lyon, Dossier n°4 Correspondance avec la municipalité, *note de Rocher sur le refus d'un dépôt légal de médecine*, août 1975

<sup>202</sup> Martin, Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, p.105

<sup>203</sup> AN 19880011/59 BM: dossiers d'équipement Lyon, *note de J.Bleton à M.Caillet*, le 22 septembre 1965

<sup>204</sup> Caroux, Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*,

<sup>205</sup> Collection BM de Lyon, Dossier n°4 Correspondance avec la municipalité, *Lettre de J.L.Rocher au maire de Lyon*, le 25 mars 1972

mettant en avant qu'une telle décision serait la négation de tout ce qui a été fait auparavant. Tout cela indique un établissement tiraillé malgré lui entre ses fonctions réelles et supposées et ce que chacun veut en faire ou veut y voir. Sa bibliothéconomie prévue, pensée et réaliste doit être constamment réaffirmée par la direction.

L'aménagement réel poursuit son objectif d'offre moderne et complète en matière de lecture publique. Le projet bibliothéconomique n'est pas entièrement achevé et passe dans sa dernière phase en 1974. Les trois dernières salles de lecture et de prêt sont à mettre en place et équiper. Les crispations se font tout d'abord autour de la bibliothèque enfant, prévu au premier niveau de la bibliothèque. Les années 1970 sont une époque où les acteurs de la lecture publique sont de plus en plus attentifs à la place des enfants dans les bibliothèques municipales, pour les raisons anciennes mais toujours valables d'initiation à la lecture et au savoir, à la formation de jeunes lecteurs. En témoignent les rapports d'activité annuels type des bibliothèques municipales que soumet la DBLP. Chaque directeur de BM doit évaluer si l'offre entre lecture publique adulte et lecture publique jeunesse est adéquate et équilibré<sup>206</sup>. Pour la Part-Dieu, la réponse est négative en 1973<sup>207</sup> mais la direction espère que l'aménagement de la bibliothèque enfant, alors prévu pour mi-1974, inversera la tendance. Les premiers travaux de la bibliothèque enfant commencent en février 1973 et nécessite de nouveau un travail en coordination entre J.Perrin-Fayolle et les conservateurs. L'achèvement de cette salle spécifique est prévu pour le 31 octobre 1973 mais prend finalement plus de six mois de retard. Le manque se fait ressentir alors que la bibliothèque a ouvert une grande partie de ces espaces et suscite une forme d'incompréhension chez certains membres de la commission des bibliothèques, en novembre 1973<sup>208</sup>. J.L.Rocher est alors obligé d'affirmer que ces fonctions et ce public n'ont pas été laissé de côté et que ce point a, au contraire, été estimé très important pour « former et instruire » les enfants. Les travaux sont repoussés jusqu'en juillet 1974, jusqu'à ce que L.Pradel déclare la situation urgente, à la fois pour des raisons financières et d'image de la bibliothèque<sup>209</sup>. La section est finalement livrée en décembre 1974. Les deux autres sections prévues s'harmonisent avec le rythme d'aménagement de la bibliothèque enfant. En 1974, la salle de documentation régionale est prête, et contribuera, selon ce que Rocher assure au maire<sup>210</sup>, au rayonnement de la bibliothèque municipale dans toute la région Rhône-Alpes. La discothèque de prêt sollicite plus d'études, ce type de service étant, une fois de plus, précurseur. Le conservateur contacte le directeur de la Discothèque de France, située à Paris, pour l'interroger sur les problématiques entourant l'implantation d'une discothèque dans une BM<sup>211</sup>. Ce dernier le conseille sur l'aménagement de l'espace, le matériel et la nécessité d'un personnel qualifié. Il va jusqu'à proposer un stage à un bibliothécaire lyonnais, compte tenu de « l'importance nationale » de la Part-Dieu. Les trois nouvelles salles sont mises en service en janvier 1975 et font, à l'instar de l'ouverture du rez-de-chaussée en décembre 1972, l'objet d'une inauguration événementielle organisée par la mairie<sup>212</sup>, le 29. La particularité de ces salles est leur fonctionnement différencié du reste des services de la bibliothèque, principalement pour des raisons de personnel et de moyens. Ainsi, la discothèque ouvre seulement les mercredis et les samedis, entre 13h et 18h30<sup>213</sup>. Si seuls les lecteurs déjà inscrits peuvent

<sup>206</sup> AN 20000513/60 Lyon, *rapport d'activité 1972 de la bibliothèque municipale*

<sup>207</sup> AN 20000513/60 Lyon, *rapport d'activité 1973 de la bibliothèque municipale*

<sup>208</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 8 novembre 1973*

<sup>209</sup> Collection BM de Lyon, Dossier équipement 71-76 *lettre de L.Pradel à J.Perrin-Fayolle*, le 17 juillet 1974

<sup>210</sup> Collection BM de Lyon, archives non classées Dossier n°4 Correspondance avec la municipalité, *Lettre de J.L.Rocher au maire de Lyon*, 1974, date non précisée

<sup>211</sup> Collection BM de Lyon, Dossier n°1, *Lettre JM.Daudrix à J.L.Rocher*, le 7 avril 1973

<sup>212</sup> *Article du Progrès*, le 1<sup>er</sup> février 1975, dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>213</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 6 mars 1975*

emprunter, ils doivent cependant souscrire à un abonnement supplémentaire. Ce service ne s'intègre donc pas pleinement à l'offre déjà en place. En mars 1975, le fonds est de 3000 disques et double rapidement par la suite. Il ne se contente pas de la musique classique, couvre tous les genres et est disponible en libre-accès. Quant à la bibliothèque enfant, elle accueille les enfants de 6 à 14 ans, et contient 6000 livres, également en libre-accès. Cette section est ouverte 21 heures par semaine, toute la journée du mercredi et les après-midis.

Encore une fois la bibliothèque Part-Dieu, avec ces trois équipements supplémentaires, s'intègre parfaitement dans les grandes tendances novatrices historiques des bibliothèques. Anne-Marie Bertrand situe la diversification des services des bibliothèques municipales au début des années 1970, en mettant en avant les locaux qui permettent de renouveler l'offre de lecture, avec « la prise en compte du public enfantin, la diversification des médias, une attractivité accrue grâce à l'animation et à la médiation de bibliothécaire qualifiés »<sup>214</sup>. Seule la division des collections entre étude et loisir/prêt à l'œuvre à Lyon est un choix qui échappe aux nouveautés de l'époque. De même, l'arrivée et la généralisation des discothèques de prêt datent de la fin des années 1960 avec Saint-Dié en 1968 et Troyes en 1969, peu avant l'initiative lyonnaise. L'intégration d'un service à un ensemble aussi vaste et complet que celui de la Part-Dieu participe de ce mouvement, tout en innovant et servant de modèle au futur équipement de grandes villes.

## **2) Contexte organisationnel (1975-1978) : Quotidien et nouveaux enjeux**

Les années 1975, 1976 et 1977 sont les années de test pour le fonctionnement de la bibliothèque. Le bilan de ces trois années de rodage démontre le bien-fondé du projet en matière d'offre de bibliothèque municipale. L'activité de la bibliothèque se met en marche avec pour objectif principal d'attirer les lecteurs potentiels, de les inscrire et de les fidéliser, ce qui validerait l'entière politique de l'établissement. Pour ce faire, quelques ajustements sont encore introduits. Une campagne d'information, s'appuyant sur des dépliants informatifs est lancée, pour familiariser publics et non-publics avec l'établissement<sup>215</sup>. La bibliothèque est bien desservie par les transports à partir de 1978 (et l'ouverture du métro), alors que ce problème était un motif d'inquiétude pour la municipalité en 1975<sup>216</sup>, tout comme la difficulté de stationnement dans ses alentours. L'attractivité et la publicité de la bibliothèque se font tout d'abord au moyen de l'animation, plus que par son caractère monumental, qui peut avoir des aspects a priori déshumanisants pour le public. En 1975, les expositions ont attiré 30000 lecteurs, la visite venant en amont du processus de découverte et permettent les inscriptions<sup>217</sup>. De prime abord, la bibliothèque connaît un succès dans son rôle d'animation culturelle du territoire qu'elle sert (la ville, voire l'agglomération) avant de connaître le succès sur ses

<sup>214</sup> Bertrand Anne-Marie, *Les Bibliothèques Municipales: enjeux culturels, sociaux et politiques*, Editions du cercle de la Librairie, 2002, p.16

<sup>215</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 6 mars 1975*

<sup>216</sup> Ibid.

<sup>217</sup> Ibid.

autres fonctions plus classiques, comme les prêts ou la consultation sur place. Chaque exposition est relayée par la presse locale (*Le Progrès* en tête) voire nationale<sup>218</sup>. L'attractivité est avant tout celle de son image de bâtiment novateur plus que de son bilan bibliothéconomique réel perçu par son public cible. Cela se confirme lorsque se multiplient les visites de conservateurs de bibliothèques françaises et étrangères, au point que certains lecteurs écrivent pour se plaindre d'être constamment dérangés par la visite « quasi quotidienne » des salles de lecture par des professionnels<sup>219</sup>. A la suite d'une visite des conservateurs de villes nord-américaine en 1976, la bibliothèque de Toronto consacre une exposition sur les réalisations de bibliothèques modernes. Le projet de la Part-Dieu fait partie de la curation et confirme l'attractivité intrinsèque de l'image de la bibliothèque, même à l'échelle internationale du milieu des bibliothèques<sup>220</sup>. La bibliothèque est également le lieu d'accueil de congrès professionnels et de journées d'étude hors du domaine des bibliothèques, comme en 1976, avec l'accueil de congressistes de la documentation des chambres de commerce ou de l'association nationale de recherche technique. Néanmoins la continuité de l'activité de base de l'établissement est parfois délicat. Si la DBLP, à partir de 1975, s'estime, à chaque note d'inspection, admirative du fonctionnement de la grande « machine » et de la prise en main par le conservateur<sup>221</sup>, ce dernier trouve l'évolution des problèmes anciens très lente. Sur le plan des horaires d'ouverture, la situation évolue progressivement puisque la bibliothèque ouvre 42 heures par semaine à partir de septembre 1976 (augmentation de 10 heures dans l'amplitude horaire)<sup>222</sup>. Ces horaires ne changent plus avant plusieurs années. La question du personnel évolue au même rythme que celle des horaires d'ouvertures, ce qui ne satisfait pas Rocher. L'effectif augmente tout de même en 1975, puisque il est de 133 personnes en 1975, dont 100 agents spécialisés (12 conservateurs, 71 sous-bibliothécaires et employés de bibliothèques)<sup>223</sup>. Il passe à 160 en 1976<sup>224</sup>. Rocher rappelle alors le décalage entre la taille du bâtiment et le sous-effectif qui l'anime. Il met en avant les normes de la DBLP pour les BM qui préconisent une personne pour 2000 habitants, ce qui fait 250 personnes pour Lyon à l'époque. Il compare également avec les 260 employés de la bibliothèque jumelle de Birmingham et les 240 de la nouvelle bibliothèque des Halles. la municipalité lui transmet alors une fin de non-recevoir, arguant des efforts financiers sur la construction et sur la part de budget de la ville de Lyon dédiée aux activités culturelles s'élevant à 36%. Ce qui fait alors de Lyon la ville la plus dépensière par habitant dans le domaine culturel<sup>225</sup>. D'autres nuances dans le quotidien de la bibliothèque sont apportées par JL.Rocher, notamment le caractère de grande surface de la bibliothèque qui induit selon lui des problèmes d'ordre psychologique, tant pour le personnel que pour le public, et d'ordre pratique, dans l'organisation des espaces et la coordination du travail. Un des problèmes récurrents de la bibliothèque, dû à sa dimension, est également le vol d'ouvrages. En 1976, près de 20% du fonds de la salle d'information générale est dérobé<sup>226</sup>. Pour la municipalité en revanche, le bilan de la bibliothèque sur ces années est vu comme positif et en progrès, en dépit de ces limites<sup>227</sup>.

<sup>218</sup> *La bibliothèque municipale de Lyon et ses annexes : articles de presse T1/II* Bibliothèque municipale de Lyon 1994

<sup>219</sup> *La bibliothèque municipale de Lyon et ses annexes : articles de presse T1/I* Bibliothèque municipale de Lyon 1994

<sup>220</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission du 29 juin 1976*

<sup>221</sup> AN 20000513/60 Lyon, *note d'inspection de la bibliothèque de la Part-Dieu du 14 novembre 1975*

<sup>222</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 29 juin 1976*

<sup>223</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 25 juin 1975*

<sup>224</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 18 novembre 1976*

<sup>225</sup> AN 20000513/60 Lyon, *note d'inspection de la bibliothèque de la Part-Dieu du 14 novembre 1975*

<sup>226</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 18 novembre 1976*

<sup>227</sup> Ibid.

En effet, malgré les nuances et le succès d'autres activités non exclusives à la bibliothèque, ses aspects bibliothéconomiques deviennent aussi attractifs et le lieu trouve peu à peu son public de lecteurs. Les premiers succès de fréquentation sont palpables et chiffrés, avec l'appui des statistiques qu'apporte l'automatisation. En 1975, elle reçoit 90 513 lecteurs en 232 jours d'ouverture dans les seules salles de travail, soit 390 par jour, pour des salles totalisant en tout 500 places assises<sup>228</sup>. En 1976, les chiffres passent de 100 797 lecteurs, soit 466 par jour<sup>229</sup>. Les chiffres sont en progression constante dans les autres domaines, avec des prêts en augmentation (17.455 en octobre 1976 contre 14701 en octobre 1975) ou des jours à plus de 100 inscriptions de lecteurs. Les collections sont elles aussi en adéquation avec la taille du bâtiment : au 31 décembre 1976, la bibliothèque possède 710 723 documents, tous fonds confondus. Elle acquiert 55 000 ouvrages par an. La période de rodage du fonctionnement jusqu'en 1978 augure ainsi d'un succès durable de l'établissement. Il confirme que son programme et ses choix (emplacement, forme, bibliothéconomie) constitue une solution pertinente pour desservir les besoins des publics. Mais le bilan de ces deux années marque aussi un tournant pour la bibliothèque, puisque de nouvelles questions se posent sur l'optimisation de l'utilisation de ce formidable outil.

Début 1978, le rapport *Éléments pour une politique des bibliothèques de Lyon*, de Jean-Louis Rocher à destination de la municipalité effectue un bilan critique et prospectif de la situation des bibliothèques lyonnaises et de sa « pièce maîtresse », la Part-Dieu. La réflexion sur une meilleure utilisation de l'établissement commence lorsque le conservateur demande une réflexion sur son statut, outrepassant celui de BM, et de financement, dès 1976<sup>230</sup>. Le rapport vient synthétiser ses réflexions sur un bâtiment hors-norme (qui induit donc une réflexion conceptuelle permanente sur ses usages) mais pose plus les problématiques de son utilité dans le réseau lyonnais et de son potentiel inexploité. Le but est de fournir des éléments à la ville pour bâtir un nouveau programme de lecture publique et réinterroger le territoire de la bibliothèque. Il donne des solutions s'appuyant sur une analyse de l'existant des premières années de fonctionnement et a pour volonté « de remédier aux anomalies et lacunes de la situation en économisant les moyens et rendant possibles les étapes »<sup>231</sup>. Tout en soulignant les efforts de la municipalité sur 17 ans, le bilan est globalement critique et énonce la nécessité d'une poursuite de l'effort en matière de fonctionnement. Deux grandes lacunes sont énoncées : la faiblesse du réseau des bibliothèques d'arrondissement, trop petites pour les quartiers selon le conservateur, et, à l'inverse le gigantisme problématique de la Part-Dieu. Ce reproche pourrait passer pour excessif, mais il est motivé par Rocher, qui y voit une bibliothèque entre-ouverte à cause des faibles horaires d'ouverture, des séances inférieures à 8 heures et demi par jour et une distribution des livres dans les salles de seulement 29 heures. La bibliothèque est alors estimée comme un établissement sous-utilisé, un investissement non rentabilisé, d'autant plus dommageable que cette situation ne permet d'évaluer les besoins réels du réseau de lecture publique qui seront peu à peu comblés lorsque la bibliothèque aura trouvé son rythme de croisière<sup>232</sup>. A partir de ce constat, il livre deux actions

<sup>228</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 29 juin 1976*

<sup>229</sup> Collection BM de Lyon, *Note : la bibliothèque en 1976*, le 21 février 1977 dans *La bibliothèque municipale de Lyon et ses annexes : articles de presse T1/I* Bibliothèque municipale de Lyon 1994

<sup>230</sup> AM de Lyon : 1555 WP 064 *Procès verbal de la commission des bibliothèques du 18 novembre 1976*

<sup>231</sup> Collection BM de Lyon archives non classées, Dossier Équipement 1973-1976, *Éléments pour une politique des bibliothèques de la ville de Lyon*, janvier 1978

<sup>232</sup> Ibid, p14

possibles et complémentaires. D'une part, étoffer le réseau des annexes à la manière des réseaux britanniques et d'une façon similaire à ce que HJ.Martin a entrepris à son arrivée à Lyon. D'autre part, de façon prioritaire, optimiser la Part-Dieu, en augmentant le personnel, l'ouverture, la politique d'accueil, de prêt et d'animation. La construction et l'aménagement sont définitivement achevés mais la problématique du développement demeure en 1978. Et Jean-Louis Rocher pourra s'attaquer à la grande problématique qu'il soulève en conclusion, et qui traverse toute les décennies de débat en lecture publique, qui est le moyen d'attirer les non-lecteurs. Il estime l'action du service public que constitue la bibliothèque (et en particulier celle de la Part-Dieu) comme trop passive, et paradoxalement n'informant pas assez le grand public -au moyen de communication, de publicité- de son importance et de son existence<sup>233</sup>.

En définitive, malgré ces grandes questions et un développement prospectif en suspens, la bibliothèque de la Part-Dieu assume en partie son statut de bâtiment hors-norme, avec un potentiel encore largement inexploité, malgré son coût total de 39 millions de francs et son budget annuel 15 millions (ensemble du réseau compris). L'année 1978 marque la prise de conscience de ce tournant et de la nécessité de développer encore plus l'action de l'établissement. En d'autres termes, et pour reprendre les mots de Jean-Louis Rocher, son achèvement et la fin de sa période de rodage ne constituent « pas une fin mais un début »<sup>234</sup>.

## C – ÉPILOGUE : INSCRIPTION DE LA BIBLIOTHÈQUE PART-DIEU DANS L'ESPACE ET L'OPINION PUBLIQUES

L'épilogue s'aventure brièvement du côté de l'histoire culturelle, formant une micro-anthropologie des bibliothèques appliquée à la Part-Dieu, durant les années de sa mise en place. La perception de l'image qu'elle véhicule pour son public visé a jusque là été quelque peu délaissée par cette étude, en raison de sources plus éparées.

Au-delà des nouveaux indicateurs statistiques fournis par l'automatisation nouvelle et le succès des inaugurations successives, l'image que renvoie alors la nouvelle bibliothèque lyonnaise est difficile à percevoir. Le relais des avis des lecteurs, à l'époque recueillis par les cahiers de suggestion ou les associations d'amis de la bibliothèque<sup>235</sup>, n'a pas été conservé dans le temps et était de toute façon estimé comme un moyen de connaissance des besoins du public beaucoup trop passif. Seules restent, les plaintes du courrier des usagers, transitant du maire au conservateur. Outre des lecteurs s'offusquant de la trop grande présence d'ouvrages de la *série noire*<sup>236</sup> et auxquels les conservateurs se sentent obligés de répondre, les courriers de plainte sont assez rares. Ils concernent les horaires d'ouverture, souffrant de la comparaison avec celles de l'ancienne bibliothèque de Saint-Jean (et validant les conclusions de Rocher) et parfois l'ambiance, comme ce lecteur de 1974 fustigeant le bruit constant de la salle

<sup>233</sup> Ibid, p.19

<sup>234</sup> Ibid, p.1

<sup>235</sup> Collection BM de Lyon archives non classées, Dossier Équipement 1973-1976 , *Éléments pour une politique des bibliothèques de la ville de Lyon*, janvier 1978, p.18

<sup>236</sup> Collection BM de Lyon, Dossier Correspondance avec municipalité 71-76, *Lettre d'un lecteur à L.Pradel*, 1975

d'information générale<sup>237</sup>. Dans tous les cas, ces lecteurs reçoivent une réponse de l'équipe de la bibliothèque (souvent rédigée par Rocher lui-même), expliquant pédagogiquement les choix de la bibliothèque et le rôle de chaque salle. Le problème des visites trop fréquentes de la bibliothèque, nouveau fleuron de la culture lyonnaise, est parfois sarcastiquement dénoncée, comme cet étudiant lecteur se considérant à chaque séance de travail comme un « pauvre gens, une pauvre bête » que l'on vient observer travailler. Il propose alors de faire payer la visite, le bâtiment « valant bien cela »<sup>238</sup>. Le problème est pris au sérieux par le conseil municipal et le maire, qui fait interdire les visites pendant que les salles de lecture sont ouvertes au public<sup>239</sup>. Ces courriers sont très rares et, par défaut, il semble donc que les lecteurs déjà acquis, par opposition aux non-lecteurs, se satisfassent des installations, sans trop ressentir l'aspect déshumanisant craint par les bibliothécaires.

A contrario, la presse a bien plus documenté la construction de la bibliothèque et son impact sur la ville de Lyon. Les échos sont nombreux et à distinguer entre presse locale et presse nationale ; mais dans les deux cas, ils renseignent sur l'opinion publique dominante (que les journalistes contribuent partiellement à forger). La presse lyonnaise a été depuis le départ un soutien fort du projet, parfois à la limite de l'hagiographie. La revue lyonnaise bimensuelle *Résonances*, sous la plume du journaliste Régis Neyret, a pourtant évoqué l'établissement à plusieurs reprises avec un traitement équilibré et documenté. En décembre 1966, un de ces articles fait très pertinemment le point sur la situation des bibliothèques à Lyon et se réjouit de la construction prévue du bâtiment, solution vue comme ambitieuse et adaptée au besoin de la ville, traduisant l'attente de la population<sup>240</sup>. Après la construction, les articles se font encore plus positifs, relayant les déclarations d'intention et la politique de la direction de la bibliothèque, comme en juin 1974 titré « pour une culture accueillante », félicitant le caractère « luxueux » de la bibliothèque et le sens de l'accueil de son équipe<sup>241</sup>. La revue va jusqu'à se réjouir en mars 1975 de « la véritable politique culturelle » de la bibliothèque et du succès de son fonctionnement<sup>242</sup>. La réception est tout aussi positive dans la presse quotidienne régionale. En mai 1973, le *Nouveau journal* félicite la ville pour sa bibliothèque « d'avant-garde »<sup>243</sup>. Le *Progrès*, journal local n'ayant jamais caché son soutien inconditionnel à Louis Pradel et l'ensemble de ses choix, documente toujours favorablement la bibliothèque, en mettant en avant ses caractéristiques avec moult superlatifs, allant jusqu'à la qualifier de « Byzance de béton »<sup>244</sup>. Il annonce en septembre 1973 une bibliothèque possédant 1.5 millions de volumes et dotée d'une « exclusivité » avec l'automatisation du prêt<sup>245</sup>. Il relaye les succès (le gain de lecteurs, les diverses inaugurations<sup>246</sup>, les expositions<sup>247</sup>) et les aspects positifs et novateurs, avec notamment un article très juste sur le rôle de la bibliothèque dans « l'éducation permanente »<sup>248</sup>. La presse nationale, sans atteindre l'enthousiasme de la PQR,

<sup>237</sup> AM de Lyon, 183 WP 32, *Lettre d'un lecteur à la mairie sur l'ambiance de la bibliothèque*, 31 janvier 1974

<sup>238</sup> *Tribune d'un lecteur dans Le Progrès*, le 19 juillet 1974, dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>239</sup> BMO de la ville de Lyon du 4 août 1974

<sup>240</sup> AM de Lyon, *Résonances*, décembre 1966, « Une nouvelle bibliothèque municipale à la Part-Dieu »

<sup>241</sup> *Résonances*, juin 1974 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>242</sup> *Résonances n°104*, juin 1975, dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>243</sup> *Le Nouveau journal*, 4 mai 1973 *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>244</sup> *Le Progrès*, 15 août 1976 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>245</sup> *Le Progrès*, 19 septembre 1973 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>246</sup> *Le Progrès*, le 1 février 1973 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

<sup>247</sup> *La bibliothèque municipale de Lyon et ses annexes : articles de presse T1/I* Bibliothèque municipale de Lyon 1994

<sup>248</sup> *Le Progrès*, 8 mai 1974 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3. Bibliothèque municipale de Lyon 1994*

relaye une bonne image de la bibliothèque, soulignant ses grands aspects conceptuels précurseurs. En amont de l'ouverture, *France Soir* fait un dossier commun sur les projets de Beaubourg et de Lyon, qualifiant les établissements de « futurs supermarchés de la lecture publique », sans connotation négative, documentant juste la mutation formelle et fonctionnelle qu'impliquent ces deux grands projets d'établissements<sup>249</sup>. Le *Nouvel Observateur* loue lui le caractère novateur de la Part-Dieu en avril 1972, mais retenant surtout, en le mettant même en intertitre, le fait que l'on puisse fumer librement dans tous les espaces. Après l'ouverture, le grand quotidien *Le Monde*, dans un article de JM.Théolleyre, parle de « prototype des bibliothèques des années 2000 » avant de nuancer en évoquant l'aspect architectural, puis souligne finalement son ambition, son innovation dans tous les domaines (aménagement intérieur, diversité des collections, services) et sa contribution à la fin du temps « des rats de bibliothèques »<sup>250</sup>. Enfin, après la première période de fonctionnement, le *Figaro* n'hésite pas à qualifier Lyon, grâce à sa bibliothèque, de « nouvel empire de la culture », « de nouvel empire de la lecture »<sup>251</sup>.

Enfin le succès d'image est aussi dû à d'autres considérations que bibliothéconomiques. Le geste architectural est mis en avant, indépendamment du fonctionnement du bâtiment, mais attirant la lumière et une bonne réputation vers lui. Le choix de l'emplacement dans le quartier de la Part-Dieu s'avère également un pari extrêmement réussi, dans un nouveau centre lyonnais en expansion permanente des décennies après sa conception. Tout d'abord la forme de la bibliothèque, au sens esthétique et architectural, est un motif de satisfaction pour certains observateurs. Les historiens de l'urbanisme lyonnais, défendent le bâtiment et son architecture, le qualifiant de « modèle impeccable d'architecture fonctionnaliste »<sup>252</sup>, « lisible au premier coup d'œil » et dont Lyon ne doit « pas rougir »<sup>253</sup>. Charles Delfante, pourtant très autocritique sur sa conception du quartier, parle de la bibliothèque comme d'une réussite, se caractérisant par sa « modernité »<sup>254</sup>. D'autres architectes lyonnais qualifient l'édifice de bâtiment à « la forme exemplaire », l'un des rares « fleurons architecturaux » du quartier<sup>255</sup>. Le bâtiment a l'avantage de se placer dans un quartier devenu après 1975 un véritable hub urbain moderne. Même si Charles Delfante voit dans le quartier un gâchis et un ratage de grande ampleur, incomplet, inachevé voire triste et sans vie après six heures du soir<sup>256</sup>, l'emplacement semble idéal pour la bibliothèque, ses usagers et son personnel. Le centre commercial ouvert en 1975 est accolé à la bibliothèque et, sur un modèle anglo-saxon, permet de définir une offre de service complète, le culturel s'appuyant sur le commercial et inversement. L'arrivée du métro en 1978 et, à une plus grande échelle, de la gare Part-Dieu en 1983, place la bibliothèque directement dans le plus grand centre d'échanges lyonnais. Enfin, la construction de l'auditorium Maurice Ravel complète partiellement l'attractivité culturelle déjà apportée par la bibliothèque. Le quartier a cependant des défauts à surmonter, notamment sur les problématiques du « sol facile » et de « socles actifs » (en d'autres termes sur la difficulté d'être simple piéton dans le quartier)<sup>257</sup>, mais rien d'entièrement réhibitoire pour la fréquentation des lieux. L'enjeu final pour la bibliothèque, et ce pour les quatre décennies qui suivent sa

<sup>249</sup> *France Soir*, 30 janvier 1970

<sup>250</sup> *Le Monde*, 11 décembre 1972

<sup>251</sup> *Le Figaro*, 14 et 15 août 1976 dans *La Part-Dieu: articles de presse. T.3*. Bibliothèque municipale de Lyon 1994

<sup>252</sup> Beaufort, Jacques, *L'architecture à Lyon.02. Lyon et le grand Lyon de 1800 à 2000*, 2001

<sup>253</sup> Vollerin, Alain, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Lyon au XXème siècle*, 1999

<sup>254</sup> Propos recueillis dans Autran Stéphane, *Le quartier de La Part-Dieu à Lyon, éléments du patrimoine architectural*, Lyon, Éditions Grand Lyon, 2009 p.19

<sup>255</sup> Propos de Robert Dussud et Alain Vargas, architectes, recueillis dans Autran Stéphane, *Le quartier de La Part-Dieu à Lyon, éléments du patrimoine architectural*, Éditions Grand Lyon, 2009 p.19

<sup>256</sup> Delfante Charles, *La Part-Dieu: Le succès d'un échec*, Editions Libel, 2009

<sup>257</sup> Entretien avec Gilles Eboli, décembre 2013

conception, est d'être tournée à la fois vers le centre historique, par-delà le Rhône, et vers l'est, le centre du quartier Part-Dieu, afin d'attirer lecteurs acquis comme lecteurs en puissance qui utilisent l'indispensable carrefour de transports et de services situé sur le boulevard Vivier-Merle.

## CONCLUSION

---

L'histoire du projet de la plus grande bibliothèque municipale de France échappe à la plupart des standards de construction de bibliothèques durant l'intense période de développement des années 1960 et 1970. Hors-norme car surdimensionnée, ambitieuse car hybride dans ses fonctions et solution à un important problème structurel des établissements lyonnais de lecture publique, la bibliothèque de la Part-Dieu et sa concrétisation ont représenté un vaste défi technique, architectural et bibliothéconomique.

A l'intérieur, son organisation hiérarchisée sur trois niveaux -délimitant les salles à une fonction, enfermant les lecteurs dans un seul usage de l'espace- a certes vite vieilli. Mais à l'origine, le projet est fort d'une volonté novatrice, riche d'idées innovantes. Sa conception à la mi-temps des années 1960 s'appuie à la fois sur les besoins identifiés d'un public potentiel élargi à l'ensemble de la population et sur une volonté de conservation du patrimoine. Progressivement, le projet s'empare vite des problématiques nouvelles de la bibliothéconomie d'époque : l'animation (pas encore appelée action culturelle), l'accueil du public et les nouveaux services (discothèque de prêt, bibliothèque pour enfants). Surtout, il se lance immédiatement dans les premiers projets d'informatisation et d'automatisation. Il conserve néanmoins en grande partie les fonctions classiques d'une bibliothèque municipale avec le prêt, la consultation, le travail studieux et de recherche... En cela, le résultat final du bâtiment est aussi le fruit des conceptions individuelles de la bibliothèque des deux conservateurs en chef qui se succèdent, Henri-Jean Martin et Jean-Louis Rocher. Deux visions plutôt similaires sur lesquelles ont grandement pesé les volontés de ses maîtres d'œuvre : le volontarisme effréné et dépensier de la municipalité lyonnaise, et dans une moindre mesure, les recommandations de la DBLP, de l'État.

Rattrapé par les réalités d'une construction battant tous les records de rapidité pour un établissement d'une telle ampleur, l'aménagement s'est avéré en définitive empirique. Il a dû faire face à des obstacles nombreux : personnel en sous-effectif, horaires d'ouverture très réduits, difficile humanisation d'espaces immenses, ouverture en plusieurs étapes... Malgré le succès public, la bibliothèque mettra de longues années après 1975 et son ouverture complète, à trouver son rythme de croisière et exploiter pleinement son potentiel.

Comme tous les établissements nouvellement construits, la bibliothèque a introduit un nouveau dynamisme au réseau urbain et à la lecture publique de la ville. A Son succès de fréquentation quasi immédiat, tous espaces compris, s'est ajouté le sentiment de fierté de posséder en guise de bibliothèque une « pièce d'architecture » recueillant les superlatifs. Le principal pari gagné est celui de son emplacement au cœur d'un quartier dynamique, devenu en quelques décennies le principal « hub » de communication de la ville rhodanienne. La situation géographique favorable influence encore positivement son offre, son accessibilité et sa visibilité alors que les grands enjeux de la bibliothèque municipale ont changé dans les deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour Gilles Éboli, actuel directeur général de la BML, la nature et la forme de la bibliothèque Part-Dieu est la démonstration « d'un esprit lyonnais qui

perdure : un esprit d'audace et d'innovation »<sup>258</sup>. Esprit qui se caractérise aussi dans la volonté d'ouverture de la bibliothèque, à tous et pour tous. En outre, le bâtiment tel qu'il a été construit possède selon lui une « résistance exceptionnelle au temps ». En témoigne le premier projet de rénovation de grande ampleur, qui n'intervient qu'en 2013 alors que la bibliothèque a plus de 40 ans. Même si le bâtiment ne peut plus s'adapter aux normes du développement durable et qu'il est victime de la très répandue « pathologie de l'amiante », sa résistance est remarquable et dépasse largement ce que l'on peut espérer pour un bâtiment des années 1970. Sur le plan de l'organisation, pour le conservateur, la bibliothéconomie de départ conçue par H-J.Martin et J.L.Rocher n'est plus « lisible » dans les espaces actuels. Cela est logique et surtout « aucunement rédhibitoire » car les espaces publics ont été pour la plupart conçus avec « une vision remarquable, très vastes et adaptables ». Le directeur de la BML établit également le constat que le choix de l'emplacement de la bibliothèque est un pari gagné et toujours gagnant : « La situation dans le centre de la diagonale culturelle du quartier Part-Dieu est une évidence, un atout considérable, aussi bien pour le public que pour le personnel ». Elle permet de régler immédiatement la question de l'accessibilité. Les rares inconvénients à son emplacement résident dans la nécessité de trouver sa place dans le grand projet actuel de requalification de l'ensemble du quartier de la Part-Dieu et le socle du quartier, difficile à vivre pour un piéton.

A partir de 1965 et ses prémisses, à aujourd'hui et sa transition fonctionnelle et bientôt physique, la bibliothèque de la Part-Dieu a connu diverses étapes, différentes conceptions de fonctionnement mais reprenant toujours l'ambitieux socle initial de 1972. Cette histoire de la construction et de l'aménagement de la bibliothèque lyonnaise sur une quinzaine d'années se donnait pour objectif d'étudier le processus de conception, de débats et de mise en place par lesquels un tel projet passe nécessairement. L'intérêt de la présente étude portait sur ces aspects précis. Elle a donc laissé de côté de nombreux thèmes inexplorés, auxquels le cas particulier de la BM de Lyon pourrait servir d'exemple pertinent. Le thème de l'ensemble du réseau de lecture lyonnais a été peu traité. Les liens entre les annexes et la bibliothèque municipale centrale, entre le musée de l'imprimerie (institution culturelle importante de la ville), entre le réseau de la BM et celui des bibliothèques universitaires pourraient faire l'objet de recherche. De même, une histoire croisée avec les institutions voisines que sont les archives et les musées et les politiques publiques les concernant dans les années 1970 à Lyon serait fort pertinente. Le choix de la nature de l'étude, d'une histoire culturelle restreinte (principalement architecturale et bibliothéconomique) a obligé à laisser écartés les autres champs constitutifs de l'histoire des bibliothèques : une histoire des mentalités, une histoire du livre, de la lecture... Enfin, la recherche pourrait s'étendre au-delà de ses bornes chronologiques, après 1978 et jusqu'à aujourd'hui, avec pour objet l'adaptation de l'établissement aux diverses mutations de la ville de Lyon comme du monde des bibliothèques.

---

<sup>258</sup>Entretien avec G.Éboli, décembre 2013

# *Sources*

## **Textes officiels**

Notes et études documentaires n°3459, *la lecture publique en France, rapport du groupe d'étude*, La documentation française 1968

## **Archives Nationales**

Producteur: Culture ; Direction du livre et de la lecture ; Service bibliothèques publiques (1975-1985) ; Service bibliothèques publiques, lecture (1986) - Département bibliothèques, lecture (1987-)

20000513/60 : Lyon, Bibliothèque Municipale

Producteur: Culture ; Direction du Livre et de la lecture ; Service bibliothèques publiques (1975-1985) - Service bibliothèques publiques, lecture (1986) - Département bibliothèques, lecture (1987-)

19880011/59 : BM : dossiers d'Équipement LYON : [...] Programme de la nouvelle. BM. ; construction de la 1ere Tranche de la BM centrale de la Part-Dieu : correspondances construction deuxième Tranche : Plans de la bibliothèque de la Part-Dieu. 1950-1974

19880011/60 : BM : dossiers d'Équipement Lyon. avant projet des Travaux de la deuxième et troisième Tranche de la BM de la Port-Dieu ; (Plan élévation ouvert de la bibliothèque de la Part-Dieu en rouleau) (1968-1969) [...]

## **Archives municipales**

Producteur : Bibliothèque municipale

189 WP 032 : Fonctionnement, rapport annuel, correspondances 1970-79

2339 WP 57 : Étude d'orientation redéploiement bibliothèque municipale de Lyon (1969-2004)

Producteur ; Services des affaires culturelles DAC

1555 WP 064 : commission des bibliothèques. PV des réunions 1971-1976

Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon

## **Archives de la Collection de la bibliothèque municipale de Lyon**

### Archives non classées :

Dossier BM Part-Dieu, construction, correspondance, déménagement

Dossier Fonds ancien, BM Part-Dieu, projet, construction, histoire

Dossier Équipement 1973-1976

Dossier Informatique bibliothèque Lyon

Dossier Correspondance avec municipalité 71-76

### **Revue de presse**

*La Part-Dieu: articles de presse. T.3.*, Bibliothèque municipale de Lyon 1994

*La bibliothèque municipale de Lyon et ses annexes : articles de presse T1/I et T1/II*, Bibliothèque municipale de Lyon 1994

### **Revue spécialisée**

Bulletin des Bibliothèques de France [En ligne : <http://bbf.enssib.fr/>]

Gascuel Jacqueline, « De la quête d'un local à l'appropriation d'une architecture », *BBF*, 2007, n° 1, p. 22-27

Martin Henri-Jean, « Les bibliothèques publiques de Lyon et le Musée de l'imprimerie », *BBF*, 1965, n° 12, p. 401-408

Motais De Narbonne Anne-Marie, « Le bureau pour l'automatisation des bibliothèques. Bilan pour 1971-1972 », *BBF*, 1973, n° 2, p. 45-55

Rocher Jean-Louis, « La bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua après cinq ans de fonctionnement », *BBF*, 1970, n° 11, p. 545-573

Syren André-Pierre, « Bibliothèques et architectes », *BBF*, 2007, n° 1, p. 34-41

Varenes Rosario de, « L'ordinateur dans le monde des bibliothèques », *BBF*, 1969, n° 9-10, p. 377-388

Varry Dominique, « L'histoire des bibliothèques en France », *BBF*, 2005, n° 2, p. 16-22

# ***Bibliographie***

## **Histoire des Bibliothèques**

### ***Généralités***

Bertrand Anne-Marie, *Les Bibliothèques Municipales: enjeux culturels, sociaux et politiques*, Paris Éditions du cercle de la Librairie, 2002, p.40

Comte Henri, *Les bibliothèques publiques en France*, Villeurbanne, Presses de l'École nationale supérieure des bibliothèques, 1977

Poulain Martine (dir.) *Histoire des bibliothèques françaises T. 4 Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*, Paris Promodis 1992-2009

Martin Henri-Jean, *Les métamorphoses du livre : entretiens avec Christian Jacob et Jean-Marc Châtelain*, Paris, Albin Michel, 2004

Richter Noë, *Introduction à l'histoire de la lecture publique et à la bibliothéconomie populaire*, Bernay, A l'enseigne de la queue du chat, 1995

Richter Noë, *La lecture publique et ses institutions T.2 La lecture publique : 1919-1989*, Bassac, Plein chant, 1989

### ***Lyon***

Bibliothèque Municipale, *Livres et lecteurs à Lyon, six enquêtes psychosociologiques en 1965-1967*, Lyon 1969

Rollin Clément (sous la direction de Baratay Eric) *Lecteurs et lectures à la bibliothèque municipale de Lyon de 1904 à 1970* Mémoire d'étude, Lyon Université Lumière Lyon 2 2010

### **Architecture et bibliothèque**

Autran Stéphane, *Le quartier de La Part-Dieu à Lyon, éléments du patrimoine architectural*, Éditions Grand Lyon, 2009

Beaufort Jacques, *L'architecture à Lyon.02. Lyon et le grand Lyon de 1800 à 2000*, Lyon 2001

Bleton Jean, *Mélanges : Construction et Aménagement des bibliothèques*, Paris, Editions du cercle de la Librairie 1986

Caroux Hélène, *Architecture & lecture les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, Paris E. A et J.Picard 2008

Delfante Charles, Gras Pierre, S.E.R.L, *Lyon Part-Dieu*, 1987 p.10 Ville de Lyon p,18

Delfante Charles, *La Part-Dieu: Le succès d'un échec*, Editions Libel, 2009

Vollerin Alain, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme à Lyon au XXeme siècle*, Lyon 1999

## *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : PLANS BIBLIOTHÈQUE PART-DIEU.....</b>	<b>70</b>
---	-----------

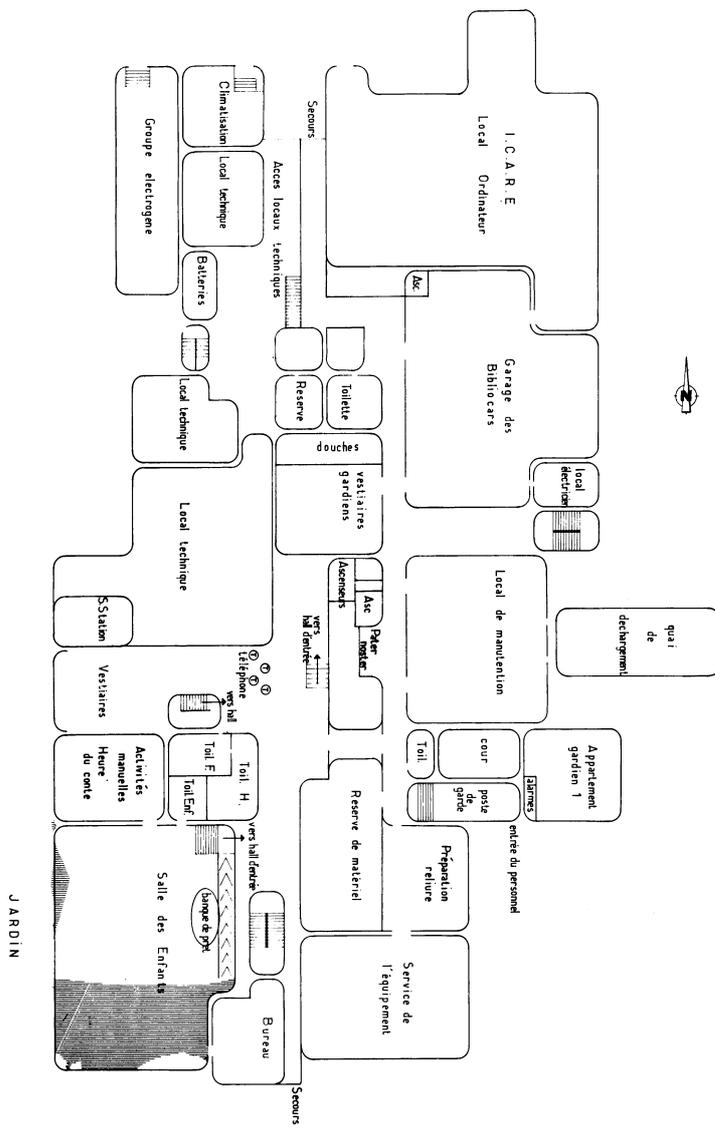
# ANNEXE 1 : PLANS DE LA BIBLIOTHÈQUE PART-DIEU

## REZ-DE-JARDIN (COTE: C 08601-M08)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

REZ DE JARDIN ( SOUS SOL ) Niveau 115

Septembre 1975  
Echelle : 0,005 pm



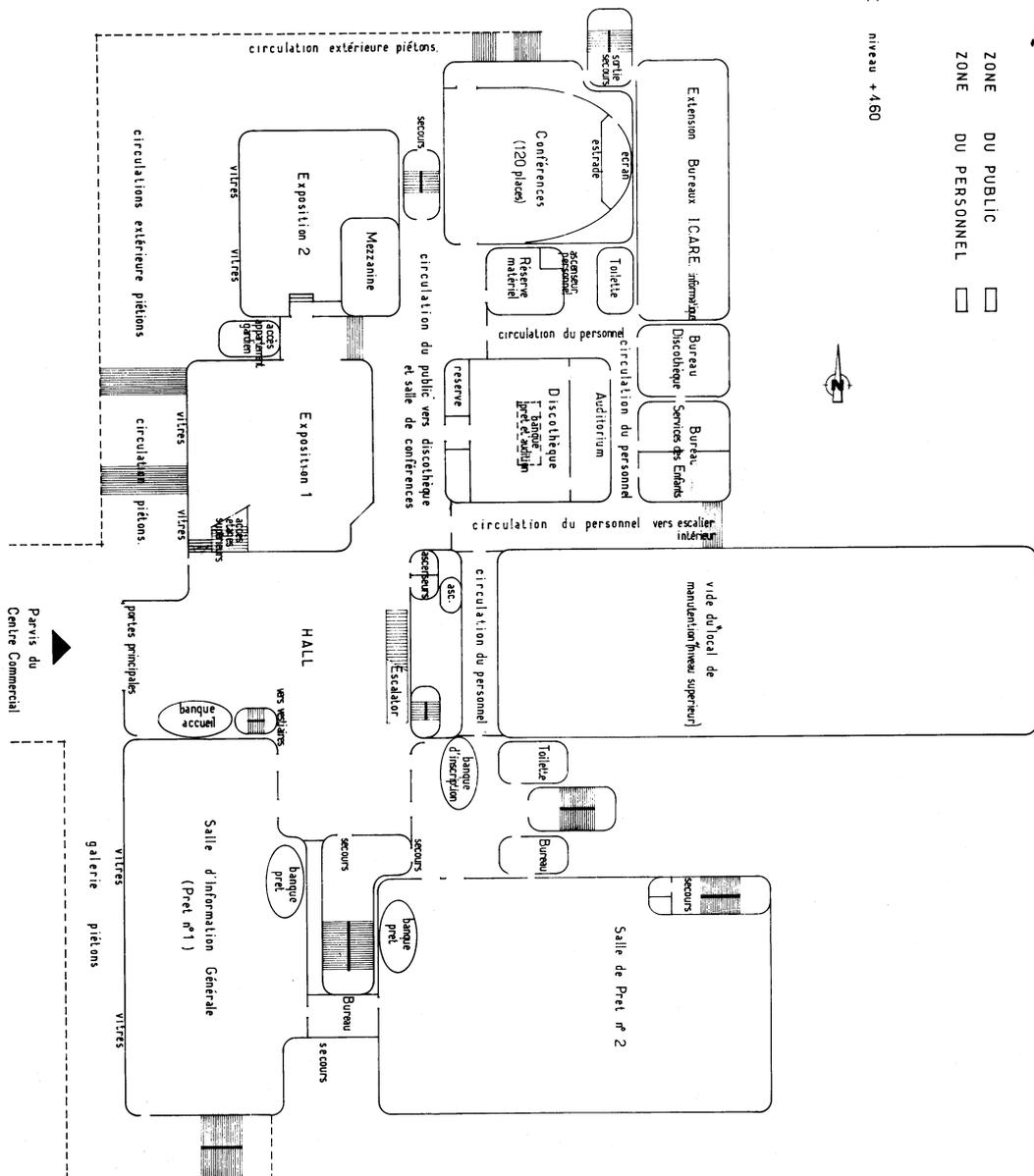
REZ-DE-CHAUSSÉE (COTE : C 08602 – M08)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

ZONE DU PUBLIC   
 ZONE DU PERSONNEL

REZ DE CHAUSSEE niveau +4.60

Septembre 1975  
 Echelle 0.005 pm

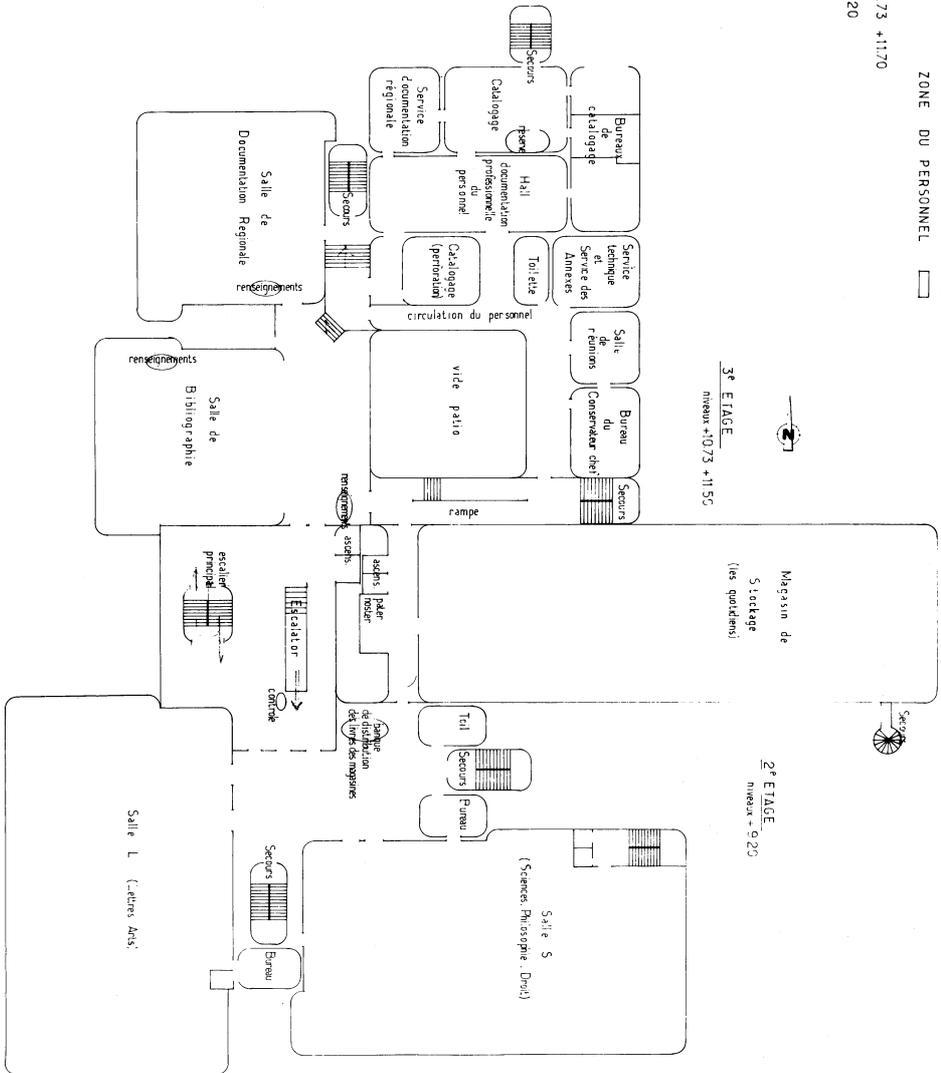


## 2E ET 3E ÉTAGES (COTE : C 08603-MO8)

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

ZONE DU PUBLIC   
 ZONE DU PERSONNEL 

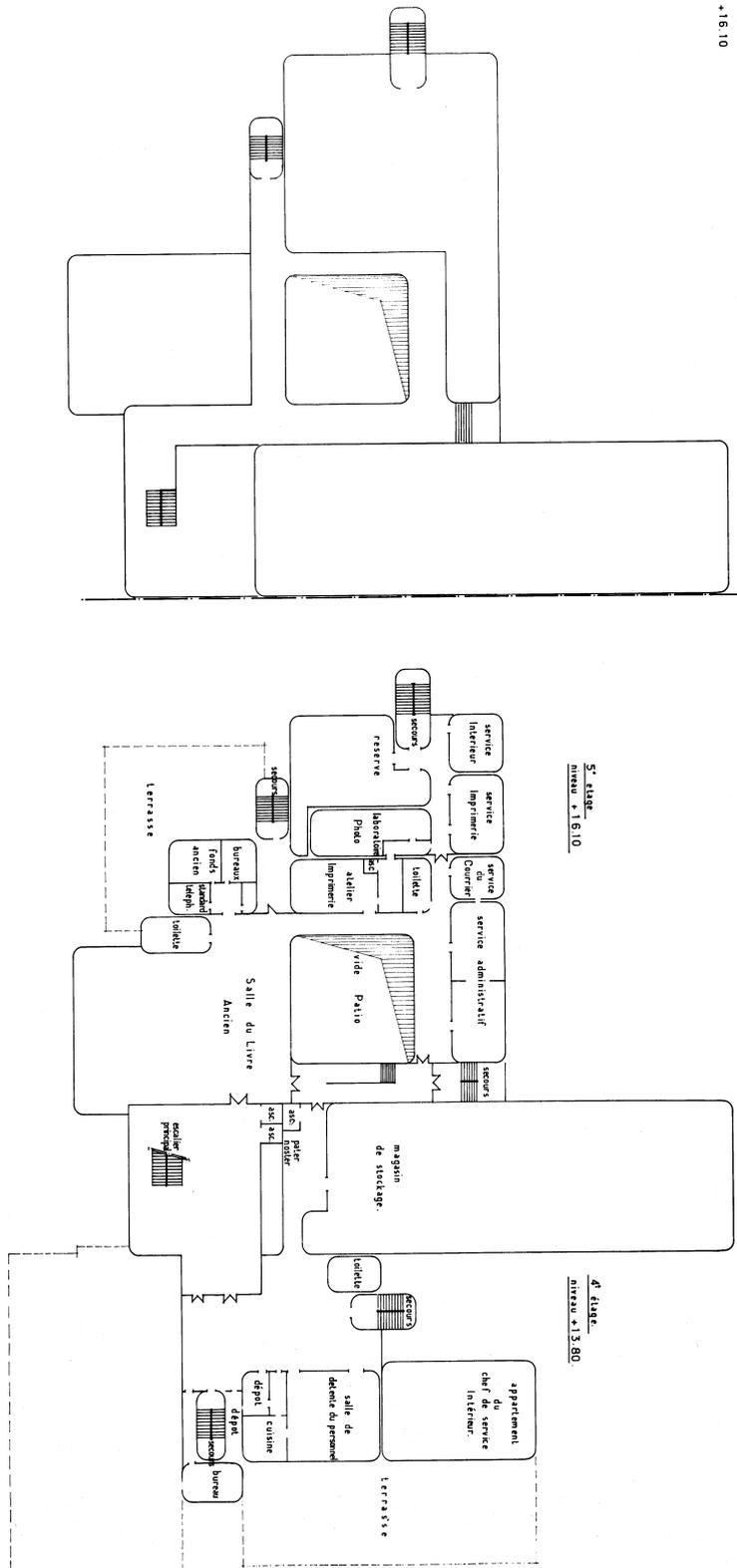
3<sup>e</sup> ÉTAGE +10.73 +11.70  
 2<sup>e</sup> ÉTAGE + 9.20



4E ET 5E ÉTAGES (COTE : C 08604 M08)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

- 4<sup>e</sup> étage niveau +13.80  
- 5<sup>e</sup> étage niveau +16.10





# Table des matières

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>9</b>
<b>I - LA CONSTRUCTION DE LA PART-DIEU OU L'AMBITION D'UNE BIBLIOTHÈQUE PILOTE ET HORS-NORME.....</b>	<b>13</b>
<b>A - Les prémisses du projet (1963-1967) .....</b>	<b>13</b>
1) <i>Aux origines du projet.....</i>	<i>13</i>
2) <i>L'enjeu de l'emplacement et du terrain.....</i>	<i>15</i>
3) <i>La collaboration conservateur/architectes.....</i>	<i>17</i>
<b>B – L'inscription du projet dans des contextes français et lyonnais plus larges .....</b>	<b>18</b>
1) <i>Le contexte lyonnais .....</i>	<i>18</i>
2) <i>Le contexte national de la politique des bibliothèques.....</i>	<i>20</i>
3) <i>le double rôle de la DBLP.....</i>	<i>23</i>
<b>C – Ambition et mise en place technique du projet d'Henri-Jean Martin (1967-1969).....</b>	<b>24</b>
1) <i>La mise en place technique de la construction.....</i>	<i>24</i>
2) <i>Le programme de mise en place bibliothéconomique et l'organisation spatiale de la bibliothèque .....</i>	<i>27</i>
3) <i>Le besoin d'un effectif en adéquation avec la dimension du projet .....</i>	<i>31</i>
<b>II – 1971-1973 RÉALITÉS: LA BIBLIOTHÈQUE SOUS JEAN-LOUIS ROCHER, FIN DE LA CONSTRUCTION ET MISE EN PLACE BIBLIOTHÉCONOMIQUE.....</b>	<b>33</b>
<b>A – Changement à la tête de la bibliothèque et nouveau départ du projet.</b>	<b>33</b>
1) <i>Départ d'Henri-Jean Martin et nomination de Jean-Louis Rocher .....</i>	<i>33</i>
2) <i>Remise en route de l'aménagement et création de la commission des bibliothèques.....</i>	<i>35</i>
<b>B – Reprise en main du « problème » de la Part-Dieu (jusqu'aux ouvertures de 1972 et 1973).....</b>	<b>36</b>
1) <i>Définition et aménagement des espaces.....</i>	<i>37</i>
2) <i>Installation et organisation de la bibliothèque.....</i>	<i>40</i>
3) <i>Les problèmes d'effectif.....</i>	<i>41</i>
<b>C- Limites internes au projet: le regard de Jean-Louis Rocher sur les difficultés.....</b>	<b>43</b>
1) <i>Importance du rapport de septembre 1973 et limites conceptuelles du projet.....</i>	<i>43</i>
2) <i>Le « problème de la Part-Dieu » : considérations techniques et politiques .....</i>	<i>45</i>
<b>III – 1974-1978 CONTINUITÉ : OUVERTURE COMPLÈTE, FONCTIONNEMENT ET PREMIER SUCCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA PART-DIEU.....</b>	<b>48</b>
<b>A - Automatisation et informatique documentaire : un attribut de la bibliothèque moderne et pilote.....</b>	<b>48</b>
1) <i>Le premier projet (1968-1970).....</i>	<i>48</i>
2) <i>Vers un projet d'automatisation et d'informatique documentaire réaliste .....</i>	<i>50</i>
<b>B – Continuité et premier succès de la bibliothèque (1974-1978).....</b>	<b>52</b>

1) Dernière phase d'aménagement et d'ouverture et réaffirmation du rôle de la bibliothèque.....	52
2) Contexte organisationnel (1975-1978) : Quotidien et nouveaux enjeux.....	54
<b>C – Épilogue : Inscription de la bibliothèque Part-Dieu dans l'espace et l'opinion publiques .....</b>	<b>58</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>63</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>65</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>67</b>
<b>TABLE DES ANNEXES.....</b>	<b>69</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>75</b>